

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

*Cellule Technique CSLP*



## ***Revue annuelle du CSCRCP 2012-2017 (04 et 05 juillet 2013)***

***Rapport 2012 de mise en œuvre***

*Août 2013*

REPUBLICQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

## Table des matières

<b>1. La Continuité de l'État</b>	<b>10</b>
<b>1.1. Un outil de gouvernance économique et sociale</b>	<b>10</b>
<b>1.2. Une méthode de suivi bien rodée : participative et factuelle</b>	<b>11</b>
<b>1.3. Un dispositif opérationnel</b>	<b>12</b>
Groupe I : Croissance accélérée et durable	12
Groupe II : Croissance pro pauvres	12
Groupe III : Accès aux services sociaux de qualité	12
Groupe IV : Développement Institutionnel et Gouvernance	13
<b>1.4. Le rapport final</b>	<b>13</b>
<b>2. Axe préalable 1 du CSCRП 2012-2017 : Renforcement de la Paix et de la Sécurité</b>	<b>14</b>
2.1. Principales actions conduites en 2012	14
2.2. État d'exécution budgétaire	15
2.3. Problèmes et contraintes	15
2.4. Perspectives	15
<b>3. Axe préalable 2 du CSCRП 2012-2017 : Consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique</b>	<b>16</b>
<b>3.1. Environnement Économique international</b>	<b>16</b>
3.1.1. Croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial	16
3.1.2. Inflation et prix dans le monde	16
<b>3.2. Situation macroéconomique du Mali</b>	<b>17</b>
3.2.1. Croissance globale du PIB	17
3.2.2. Contributions des secteurs à la croissance, poids respectifs dans le PIB	19
3.2.3. Inflation	20
<b>3.3. Optimiser les ressources financières par le suivi du Cadrage budgétaire du CSCRП 20</b>	
3.3.1. Ressources de l'État	21
3.3.2. Dépenses de l'État	22
3.3.3. Déficit en 2012	23
3.3.4. Dette publique	23
3.3.5. Position du Mali par rapport aux critères de convergence de l'UEMOA	24
3.3.6. Secteur extérieur	25
3.3.7. Secteur monétaire	26
<b>4. Axe stratégique 1 du CSCRП 2012-2017 : Croissance</b>	<b>27</b>
<b>4.1. Développement rural : Agriculture, Élevage, Pêche</b>	<b>27</b>
4.1.1. Principales actions conduites en 2012	27

4.1.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	29
4.1.3.	État d'exécution budgétaire	30
4.1.4.	Problèmes et contraintes	30
4.1.5.	Perspectives	30
<b>4.2.</b>	<b><i>Équipement, transport et communication</i></b>	<b>30</b>
4.2.1.	Principales actions conduites en 2012	30
4.2.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	34
4.2.3.	État d'exécution budgétaire	34
4.2.4.	Problèmes et contraintes	35
4.2.5.	Perspectives	35
<b>4.3.</b>	<b><i>Mines et Énergie</i></b>	<b>36</b>
4.3.1.	Principales actions conduites en 2012	36
4.3.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	38
4.3.3.	État d'exécution budgétaire	39
4.3.4.	Problèmes et contraintes	39
4.3.5.	Perspectives	40
<b>4.4.</b>	<b><i>Industrie, Commerce, Artisanat, Tourisme, Promotion de l'Investissement privé, Micro finance, Emploi</i></b>	<b>40</b>
4.4.1.	Principales actions conduites en 2012	40
4.4.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	46
4.4.3.	État d'exécution budgétaire	46
4.4.4.	Problèmes et contraintes	47
4.4.5.	Perspectives	48
<b>4.5.</b>	<b><i>Culture, Jeunesse et Sports</i></b>	<b>50</b>
4.5.1.	Principales actions conduites en 2012	50
4.5.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	52
4.5.3.	État d'exécution budgétaire	52
4.5.4.	Problèmes et contraintes	52
4.5.5.	Perspectives	53
<b>5.</b>	<b>Axe stratégique 2 du CSCR 2012-2017 : Accès équitable aux services sociaux de qualité</b>	<b>54</b>
<b>5.1.</b>	<b><i>Éducation et alphabétisation</i></b>	<b>54</b>
5.1.1.	Principales actions conduites en 2012	54
5.1.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	55
5.1.3.	État d'exécution budgétaire	55
5.1.4.	Problèmes et contraintes	56
5.1.5.	Perspectives	57
<b>5.2.</b>	<b><i>Santé et lutte contre le VIH et le Sida</i></b>	<b>57</b>
5.2.1.	Principales actions conduites en 2012	57

5.2.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	58
5.2.3.	État d'exécution budgétaire	61
5.2.4.	Problèmes et contraintes	61
5.2.5.	Perspectives	61
<b>5.3.</b>	<b><i>Actions humanitaires, protection sociale et économie solidaire</i></b>	<b>62</b>
5.3.1.	Principales actions conduites en 2012	62
5.3.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	63
5.3.3.	État d'exécution budgétaire	65
5.3.4.	Problèmes et contraintes	65
5.3.5.	Perspectives	66
<b>5.4.</b>	<b><i>Sécurité alimentaire et Nutrition</i></b>	<b>66</b>
5.4.1.	Principales actions conduites en 2012	66
5.4.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	68
5.4.3.	État d'exécution budgétaire	68
5.4.4.	Problèmes et contraintes	68
5.4.5.	Perspectives	69
<b>5.5.</b>	<b><i>Eau, environnement, urbanisme et domaines de l'État</i></b>	<b>69</b>
5.5.1.	Principales actions conduites en 2012	69
5.5.2.	Évolutions d'indicateurs sectoriels	71
5.5.3.	État d'exécution budgétaire	72
5.5.4.	Problèmes et contraintes	73
5.5.5.	Perspectives	74
<b>5.6.</b>	<b><i>Formation professionnelle</i></b>	<b>75</b>
5.6.1.	Principales actions conduites en 2012	75
5.6.2.	Évolutions d'indicateurs sectoriels	75
5.6.3.	État d'exécution budgétaire	76
5.6.4.	Problèmes et contraintes	76
5.6.5.	Perspectives	76
<b>5.7.</b>	<b><i>Population et migration</i></b>	<b>77</b>
5.7.1.	Principales actions conduites en 2012	77
5.7.2.	Évolution des indicateurs sectoriels	78
5.7.3.	Problèmes et contraintes	79
5.7.4.	Perspectives	79
<b>5.8.</b>	<b><i>Promotion de la femme et de l'enfant</i></b>	<b>80</b>
5.8.1.	Principales actions conduites en 2012	80
5.8.2.	Évolution d'indicateurs sectoriels	81
5.8.3.	État d'exécution budgétaire	82
5.8.4.	Problèmes et contraintes	82
5.8.3.	Perspectives	83

<b>6. Axe stratégique 3 du CSCRP 2012-2017 : Développement Institutionnel et Gouvernance</b>	<b>85</b>
<b>6.1. <i>Mise en œuvre du Programme de développement institutionnel</i></b>	<b>85</b>
6.1.1. Principales actions conduites en 2012	85
6.1.2. Évolution des indicateurs	85
6.1.3. État d'exécution budgétaire	85
6.1.4. Problèmes et contraintes	85
6.1.5. Perspectives	86
<b>6.2. <i>Décentralisation et Déconcentration</i></b>	<b>86</b>
6.2.1. Principales actions conduites en 2012	86
6.2.2. Évolution des indicateurs	91
6.2.3. État d'exécution budgétaire	91
6.2.4. Problèmes et contraintes	91
6.2.5. Perspectives	92
<b>6.3. <i>Gestion des finances publiques</i></b>	<b>94</b>
6.3.1. Principales actions conduites en 2012	94
6.3.2. Évolution des indicateurs	95
6.3.3. État d'exécution budgétaire	96
6.3.4. Problèmes et contraintes	96
6.3.5. Perspectives	96
<b>6.4. <i>Justice et Lutte contre la corruption</i></b>	<b>96</b>
6.4.1 Principales actions conduites en 2012	96
6.4.2. Évolution des indicateurs	99
6.4.3. État d'exécution budgétaire	99
6.4.4. Problèmes et contraintes	99
6.4.5. Perspectives	100
<b>6.5. <i>Efficacité de l'aide</i></b>	<b>101</b>
6.5.1. Principales actions conduites en 2012	101
6.5.2. Contraintes	102
6.5.3. Perspectives	102
<b>6.6. <i>Coopération internationale</i></b>	<b>102</b>
6.6.1. Principales actions conduites en 2012	102
6.6.2. Évolution des indicateurs	104
6.6.3. État d'exécution budgétaire	104
<b>6.7. <i>Intégration africaine</i></b>	<b>104</b>
6.7.1. Principales actions conduites en 2012	104
6.7.2. Évolution des indicateurs	104
6.7.3. État d'exécution budgétaire	105
6.7.4. Problèmes et contraintes	105

## 6.7.5. Perspectives

105

**ANNEXE : Matrice de Macropilotage**

107

**MATRICE DE MACROPILOTAGE CSCRP 2012-2017**

108

**Sigles et abréviations**

ABN	Autorité du Bassin du Niger
ACI	Agence de Cessions Immobilières
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AGETIC	Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
AGEROUTE	Agence d'Exécution et d'Entretien des Travaux Routiers
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
ANICT	Agence Nationale d'Investissements des Collectivités Territoriales
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APE	Accords de Partenariat Economique
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
API	Agence pour la Promotion des Investissements
APSPD	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
ARMDS	Autorité de Régulation des Marchés Publics et de Délégations de Services Publics
BAD	Banque Africaine de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRS	Banque Régionale de Solidarité
BSI	Budget Spécial d'Investissement
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAMM-BFK	Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté
CADD	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CANAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CCOCSAD	Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions du Développement
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CED	Centre d'Education pour le Développement
CEDEAO	Communauté économique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDIAM	Centre d'Etude et de Développement Industriel et Agricole du Mali
CEE	Communauté Economique Européenne
CFCT	Centre de Formation des Collectivités Territoriales
CFPA	Centre de Formation Professionnelle et Artisanale
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CLOCSAD	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions du Développement
CMDT	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CMSS	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CNAPN	Comité National d'Action pour l'abandon des Pratiques Néfastes
CNCM	Centre National de Cinématographie du Mali
CNDIFE	Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant
COMANAV	Compagnie Malienne de Navigation
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui aux Systèmes Financiers Décentralisés
CPM	Comité de Prévision et de Modélisation
CPN	Consultations prénatales
CPS	Cellule de Planification et de Statistiques

CREE	Créer votre Entreprise
CROCSAD	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions du Développement
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSRéf	Centre de Santé de Référence
CT	Collectivités Territoriales
DER	Développement Economique Régional
DGAT	Direction Générale de l'Administration du Territoire
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGB	Direction Générale du Budget
DGD	Direction Générale des Douanes
DGI	Direction Générale des Impôts
DGMPDSP	Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Services Publics
DHD	Développement Humain Durable
DNAT	Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DNDC	Direction Nationale des Domaines et du Cadastre
DNDS	Direction Nationale du Développement Social
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPEF	Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille
DNPSES	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DRH	Direction des Ressources Humaines
DTCP	Diphtérie Tétanos Coqueluche Poliomyélite
EAC	Enquête Agricole de Conjoncture
EIES	Evaluation d'Impact Environnemental et Social
EMACI	Entrepôts du Mali en Côte d'Ivoire
EMAGHA	Entrepôts du Mali au Ghana
EMAGUI	Entrepôts du Mali en Guinée Conakry
EMAMAU	Entrepôts du Mali en Mauritanie
EMASE	Entrepôts du Mali au Sénégal
EMATO	Entrepôts du Mali au Togo
ENR	Energie Nouvelles et Renouvelables
EPEM	Équivalents Points d'Eau Modernes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	Fonds Européen pour le Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FNACT	Fonds National d'Appui aux Collectivités
GCNM	Groupe Consultatif National pour la Microfinance au Mali
GdM	Gouvernement du Mali
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
HCR	Haut Commissariat des Réfugiés
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IMAFER	Industrie Malienne du Fer
IMF	Institution de Microfinance

INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
INSTAT	Institut National de la Statistique
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
MATDAT	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
MEAPLN	Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MEFB	Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MTFP	Ministère du Travail et de la Fonction Publique
NINA	Numéro d'Identification Nationale
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable
OGD	Organisme Gestionnaire Délégué
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OISE	Outil Informatisé de Suivi/Evaluation
OMATHO	Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernement
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la Société Civile
PACD	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants
PACT	Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales
PAN/MAEP	Plan d'Actions National du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
PADEPECHE	Programme d'Appui au Développement de la Pêche
PAPESPRIM	Programme d'Appui à la Promotion de l'Emploi dans le Secteur Privé au Mali
PAGAM/GFP	Plan d'Action Gouvernemental d'Amélioration et de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PARADDER	Programme d'Appui à la Réforme Administrative, à la Décentralisation et au Développement Economique Régional
PDDSS	Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social
PDI	Programme de Développement Institutionnel
PDREGDE	Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger
PDSA	Programme de Développement du Secteur de l'Artisanat
PDSEC	Programme de Développement Social, Economique et Culturel
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PEJ	Programme Emploi Jeunes
PGIRE	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PIB	Produit Intérieur Brut
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries
PNACT	Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PNG	Politique Nationale Genre
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
PPVA	Programme Promotion et Valorisation de l'Artisanat au Mali
PRED	Plan pour la Relance Durable du Mali
PREGOT	Programme de Renforcement de la Gouvernance et de la Transparence
PROSEA	Programme Sectoriel Eau et Assainissement
PRODEFA	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole
PRODEFPE	Programme de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRODEJ	Programme de Développement de la Justice
PRODESS	Programme de Développement Sanitaire et Social
PTF	Partenaires Techniques et Financiers



RAMED	Régime d'Assistance Médicale
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
REACH	Renouveler les Efforts pour la Lutte contre la Malnutrition Infantile
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCAP	Stratégie Commune d'Assistance Pays
SDR	Secteur Développement Rural
SDU	Schéma Directeur de l'Urbanisme
SEEUDE	Secteur Eau Environnement Urbanisme et Domaines de l'Etat
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SSDSPF	Secteur Santé Développement Social et Promotion de la Famille
SICAETIP	Secteur Industrie Commerce Artisanat Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SIE	Stock d'Intervention de l'Etat
SOMAPEP	Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable
SOTELMA	Société des Télécommunications du Mali
SNLP	Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté
SNS	Stock National de Sécurité
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État
TOKTEN	Projet de Transfert de Connaissances à travers les Nationaux Expatriés
TRIE	Transit Routier Inter-Etats
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VAR	Vaccin Anti Rougeole
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humain

## 1. La Continuité de l'État

Jusqu'au début de l'année 2012, le Mali constituait un exemple de démocratie dans la paix, la stabilité et la sécurité.

Cette heureuse réalité a volé en éclats à partir du 17 janvier 2012, avec la résurgence dans le Nord du Mali, d'un conflit intra-national qui couvrait depuis plusieurs décennies sans que les moyens politiques, administratifs et économiques d'une réconciliation définitive n'aient pu être institués.

La voie a ainsi été ouverte vers une guerre et une occupation exogène actualisant une menace qui s'annonçait depuis les changements survenus en Libye.

L'incidence de ces violences s'est rapidement étendue à tout le territoire, débouchant le 22 mars 2012, sur la prise du pouvoir de l'État par une junte militaire.

Peu à peu, la situation s'est normalisée. Néanmoins, la crise politique et sécuritaire dramatique a engendré une crise économique et la suspension de la coopération internationale publique. C'est dire que la *Revue du CSCR* 2012-2017 portant sur 2012 est, on ne peut, plus particulière :

- bien des projets et des programmes n'ont pu être mis en œuvre comme prévu.
- néanmoins, beaucoup de choses ont pu être réalisées avec des moyens réduits et, il faut y insister, **presque exclusivement nationaux**. L'État malien a continué de fonctionner, même si c'est au prix de grands sacrifices, quasiment sans aide extérieure sinon l'aide humanitaire.

Dans la tourmente, « l'Administration a tenu », assurant la continuité de l'État et du service public auprès de la majeure partie de la population, notamment les services sociaux de base, par la mobilisation de ses seules ressources internes et celles des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ou Organisations Non Gouvernementales (ONG) ayant maintenu plus ou moins leur aide humanitaire.

Longtemps, les revues du CSCR ont été perçues comme un outil de dialogue entre le Gouvernement du Mali et ses PTF. Certes, cette dimension est importante, mais la revue est d'abord et avant tout : **une « dation de compte annuelle » au Peuple malien, de l'action conduite par son Gouvernement pour le bénéfice de tous.**

### 1.1. Un outil de gouvernance économique et sociale

Suite à l'échec de la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurels préconisés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) au début des années 80, ces institutions mettent en place, en 1999, « l'Initiative Pays Pauvres très Endettés (PPTE) » et demandent alors aux pays concernés, l'élaboration d'un document stratégique de lutte contre la pauvreté.

Le Mali élabore ainsi un *Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté* portant sur la période 2002-2006 (*CSLP 2002-2006*) à partir d'un certain nombre de documents essentiels :

- l'*Étude nationale prospective Mali 2025*<sup>1</sup> publiée en 1999,
- la *Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP)* élaborée pour la période 1998-2002<sup>2</sup> et transformée ensuite en 2000 en un CSLP intérimaire,
- les documents de politiques sectorielles :

Le *CSLP 2002-2006* a rapidement été institué comme cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement du Mali à moyen terme. Il constitue également le principal référentiel des PTF, particulièrement dans leur appui budgétaire.

Suite aux résultats probants obtenus, l'exercice est renouvelé par l'élaboration du *Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté*, le *CSCR 2007-2011*. Celui-ci est ensuite prolongé par le *CSCR 2012-2017*.

<sup>1</sup> Présidence de la République du Mali - *Étude nationale prospective Mali 2025* - Bamako, Présidence, juin 1999. - 297 p

<sup>2</sup> La SNLP a été préparée en prenant en compte les objectifs de moyen terme de réduction de la pauvreté. Sa mise en œuvre a été interrompue par l'Initiative PPTE (1999)

## **1.2. Une méthode de suivi bien rodée : participative et factuelle**

Les 6 et 7 décembre 2010, le processus d'élaboration du *CSCR* 2012-2017 a été lancé lors d'un atelier qui s'est tenu à Bamako sous la présidence du Ministre de l'Économie et des Finances.

Durant deux jours, environ 200 personnes assurant la représentation des divers acteurs socio-économiques du Mali ont été réunies :

- Gouvernement du Mali et ses Partenaires Techniques et Financiers,
- Administration centrale et déconcentrée ou décentralisée,
- Organisations de la société civile et du secteur privé de toutes les régions du pays,
- etc.

Il s'agissait de :

- manifester solennellement et publiquement la volonté du Gouvernement du Mali de poursuivre sa politique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (dite par ailleurs « croissance redistributive » ou « croissance pro-pauvres ») et de conduire encore et toujours l'ensemble de son action en référence à un cadre cohérent.
- manifester solennellement et publiquement la volonté des Partenaires Techniques et Financiers du Gouvernement du Mali d'appuyer celui-ci en ce sens, dans le respect des engagements réciproques, notamment les engagements relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).
- entamer la réflexion sur :
  - les objectifs à assigner dans le *CSCR* 2012-2017 aux autorités politiques et administratives et aux multiples acteurs socio-économiques,
  - les moyens d'atteindre ces objectifs.

La méthode participative se démultiplie jusque dans les régions par des « Ateliers décentralisés ». Impulsée pour l'élaboration du *CSCR*, elle se prolonge et se retrouve dans le processus de suivi de sa mise en œuvre, à savoir les Revues.

### **La question particulière du suivi du PRED**

Pour assurer la réhabilitation des structures institutionnelles et matérielles mises à mal par les événements de 2012, la Communauté internationale s'est fortement mobilisée, promettant solennellement le 15 mai 2012, son appui au Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED).

Celui-ci a été élaboré par les mêmes équipes techniques que celles qui avaient travaillé à la préparation du *CSCR* 2012-2017. Ces équipes se sont attachées à maintenir l'esprit participatif qui a toujours présidé à leur démarche. La préparation a impliqué le plus possible les acteurs des départements ministériels, du secteur privé, de la société civile et de la diaspora.

Le souci a été de ne pas marginaliser les problématiques à moyen terme en les laissant s'oublier sous la pression des urgences, aussi cruciales qu'elles soient.

Le « suivi » du PRED relève de la même démarche que celle qui s'applique aux diverses stratégies, plans et programmes en vigueur au Mali.

L'Agriculture ou l'Éducation (pour ne donner que deux exemples) ou encore les OMD, ont leurs propres modalités de suivi de la mise en œuvre de leurs propres stratégies, plans et programmes. Néanmoins, leurs travaux à ce sujet, sont rapprochés des travaux de tous les autres secteurs pour alimenter un suivi d'ensemble.

Autrement dit, si certains outils spécifiques doivent être conçus pour assurer le suivi du PRED, la démarche particulière doit être rapportée à la démarche d'ensemble, seul moyen d'éviter les incohérences et les gaspillages et d'inscrire la réponse aux besoins immédiats et urgents dans un processus ne perdant pas de vue les objectifs à moyen terme.

### 1.3. Un dispositif opérationnel<sup>3</sup>

Pour la préparation technique de la présente *Revue du CSCR* 2012-2017 portant sur 2012, quatre groupes de travail, chacun réunissant une trentaine de participants, ont été constitués. Chacun de ces groupes avait la faculté de se scinder en sous-groupes afin d'affiner la thématique principale qui lui incombait et, au besoin, recourir à des compétences spécifiques complémentaires.

#### Groupe I : Croissance accélérée et durable

**Mandat :** produire un document sur la mise en œuvre du CSCR en 2012 identifiant les problèmes et contraintes liés à la croissance économique durable et dégagant les perspectives en lien avec le PRED 2013-2014 et l'Agenda post OMD 2015.

- Analyse de la situation macroéconomique et budgétaire (secteur réel, secteur monétaire, secteur financier)
- Analyse de la diversification des sources de la croissance (transformation, commercialisation)
- Appui au secteur privé et processus d'industrialisation
- Développement des infrastructures productives
- Suivi budgétaire (Budget d'État, Appui Budgétaire Général)
- Genre et pouvoir économique
- Suivi de l'efficacité de l'aide publique au développement
- Suivi des recommandations passées
- Perspectives d'atteinte des OMD concernés
- Renseignement de la Matrice de macro pilotage

#### Groupe II : Croissance pro pauvres

**Mandat :** produire un document sur la mise en œuvre du CSCR en 2012 en identifiant les problèmes et contraintes liés à la redistribution et en dégagant les perspectives en lien avec le PRED 2013-2014 et l'Agenda OMD post 2015.

- Vulnérabilité de la population aux chocs économiques
- Instabilité des performances du secteur agricole
- Accès au crédit et à l'investissement
- Création d'emplois et d'activités génératrices de revenus
- Disponibilité des infrastructures modernes pour les populations
- Renforcement de l'approche régionale
- Patrimoine culturel et défi de la jeunesse
- Prise en compte de la variable démographique
- Genre et équité
- Actions de préservation et de gestion durables des terres
- Suivi des recommandations passées
- Perspectives d'atteinte des OMD concernés
- Renseignement de la Matrice de macro pilotage

#### Groupe III : Accès aux services sociaux de qualité

**Mandat :** produire un document sur la mise en œuvre du CSCR en 2012 en identifiant les problèmes et contraintes liés au renforcement des bases à long terme du développement et en dégagant les perspectives en lien avec le PRED 2013-2014 et l'Agenda post OMD 2015.

- Couverture et qualité de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, protection sociale, foncier, formation professionnelle, eau et assainissement, etc.)
- Maîtrise de la fécondité et gestion des flux migratoires
- État d'exécution budgétaire dans les secteurs sociaux
- Mise en œuvre des programmes de filets sociaux et de transferts monétaires
- Réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

<sup>3</sup> Décret N°09-171/PM-RM du 23 avril 2009 fixant les Mécanismes institutionnels du CSCR, des OMD et du Suivi des conclusions et recommandations de la 6<sup>ème</sup> Table Ronde des Bailleurs de Fonds du Mali.

- Promotion du statut socioéconomique de la femme
- Protection de l'environnement et gestion des ressources naturelles
- Suivi des recommandations passées
- Perspectives d'atteinte des OMD concernés
- Renseignement de la Matrice de macropilotage

## **Groupe IV : Développement Institutionnel et Gouvernance**

**Mandat :** produire un document sur la mise en œuvre du CSCRП en 2012 identifiant les problèmes et contraintes liés au développement institutionnel et à la bonne gouvernance, notamment les actions pérennes de prévention et de gestion des conflits (paix et sécurité), et dégagant les perspectives en lien avec le PRED 2013-2014 et l'Agenda OMD post 2015.

- Gouvernance économique et financière (lutte contre la corruption, amélioration du climat des affaires)
- Développement régional et local (décentralisation, déconcentration)
- État d'exécution budgétaire dans les secteurs concernés
- Renforcement du suivi - évaluation du CSCRП et du Système Statistique National (SSN)
- Coordination avec les PTF
- Renforcement de la qualité des programmes (PDI)
- Renforcement du partenariat avec les acteurs non étatiques (organisations de la société civile, ou du secteur privé, syndicat)
- Communication pour le développement
- Réformes de prise en compte des changements climatiques et du transfert de technologies
- Suivi de la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD)
- Genre et pouvoir politique
- Suivi des recommandations passées
- Perspectives d'atteinte des OMD concernés
- Renseignement de la Matrice de macropilotage

### ***1.4. Le rapport final***

La dynamique de revue a ainsi débouché sur les documents suivants :

- les quatre rapports résultant des travaux des groupes ;
- un rapport de synthèse des travaux de chaque groupe ;
- la Matrice de macro pilotage mise à jour pour l'année 2012 ;
- la Matrice de Suivi des Recommandations, reprenant les recommandations formulées lors des précédentes revues, en 2011 et 2012, et examinant dans quelle mesure elles ont pu être suivies ;
- le rapport global 2012 de mise en œuvre du CSCRП (rapport final).

## **2. Axe préalable 1 du CSCR 2012-2017 : Renforcement de la Paix et de la Sécurité**

La guerre et la violence se révèlent partout sources des pires misères et de la pauvreté. Ainsi, le «Maintien de la Paix et de la Sécurité» est un préalable indispensable à la gouvernance économique comme l'a souligné de façon malheureusement prémonitoire, le CSCR 2012-2017.

### **2.1. Principales actions conduites en 2012**

#### **2.1.1. Sécurité**

- Renforcement des unités de la Police, de la Gendarmerie, de la Garde nationale et de la Protection Civile grâce à l'acquisition de matériels de transmissions, de matériels de maintien de l'ordre, d'effets et d'habillement.
- Exécution des opérations de maintien de l'ordre lors des manifestations politiques, sportives, scolaires, touristiques et récréatives.
- Protection des édifices et des sites miniers.
- Missions de Police Judiciaire et de Police Administrative.
- Missions d'escorte sur tous les grands axes routiers, fluviaux et ferroviaires.
- Contrôle des passagers et surveillance des installations aéroportuaires par la Police et la Gendarmerie nationale.
- Lutte contre le trafic de drogue par la Police, l'Office Central des Stupéfiants et la Gendarmerie.
- Campagnes de sensibilisation contre l'usage de stupéfiants par l'Office Central des Stupéfiants.

#### **2.1.2. Actions diplomatiques**

- Participation du Mali aux travaux du Conseil de Sécurité à New York pour l'adoption des résolutions 2071 du 12 octobre 2012 et 2085 du 20 décembre 2012 autorisant le déploiement de la Mission Internationale de Soutien au Mali (MISMA).
- Participation du Mali aux réunions statutaires des Organisations sous régionales et internationales.
- Participation du Mali aux réunions ci-après :
  - 1<sup>ère</sup> réunion du Groupe de soutien et de suivi de la situation au Mali tenue à Abidjan, le 21 septembre 2012,
  - Réunion de haut niveau sur le Sahel tenue à New York, le 26 septembre 2012,
  - 2<sup>ème</sup> réunion du Groupe de soutien et de suivi de la situation au Mali tenue à Bamako, le 19 octobre 2012,
  - Réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine sur la levée de la suspension du Mali, tenue à Addis-Abeba, le 24 octobre 2012,
  - Réunion de la Commission de Paix et de Médiation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenue à Abuja, le 11 novembre 2012,
  - 39<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Djibouti les 15-17 novembre 2012).

#### **2.1.3. Actions des Collectivités (CT) en faveur de la paix**

Organisation d'un forum national par les associations de pouvoirs locaux à travers l'Association des Municipalités du Mali (AMM) du 5 au 7 novembre 2012 sur le rôle et la place des CT dans la gestion et la sortie de la crise.

Ce forum visait à :

- repositionner les pouvoirs locaux comme des acteurs de premier plan pour la gestion de la crise,
- identifier les orientations politiques pour la relance de la réforme de décentralisation à travers la formulation de propositions concrètes, de recommandations et de mesures d'accompagnement pour l'effectivité d'une décentralisation intégrale et immédiate comme une des réponses pour la sortie de crise.

#### **2.1.4. Protection Civile**

- Élaboration et validation de la Stratégie nationale de gestion des risques et catastrophes.
- Actions de sensibilisation pour le port du casque et de la ceinture de sécurité, le non usage du téléphone pendant la conduite et le passage du permis de conduire pour motos.
- Missions de conseil et/ou de contrôle et vérification de la Protection Civile avant lotissements ou implantations d'usines, de stations de carburant, d'établissements recevant du public.
- Réduction des délais d'intervention par la création des Directions Régionales de la Protection Civile (DRPC), de centres et de postes de secours.
- Amélioration de la couverture du pays en unités de protection civile par la création d'un centre de secours

à Konobougou et d'un poste de secours à Bougouni.

- Accueil des maliens rapatriés d'Espagne, de Libye, du Maroc et de la Suisse.
- Secours aux victimes d'accident de la circulation, de sinistres et calamités.

## **2.2. État d'exécution budgétaire**

Le financement total acquis est de 18 861 millions FCFA contre 16 829 millions FCFA en 2011, soit une augmentation de 2 032 millions F CFA (12,07 %).

Cette situation s'explique par le maintien des dotations et le renforcement du sous-secteur pour faire face à ses missions de sécurisation des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire national.

Le cumul de décaissement est de 15 542 millions FCFA contre 13 294 millions de FCFA en 2011. Le taux global de décaissement est de 82,40 % en cette période de guerre et d'insécurité, contre 78, 88 % en temps normal.

## **2.3. Problèmes et contraintes**

- Non adaptation de la politique sécuritaire du Département à sa mise en œuvre effective.
- Insuffisance des ressources humaines.
- Insuffisance des matériels et des crédits alloués pour la prise en charge des passeports sécurisés et des cartes d'identité nationales.

## **2.4. Perspectives**

### **A court terme**

- Construction de logements, de brigades, de Direction Régionale de la Protection Civile (DRPC), d'infirmerie principale de Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), de quatre Brigades Territoriales (BT), de bureaux de peloton.
- Systématisation des missions d'inspection.
- Achats de matériels (matériels roulants, transmissions, chevaux, pinasses).
- Réhabilitation et clôture de l'escadron de Markala, de la Caserne de Gendarmerie de la route de Papaka à Kayes.
- Mise en place d'unités de sécurité (légions, groupements, escadrons, brigades territoriales, compagnies, commissariats, pelotons, postes de sécurité).
- Organisation des patrouilles sur tout le territoire national.
- Renforcement du dispositif de contrôle des armes légères de petits calibres à travers une forte sensibilisation des citoyens sur les risques de la détention illégale des armes.
- Promotion des concertations communautaires aux niveaux local et national par la valorisation et la mise en œuvre des mécanismes endogènes de prévention, de réconciliation et de gestion des conflits et des questions sécuritaires.
- Implication et renforcement du rôle des Collectivités territoriales dans les actions de sécurité et celles de la réforme de la défense et de la sécurité.

### **A moyen et long termes**

- Poursuite de la confection des cartes d'identité nationales ou consulaires et des passeports.
- Poursuite de l'organisation des conférences de sensibilisation sur les risques.
- Poursuite de l'organisation des journées mondiales de la protection civile.
- Assistance aux réfugiés.
- Assistance aux populations victimes des sinistres et calamités.
- Renforcement du contrôle et de la vérification des mesures de sécurité dans les établissements recevant du public et installations classées.
- Renforcement de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.

### **3. Axe préalable 2 du CSCR 2012-2017 : Consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique**

#### **3.1. Environnement Économique international**

##### **3.1.1. Croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial**

L'année 2012 se caractérise par un ralentissement de l'activité économique mondiale, le taux de croissance du PIB mondial est passé de 3,9% en 2011 à 3,2% en 2012. La plupart des régions du monde ont été affectées par les incertitudes suscitées par l'aggravation de la crise des dettes souveraines, les conséquences des politiques budgétaires drastiques mises en œuvre par de nombreux pays développés dans le but de réduire les déficits publics et la décélération du commerce mondial.

Selon les prévisions économiques du FMI (avril 2013), la croissance du PIB mondial est estimée à 3,3% en 2013. Cette croissance serait toujours portée par les pays émergents et en développement.

##### **Dans les pays avancés**

Le taux de croissance de la production s'est stabilisé à son niveau de 2011 en 2012 soit 1,2%. Les États-Unis, la zone Euro et le Japon ont enregistré respectivement un taux de croissance de 2,2%, -0,6% et 2,0% en 2012 (contre respectivement 1,8%, 1,4% et -0,6% en 2011).

##### **Dans les pays émergents et en développement,**

Le taux de croissance a été de 5,1% en 2012 (6,4% en 2011). Dans la région d'Asie, la croissance a atteint 6,6% en 2012 (8,1% en 2011). Les économies des pays d'Amérique Latine et Caraïbes se sont dégradées avec un taux de croissance de 3,0% en 2012 (4,6% en 2011), imputable principalement à la baisse de l'économie Brésilienne qui a enregistré un taux de croissance de 0,9% en 2012 (2,7% en 2011).

##### **En Afrique subsaharienne**

Le taux de croissance a connu un léger fléchissement en 2012 en s'établissant à 4,8% (5,3% en 2011), imputable à l'élévation des cours des produits de base.

##### **Dans la zone Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**

Le taux de croissance est ressorti à 5,8% en 2012 (0,6% en 2011). Cette amélioration est liée à l'exécution de grands projets de développement et d'investissement privé.

##### **3.1.2. Inflation et prix dans le monde**

###### **3.1.2.1. Inflation**

Le taux d'inflation mondial reste maîtrisé notamment dans les pays émergents et les pays en développement. Il s'est établi à 3,1% en 2012 en rapport avec la tendance à la baisse des cours des matières premières. Dans les principaux pays avancés, les tensions inflationnistes intérieures, mesurées par le déflateur du PIB, sont faibles.

##### **Dans les pays avancés**

L'inflation est estimée à 2,5% en 2012 (2,7% en 2011). Aux États Unis et au Japon, elle est ressortie respectivement à 2,1% et 0,0% en 2012 (3,2% et 0,0% en 2011).

##### **Dans la zone UEMOA**

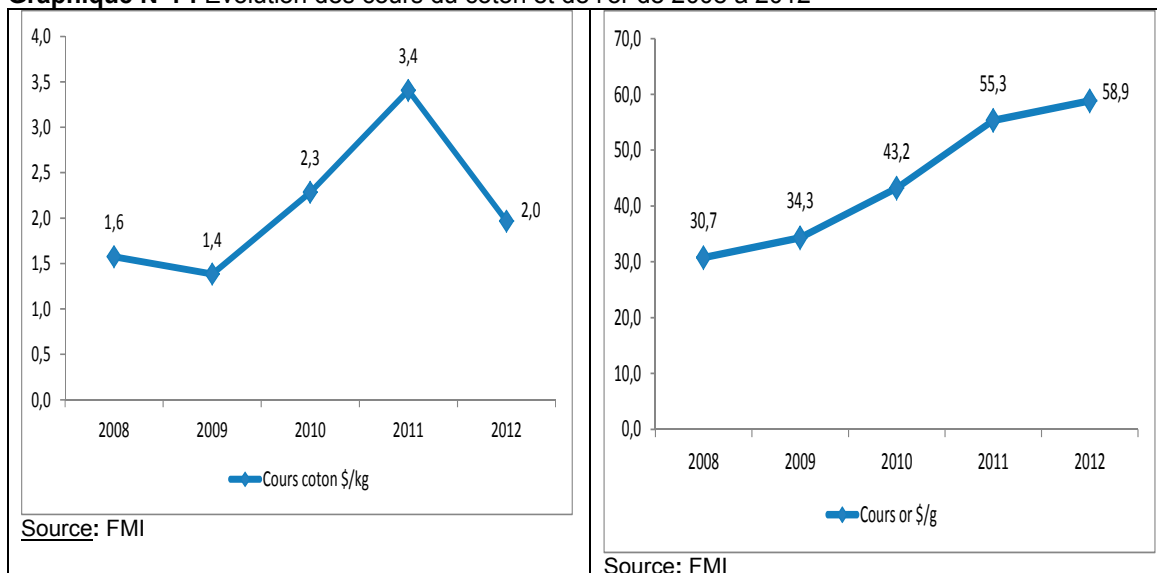
L'inflation a connu une baisse. En moyenne annuelle, le taux d'inflation de l'UEMOA s'est établi à 2,3% en 2012 (3,9% en 2011).



### 3.1.2.2. Prix des produits de base dans le monde

Dans l'ensemble les cours des matières premières sont orientés à la baisse. Toutefois, pour certains produits, la remontée des cours pourrait se poursuivre, notamment l'or, le pétrole, les phosphates.

**Graphique N°1 : Évolution des cours du coton et de l'or de 2008 à 2012**



#### Cours du coton

Après une tendance à la hausse en 2011, le cours du coton a chuté en 2012, passant de 3,4 \$/kg en 2011 à 2,0 \$/kg en 2012, soit une baisse de 42,2%.

#### Cours de l'or

La tendance est haussière en 2012. Le prix moyen annuel du gramme d'or est passé de 55,3 \$ en 2011 à 58,9 \$ en 2012, soit une progression de 6,4%. Le prix moyen du gramme d'or est ressorti à 44,5 \$ sur la période 2008-2012.

#### Cours du pétrole

Une légère amélioration marque 2012. Le cours s'est établi à 105 \$/baril en 2012 (104 \$/baril en 2011), soit une hausse de 1,0%. Le cours moyen du baril de pétrole est estimé à 89,4 \$/baril entre 2008-2012.

## 3.2. Situation macroéconomique du Mali

### 3.2.1. Croissance globale du PIB

Le PIB du Mali s'est établi à 1741,89 milliards de FCFA en 2012, soit -1,2% de croissance réelle c'est-à-dire hors inflation (2,7% en 2011). La baisse de 3,9 points de la croissance entre 2011 et 2012 a été finalement limitée malgré les chocs majeurs auxquels le Mali a dû faire face en 2012.

**Tableau N°1 : Comparaison des prévisions du CSCRP aux réalisations du PIB**

Croissance	2007-2011	2012
Prévisions du CSCRP	7,0%	5,5%
Réalisations	5,0%	-1,2%

Source : INSTAT

L'économie malienne a connu une croissance moyenne du PIB de 5% sur les cinq dernières années (2007-2011). Cette croissance a été tirée essentiellement par le secteur primaire avec un taux de plus de 7% et une contribution moyenne au PIB de 2 points et ½

de pourcentage.

Le double choc sécuritaire et institutionnel a eu des répercussions négatives sur l'ensemble de l'économie et plus particulièrement sur certaines branches d'activités telles que les Bâtiments et Travaux Publics (BTP), l'hôtellerie, le commerce, etc. Ainsi, le taux de croissance du PIB est ressorti à -1,2% en 2012 contre 2,7% en 2011. Cette récession est due à la contribution négative des secteurs secondaire et tertiaire. En effet, ces deux secteurs ont été les plus touchés par les chocs.

Durant les deux premières générations du CSLP, le Mali n'a pas pu atteindre les objectifs fixés en termes de croissance du PIB. Les principales raisons sont la vulnérabilité de l'économie malienne aux aléas climatiques et aux chocs exogènes.

### ***Secteur primaire***

Le taux de croissance du secteur primaire est ressorti à 8,6% en 2012 contre -1,3% en 2011. Cette évolution s'explique par la hausse de la production de l'agriculture (13,9%) notamment l'agriculture vivrière hors riz (17,9%) et la branche consolidée riz (10,0%). Ce qui veut dire que le secteur primaire a été faiblement touché par la crise politique et sécuritaire. Seules les régions de Gao et Tombouctou, qui ne sont d'ailleurs pas des zones agricoles par excellence, ont connu des perturbations de leur campagne agricole du fait des déplacements des populations et de l'acheminement tardif des intrants agricoles.

Les branches de l'élevage et de la pêche ont enregistré une croissance nulle de leur production de 2012 par rapport à 2011. Le CSCR 2012-2017 avait prévu respectivement un taux de croissance de 4,4% et 3,7%.

### ***Secteur secondaire***

Après une hausse de 8,1% en 2011, le taux de croissance du secteur secondaire ressort à -5,4% en 2012. Cette baisse est imputable principalement à l'agroalimentaire boisson-tabac (-16,0%) et les bâtiments et travaux publics (-35,0%). Ceci est dû essentiellement à l'arrêt de la quasi-totalité des grands chantiers de l'Etat suite à la suspension de la coopération avec les PTFs. Les productions des autres branches manufacturières et l'électricité-eau sont aussi ressorties négatives avec respectivement -1,5% et -2,0%.

Le secteur des BTP génère beaucoup d'emplois et favorise la distribution de revenus pour les ménages. Ces dernières années, le secteur des BTP a été l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie malienne. Il a un effet d'entraînement très fort sur certaines branches d'activités telles que :

- le Commerce, avec la demande en matériaux de construction dont la plus grande partie est importée ;
- les Services aux entreprises, notamment les activités d'ingénieries conseils, d'architecture et autres qui sont connexes aux activités de BTP ;
- les Industries locales de production de matériaux de construction.

Il est aussi important de noter que les contre-performances du secteur secondaire ont été atténuées par les branches de l'extraction (9,2%) et les industries textiles (40,0%) qui ont enregistré des résultats positifs.

### ***Secteur tertiaire***

Le secteur tertiaire a enregistré un taux de croissance de -8,7% en 2012 contre 3,8% en 2011. Cette baisse est en grande partie imputable aux branches « autres services marchands non financiers » et « services financiers » qui sont ressorties respectivement à -40,0% et -10,0% en 2012 contre 2,0% et 3,0% en 2011.

Dans le CSCR 2012-2017, le secteur tertiaire devrait connaître une croissance de 4,9% en 2012. Toutefois, avec la crise, ce secteur a enregistré un taux de croissance négatif hormis les branches « transports et télécommunications (0%) » et « commerce (1,0%) ». En effet, les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration du fait de la rareté des visiteurs ont été lourdement touchés. Ceci a entraîné des pertes énormes notamment la fermeture d'établissements et les licenciements massifs.

### ***Demande intérieure***

En 2012, la demande intérieure s'est globalement ralentie par rapport à son niveau de 2011, suite principalement au ralentissement des investissements. Avec la crise, il a été procédé à un réajustement budgétaire entraînant une réduction des dépenses courantes et des dépenses en capital.

La consommation finale a connu une baisse de 1,2% en 2012 contre une hausse de 4,0% en 2011. Cette baisse est imputable au ralentissement de la consommation finale des ménages (1,5%) et une baisse de celle des administrations (-10,0%). La formation brute de capital fixe est passée de 5,6% en 2011 à -30,8% en 2012, suite à la baisse des investissements publics (-50,0%) et privés (-15,0%). Il convient de noter que les dépenses publiques (l'Etat) représentent près de 35% de la demande Intérieure.

### ***Demande extérieure***

Les importations, pour leur part, ont enregistré une croissance de 1,2% en 2012 contre 2,0% en 2011, malgré les difficultés qu'a connues le pays suite aux évènements du 22 mars 2012 et les conséquences du renchérissement du coût des assurances sur les échanges extérieurs liés à la dégradation de la note « risque pays » par Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) qui passe de C à D.

S'agissant des exportations, elles sont ressorties à 12,0% en 2012 contre 3,2% en 2011, soit une hausse de 8,8 points de pourcentage en raison du maintien de la tendance haussière de la production d'or et des résultats de la bonne campagne cotonnière.

## **3.2.2. Contributions des secteurs à la croissance, poids respectifs dans le PIB**

### ***Contributions des secteurs à la croissance***

Sur la période 2007-2011, les secteurs primaire et tertiaire ont apporté des contributions quasi équivalentes (2,2% et 2,0%) à la croissance. Toutefois, la contribution du secteur tertiaire s'est révélée plus stable que celle du secteur primaire. Celle du secteur secondaire a été négative (-0,1%).

**Tableau N°2 : Contributions des secteurs à la croissance réelle du PIB**

	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne 2007/2011	2012
Secteur primaire	0,9	4,4	2	4,2	-0,5	2,2	3,2
Secteur secondaire	-1	-0,9	0,7	-0,4	1,4	-0,1	-1
Secteur tertiaire	3,8	1,6	1,3	1,7	1,4	2	-3,3
Taxes indirectes	0,6	-0,1	0,4	0,3	0,4	0,3	-0,1
Taux de croissance du PIB	4,3	5	4,5	5,8	2,7	4,4	-1,2

**Source** : INSTAT Unité : point de % dans le taux de croissance du PIB

Le secteur ayant le plus contribué à la croissance globale en 2012 est le Secteur primaire (3,2%) dont l'agriculture vivrière hors riz (2,6 %) et Riz (0,5 %).

Le Secteur secondaire (-1%) et tertiaire (-3,3%) ont tiré la croissance vers le bas.

### ***Analyse de la structure du PIB***

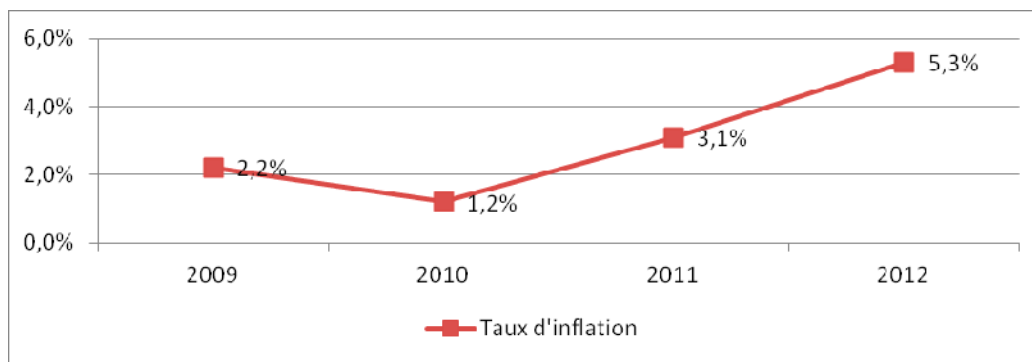
La part du secteur primaire reste prédominante et en hausse dans la structure du PIB. Elle est passée de 36,9% en 2011 à 41% en 2012. Celles du secondaire et du tertiaire ont légèrement baissé, passant respectivement de 17,9 % à 17% et de 38% à 35%.

**Tableau N°3 : Évolution sectorielle en pourcentage du PIB de 2007 à 2012**

% PIB	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne	2012
						(2007-2011)	
% PIB Secteur primaire	33,40%	36,10%	36,50%	38,40%	36,90%	<b>36,20%</b>	41%
% PIB Secteur secondaire	20,40%	18,60%	18,40%	17,00%	17,90%	<b>18,50%</b>	17%
% PIB Secteur tertiaire	38,60%	38,40%	38,00%	37,60%	38,00%	<b>38,10%</b>	35%
Taxes indirectes (moins subventions)	7,50%	7,00%	7,10%	7,00%	7,20%	<b>7,20%</b>	7%
Total (PIB aux prix du marché)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : INSTAT/DNPD

### 3.2.3. Inflation

**Graphique N°2 : Évolution de l'inflation de 2009 à 2012**

Source : INSTAT/DNPD

En 2012, l'inflation a été de 5,3% contre 3,1% en 2011. Ce niveau est supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA (3,0% maximum) et de l'objectif de 2,2% fixé dans le CSCR 2012-2017. En effet, cette hausse des prix en 2012 par poste de produit selon leur importance, est engendrée par les « poissons et autres produits séchés ou fumés » (32,6%), les « céréales non transformés » (14,9%), les « poissons frais » (14,9%), la « viande » (8,8%) le « lait » (8,6%). L'augmentation des prix de ces produits s'explique par l'occupation des régions du Nord du pays qui sont à fort potentiel de bétail et de poisson et la mauvaise campagne 2011-2012 au niveau des céréales.

Aussi, il convient de noter que d'autres produits ont connu une hausse modérée des prix comme les « tissus et habillement » (4,9%), la « communication téléphonique » (4,1%) et les « produits pétroliers » (2,6%) liée à l'augmentation des cours internationaux.

En revanche, les prix de certains produits ont suivi une tendance à la baisse, il s'agit du « sucre » (-9,1%) en raison des subventions de l'Etat, les « légumes frais et fruits » (-6,6%), les « médicaments modernes » (-1,4%) et le « transport routier de passagers » (-1,4%) en rapport avec la faiblesse du trafic routier liée à l'insécurité dans le nord du pays.

### ***3.3. Optimiser les ressources financières par le suivi du Cadrage budgétaire du CSCR***

La Loi de Finances rectificative 2012 a ramené l'exécution de la Loi de Finances initiale de 2012, qui visait les objectifs de développement économique et social du CSCR ainsi que l'atteinte des OMD, en un Budget de gestion de crise pour atténuer les effets néfastes de la suspension de l'aide au développement et la faible mobilisation de ressources intérieures en raison de la contraction de l'activité économique.

En s'approchant de l'équilibre budgétaire, le Gouvernement s'est fixé de nouvelles priorités et a pris des mesures courageuses en conséquence pour réduire les dépenses et maintenir les ressources qui sont sous son contrôle.

### 3.3.1. Ressources de l'État

Les ressources financières totales de l'État se sont chiffrées à 925,8 milliards de FCFA en 2012 contre 1060,5 milliards en 2011, soit une baisse de 13% par rapport à 2011 et de 18% par rapport aux prévisions du Cadrage budgétaire du *CSCR* 2012-2017. Cette baisse s'explique par les événements survenus en 2012 entraînant la suspension de l'apport financier des PTF qui a diminué de 93% et la contraction de l'activité économique ayant entraîné une baisse des impôts indirects de -3% par rapport à 2011. Les impôts directs, les taxes à l'importation et les recettes non fiscales ont enregistré une forte amélioration (19%). La pression fiscale (14,5%) demeure toujours inférieure à la norme communautaire de l'UEMOA de 17% minimum.

Par rapport au cadrage, une baisse de 18% a été observée sur l'ensemble des recettes. Les dons et les impôts indirects ont été les plus touchés. On note cependant, une amélioration de 35% des impôts directs et de 104% de la TVA par rapport aux prévisions du *CSCR*.

**Tableau N°4** : Ressources financières de 2007 à 2012 et Prévisions *CSCR*/ Réalisations (milliards FCFA) en 2012

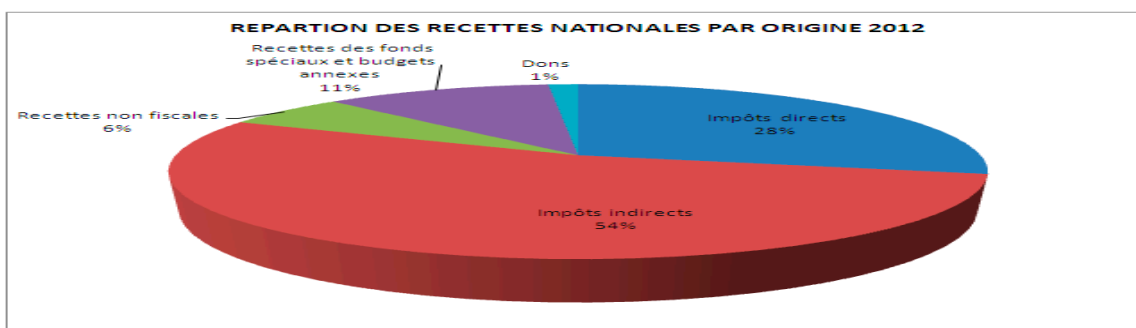
milliards de FCFA	2007	2008	2009	2010	2011	MOY	2012*		Variation 2012 par rapport		
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	2007-2011	prévision	Réal	2011	prévision 2012	MOY 2007-11
TOTAL Recettes et Dons	768	742	897	940	1060,5	881,5	1132,8	925,8	-13%	-18%	5%
Recettes TOTAL	587	741	897	941	866,6	806,52	972,2	912,8	5%	-6%	12%
• Recettes budgétaires	540	541	653	728	770,5	646,5	894,8	813,3	6%	-9%	21%
- Recettes fiscales	537	519	624	682	734,2	619,24	836,2	758,7	3%	-9%	18%
Impôts directs	107	150	177	205	220,8	171,96	235,5	263,2	19%	12%	35%
Impôts indirects nets	430	392	454	477	513,4	453,28	600,7	495,5	-3%	-18%	9%
Dont TVA	239	201	247	262	310,4	251,88	140,1	286,5	-8%	104%	12%
Dont Taxes sur importations	87	64	90	95	112,1	89,62	204,3	190,5	70%	-7%	53%
- Recettes non fiscales	30	21	29	46	32,9	31,78	58,6	54,7	66%	-7%	42%
• Recettes des fonds spéciaux et budgets annexes	47	67	72	79	96,1	72,22	77,4	99,5	4%	29%	27%
Dons	181	134	172	134	193,9	162,98	160,6	13	-93%	-92%	-1154%

Source : DNTCP

Par rapport à la moyenne 2007-2011, les ressources totales ont progressé de 5%, les recettes budgétaires ont augmenté de 21%. La hausse a été particulièrement marquée pour les taxes sur les importations (+53%), les recettes non fiscales (+42%) et les impôts directs (+35%).

Les dons quant à eux ont été presque nuls à cause des événements survenus en 2012.

**Graphique N°3** : Répartition des recettes nationales par origine en 2012



En 2012, les impôts indirects restent la première ressource financière de l'État (54%), suivis des impôts directs (28%).

### 3.3.2. Dépenses de l'État

**Tableau N°5 : Dépenses de 2007 à 2012 (base engagements) et Réalisations et Prévisions CSCR**

milliards de FCFA	2007	2008	2009	2010	2011	2007-2011	2012	Variations			
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	moyenne	prévision	Estimé	2011	Moy	Prévision CSCR
Dépenses et Prêts Nets sur la base des engagements	845	828	1016	1061	1247,4	999,48	1349,8	994,5	-20,3%	0%	-26%
Dépenses budgétaires	833	754	925	968	1144,7	924,94	1274,5	888,9	-22%	-4%	-30%
• Dépenses courantes	437	459	549	601	710	551,2	795,7	718,4	1%	30%	-10%
- Personnel	163	186	214	232	265,1	212,02	306,8	291,1	10%	37%	-5%
- Biens et Services	161	165	190	213	232	192,2	259,5	207,8	-10%	8%	-20%
- Transferts et subventions	99	94	130	137	181,4	128,28	204,8	287	58%	124%	40%
• Intérêts dus	14	14	16	19	31,6	18,92	33,6	32,5	3%	72%	-3%
• Dépenses en capital	396	295	376	367	437,9	374,38	478,8	170,5	-61%	-54%	-64%
- Financement extérieur	228	173	224	188	253,9	213,38	298,8	32,1	-87%	-85%	-89%
Emprunts	101	71	104	109	120	101	183,8	22,9	-81%	-77%	-88%
Dons	80	55	74	57	97,1	72,62	85,9	8,6	-91%	-88%	-90%
Appuis budgétaires	47	47	46	22	36,8	39,76	28,3	0,6	-98%	-98%	-98%
- Financement domestique	18	122	152	179	184	131	188,8	138,4	-25%	6%	-27%
Dépenses fonds spéciaux et budgets. Annexes	60	67	72	79	96,1	74,82	77,4	99,5	4%	33%	29%
Prêts Nets	-48	8	19	15	-3	-1,8	-2,1	-2,8	-7%	56%	33%

Source : DNTCP (\*Les données de 2012 sont provisoires)

Les dépenses totales et prêts nets sont ressortis à 994,5 milliards de FCFA en 2012 contre 1 247,4 milliards de FCFA en 2011, soit une baisse de 20,3%. Ce niveau est inférieur à l'objectif fixé dans le CSCR 2012-2017 qui est de 1349,8 milliards de FCFA.

Les dépenses budgétaires se sont établies à 888,9 milliards de FCFA en 2012 contre 1 144,7 milliards de FCFA en 2011. Cette baisse des dépenses budgétaires est imputable à celle des dépenses en capital notamment les dons projets et les appuis budgétaires qui ont enregistré une chute de 61%. Le niveau des dépenses courantes est presque stationnaire par rapport à 2011 (1%) et a baissé de 10% par rapport aux prévisions du CSCR.

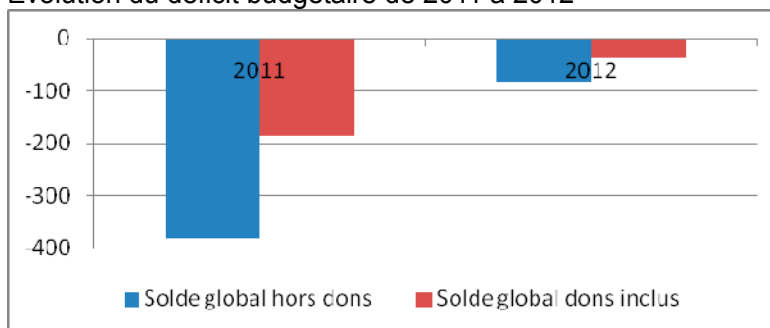
Globalement, l'État a ajusté les dépenses en donnant la priorité aux salaires, au fonctionnement minimum de l'Administration, aux dépenses militaires pour la reconquête du Nord, aux financements des services sociaux de base, à l'humanitaire et au paiement de la dette extérieure afin de préserver la crédibilité de l'Etat.

#### Analyse des écarts de financement :

L'analyse de l'évolution du déficit du budget d'Etat montre que ce dernier s'est amélioré du fait des choix budgétaires difficiles que le Gouvernement a eu à prendre.

Le solde base engagement hors dons s'est établi à -81,7 milliards de FCFA en 2012 contre -380,8 milliards de FCFA en 2011. Dons inclus, le solde a atteint -68,7 milliards de FCFA en 2012 contre -186,9 milliards en 2011.

**Graphique N°4 : Evolution du déficit budgétaire de 2011 à 2012**



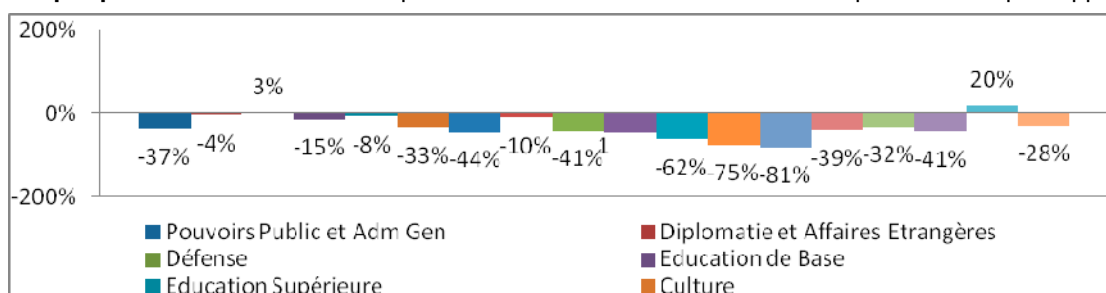
### Analyse de la répartition sectorielle des dépenses totales

Les secteurs les plus touchés par la réduction des dépenses par rapport à 2011 sont : le transport (-81%), l'urbanisme (-75%), les mines et hydrauliques (-62%) et la santé (-44%).

Ceux dont le crédit par rapport à 2011 a été faiblement touché sont la diplomatie et les affaires étrangères (-3%), l'enseignement supérieur (-8%) et les secteurs sociaux (-10%).

La défense et autres ont vu leur allocation budgétaire s'améliorer par rapport à 2011 avec respectivement 3% et 20%. Il faut noter que ce sont les dépenses en capital qui ont chuté dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

**Graphique N°5 :** Evolution de la répartition sectorielle de la variation des dépenses 2012 par rapport à 2011



### 3.3.3. Déficit en 2012

Le solde budgétaire de base s'est établi à -68,7 milliards de FCFA en 2012 contre -186,9 milliards de FCFA en 2011. En pourcentage du PIB, il a été de 4,4 % en 2012 contre -0,8% en 2011.

Le déficit base ordonnancement, dons exclus, est passé de -380,8 milliards de FCFA en 2011 à -81,7 milliards de FCFA en 2012, soit une amélioration de 299,1 milliards de FCFA. Rapporté au PIB, il se situe à -10,1% en 2011 contre -1,3% en 2012.

Dons inclus, le déficit a atteint -68,7 milliards de FCFA en 2012 contre -192,8 milliards de FCFA en 2011. Cela représente -1,1% du PIB en 2012 contre -5,1% du PIB en 2011.

Les arriérés de paiement intérieur s'élèvent à 21,8 milliards en 2012 contre -8,2 milliards en 2011.

#### *Financement du déficit en 2012*

Le financement intérieur net est passé de 73,6 milliards de FCFA en 2010 à 55,9 milliards de FCFA en 2011 contre 53,7 milliards en 2012 tandis que le financement extérieur est passé de 136,9 milliards de FCFA en 2011 à 5,8 milliards de FCFA en 2012.

La Position Nette s'établit à 149,5 milliards de FCFA contre 62,9 milliards en 2011.

### 3.3.4. Dette publique

Au 31 décembre 2012, l'encours de la dette publique à moyen et long termes est estimé à 1 545,0 milliards de FCFA. Il comprend la dette intérieure pour 195,0 milliards de FCFA soit 12,6% du total et la dette extérieure pour un montant de 1 350,0 milliards de FCFA soit 87,4% de l'encours total.

#### 1. La dette publique intérieure

L'encours de la dette intérieure au 31 décembre 2012 est estimé à environ 195,0 milliards de FCFA composé essentiellement de la dette due au secteur bancaire. La dette due au titre de la consolidation des avances statutaires de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a été soldée au 31 décembre 2012.

Le service de la dette intérieure au 31 décembre 2012 s'élève à 34,7 milliards de FCFA dont 20,1 milliards de FCFA en principal et 14,6 milliards de FCFA en intérêts.

## 2. La dette publique extérieure

Au 31 décembre 2012, l'encours total de la dette publique extérieure à moyen et long termes est estimé à 1 350,0 milliards de FCFA. Il comprend la dette multilatérale pour 1 068,7 milliards de FCFA soit 79,2% du total et la dette bilatérale pour un montant de 281,3 milliards de FCFA soit 20,8% de l'encours total.

Le service total réglé de la dette extérieure avant allègement au 31 décembre 2012 est estimé à 33,3 milliards de FCFA. Il comprend 21,0 milliards de FCFA en principal et 12,3 milliards de FCFA en intérêts.

Après allègement, le service réglé est de 26,7 milliards de FCFA qui est composé de principal pour 15,4 milliards de FCFA et d'intérêts pour 11,3 milliards de FCFA.

A la date du 31 décembre 2012, le Mali a bénéficié d'un allègement de dette PPTE d'un montant de 6,6 milliards de FCFA dont 5,6 milliards en principal et 1,0 milliard au titre des intérêts.

Au 31 décembre 2012, il existait 27,1 milliards de FCFA d'arriérés au titre du service de la dette publique extérieure du Mali. Ainsi, le critère de non-accumulation d'arriéré n'a pas été respecté. Toutefois, ce montant est bien en deçà du plafond de 29 milliards de FCFA fixé dans le mémorandum de politiques économiques et financières lors de la conclusion du programme au titre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) avec le FMI en novembre 2012.

### 3.3.5. Position du Mali par rapport aux critères de convergence de l'UEMOA

En 2012, le Mali a respecté un seul critère de convergence sur huit (8) dont un de 1er rang et aucun du second rang contre cinq (5) en 2011 dont trois (3) du 1er rang et (2) du second rang. Le critère clé portant sur le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (-0,4%) n'a pas été respecté en 2012.

Tableau N°6 : Situation des critères de convergence de 2011 à 2012

	Norme	2010	2011	2012	État de la
	UEMOA				Convergence en 2012
<b>Critères de 1<sup>er</sup> rang</b>					
Solde budgétaire de base (hors PPTE)/ PIB nominal	≥ 0%	-1,2%	-2,1%	-0,4%	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	1,2%	3,1%	5,3%	Non respecté
Encours de la dette publique sur le PIB nominal (%)	≤ 70%	26,4%	28,6%	29,5%	Respecté
Variation des arriérés de paiement int. Et ext. (en Mrds de FCFA)	0	0	0	-	Non Respecté
<b>Critères de 2<sup>ème</sup> rang</b>					
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	≤ 35%	33,9%	35,7%	37,8%	Non respecté
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	≥ 20%	26,3%	25,6%	13,3%	Non respecté
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal	≥ -5%	-9,7%	-11,5%	-4,4%	Non respecté
Taux de pression fiscale	≥ 17%	14,8%	15,1%	14,6%	Non respecté

Source : INSTAT/ DNP/ CNPE/ BCEAO/ UEMOA

La situation du Mali par rapport aux critères de convergence se présente comme suit :

#### **Critères de 1<sup>er</sup> rang**

- Le solde budgétaire de base a été évalué à -0,4%, la norme communautaire de 0% minimum n'a pas été observée en 2012
- Le taux d'inflation annuel moyen a évolué en 2012 pour atteindre 5,3% contre 3,1% en 2011. Cette hausse du taux d'inflation de 2012 par rapport à 2011 est liée à l'occupation des régions du Nord du pays



(qui sont à fort potentiel de bétail et de poisson) et à la crise alimentaire. Il a été noté aussi une hausse du prix des produits pétroliers.

- L'encours des arriérés extérieurs a été totalement apuré depuis 1999. Ainsi, depuis cette date, les critères d'apurement du stock existant et de non accumulation de nouveaux arriérés sont respectés, mais en 2012 il a été noté des accumulations d'arriérés.
- Le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal a été respecté et est ressorti à 29,5% en 2012 contre 28,6% en 2011.

### **Critères de 2<sup>ème</sup> rang**

- Le critère du ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales n'a pas été respecté en 2012 avec 37,8% contre une norme de 35% maximum.
- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes en pourcentage des recettes fiscales est ressorti à 13,3% en 2012, ce critère (20% minimum) n'a pas été respecté ;
- Le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur le PIB n'a pas été respecté et s'est établi à -4,4% en 2012 pour une norme communautaire de -5% minimum ;
- Le taux de pression fiscale s'est établi à 14,6% en 2012 contre 15,1% en 2011. La norme communautaire de 17% minimum n'a pas été atteinte.

### **3.3.6. Secteur extérieur**

En 2012, le solde global des paiements extérieurs du Mali est estimé à -49,5 milliards de FCFA, en baisse de 30,3 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par la baisse du solde net du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit des transactions courantes hors transferts officiels est estimé à 233,5 milliards de FCFA en 2012, après 393,0 milliards une année plus tôt, soit une amélioration de 159,5 milliards. Concernant le solde courant y compris les transferts officiels, il est ressorti à -175,0 milliards de FCFA en 2012 contre -312,1 milliards de FCFA en 2011, en lien avec l'amélioration de la balance commerciale.

Au niveau des échanges de biens, le solde de la balance commerciale s'est établi à 19,3 milliards de FCFA en 2012 après -159,3 milliards de FCFA en 2011, suite à l'évolution plus rapide des exportations par rapport aux importations.

La balance des services affiche un déficit de 388,7 milliards de FCFA en 2012, en dégradation de 50,1 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente. Quant à la balance des revenus, son déficit s'est aussi détérioré de -255,5 milliards de FCFA, après -217,9 milliards en 2011.

Le solde de la balance des transferts courants s'est amélioré, passant de 403,7 milliards de FCFA en 2011 à 449,9 milliards de FCFA en 2012. La hausse des transferts privés explique en partie cette tendance. Ces transferts se sont fixés à 391,4 milliards de FCFA en 2012, après 322,7 milliards de FCFA en 2011.

Concernant le compte de capital et d'opérations financières, son solde excédentaire s'est établi à 125,5 milliards de FCFA en 2012, en baisse de 205,7 milliards de FCFA par rapport à son niveau de 2011. Ainsi, le solde du compte de capital s'est fixé à 49,7 milliards de FCFA en 2012, après 170,3 milliards en 2011, en raison de la baisse des dons projets et des appuis budgétaires sectoriels.

Au niveau du compte d'opérations financières, le solde excédentaire s'est inscrit à 75,7 milliards de FCFA en 2012 après un montant de 160,9 milliards de FCFA précédemment, reflétant ainsi la faible évolution des investissements directs étrangers. En effet, les investissements directs étrangers ont baissé de 104,2 milliards de FCFA en 2012 en s'établissant à 156,2 milliards de

FCFA contre 260,4 milliards de FCFA en 2011.

### **3.3.7. Secteur monétaire**

La situation monétaire à fin décembre 2012 a été marquée par : (i) une amélioration des avoirs extérieurs nets (2,8 milliards de FCFA ou 0,4%) ; (ii) un accroissement de l'encours du crédit intérieur (+216,9 milliards de FCFA ou +27,2%) ; (iii) une progression de la masse monétaire (+219,7 milliards de FCFA ou +14,7%).

En passant de 693,9 milliards de FCFA à fin décembre 2011 à 696,7 milliards à fin décembre 2012, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont enregistré une amélioration de 2,8 milliards de FCFA. Cette hausse est imputable aux banques dont les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 45,6 milliards par rapport à l'année précédente. Quant à la Banque Centrale, elle a affiché une baisse de sa position créditrice extérieure (-42,8 milliards de FCFA).

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 1014,9 milliards de FCFA à fin décembre 2012 contre 798,0 milliards de FCFA l'année précédente, soit une progression de 216,9 milliards liée en partie à l'accroissement des crédits à l'économie.

## 4. Axe stratégique 1 du CSCR 2012-2017 : Croissance

### 4.1. Développement rural : Agriculture, Élevage, Pêche

#### 4.1.1. Principales actions conduites en 2012

Le taux de croissance du secteur primaire est ressorti à 8,6 % en 2012 contre -1,3 % en 2011.

Le CSCR 2012-2017 fixait comme objectif un taux de croissance de la production du secteur primaire de 6,3 % en 2012. Malgré la crise, cet objectif a été dépassé grâce au bon déroulement de la campagne agricole 2012-2013 et au niveau satisfaisant de la pluviométrie. Le secteur primaire a été faiblement touché par la crise. Seules les régions de Tombouctou et de Gao ont connu des perturbations de leur campagne agricole du fait des déplacements des populations et de l'acheminement tardif des intrants agricoles. Nonobstant ces perturbations, la production du secteur primaire est ressortie à 8,6 % contre -1,3% en 2011.

Cette évolution s'explique par l'augmentation de la production de l'agriculture (13,9 %) notamment l'agriculture vivrière hors riz (17,9 %) et la branche consolidée riz (10,0 %). Les branches de l'élevage et de la pêche ont enregistré une variation nulle de leur production de 2012 par rapport à 2011.

#### **Agriculture**

Des actions d'envergure sont entreprises par le Gouvernement et les PTF en vue d'une meilleure organisation des filières céréalières. Il s'agit d'atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire (en particulier pour le riz) et de promouvoir l'exportation dans la sous-région.

Le Mali dispose d'avantages comparatifs en matière de production de riz sur le marché sous régional UEMOA qui le place comme exportateur net potentiel en cas de régime pluviométrique normal. Cette position peut être confortée par une extension continue des superficies cultivées avec maîtrise totale ou partielle de l'eau et augmentation sensible du rendement.

En outre, l'État a opté pour la promotion et la diversification d'autres cultures telles que : le soja, l'arachide, le sésame, le tournesol, l'anacarde, le pourghère, la pomme de terre, le poids sucré, le niébé, le fonio, la mangue et la gomme arabique.

Ainsi, la modernisation de l'agriculture s'est poursuivie en 2012 : mécanisation et intensification des systèmes de production (riz, maïs, blé, sorgho/mil, coton etc.), mise à disposition des producteurs de semences végétales et d'engrais de qualité ainsi que d'équipements.

Le Programme d'aménagements hydro-agricoles relève du Programme Gouvernemental d'Aménagement de 103 356 ha, le troisième du genre après 30 000 ha pour la période 1998-2002 et 50 000 ha pour la période 2003-2007. Ces aménagements impactent un accroissement des superficies exploitées et une augmentation de la production annuelle des cultures irriguées. Les réalisations cumulées au 31/12/2012 s'élèvent à 51 923 ha soit un taux de progression de 50 %.

Les trois dernières campagnes agricoles ont connu un accroissement des productions céréalières associé à une pluviométrie satisfaisante, une faible pression des nuisibles et un apport appréciable du programme des pluies provoquées (surtout en 2010 et 2011). La production céréalière totale pour la campagne 2012/2013 est estimée à 6 674 427 tonnes :

- 1 802 095 tonnes de Mil (27 %),
- 1 935 584 tonnes de Riz (29 %),
- 1 201 397 tonnes de Sorgho (18 %),
- 1 668 607 tonnes de Maïs (25 %),
- 21 358 tonnes de Fonio (0,32 %),
- 40 047 tonnes de Blé (0,60 %).

La production de céréales est en hausse de 15 % par rapport à la campagne passée (2011/2012) pendant laquelle 5 777 729 tonnes avaient été obtenues.

## **Élevage**

L'année 2012 a été marquée au plan agropastoral par un démarrage satisfaisant de la campagne sur l'ensemble du pays. Les pluies se sont installées de façon précoce dans plusieurs localités du Sud Mali avec une bonne répartition dans le temps et dans l'espace.

La plupart des financements publics et ceux des PTF qui soutiennent les projets et programmes de développement de l'élevage, ont été suspendus suite au coup d'Etat de mars 2012. La situation sécuritaire au Nord du Mali, a fortement perturbé les systèmes d'élevage traditionnels avec des déplacements importants de populations et d'animaux. L'impact de cette nouvelle crise sur le mode de vie des éleveurs et agro éleveurs et sur les filières d'approvisionnement des marchés à bétail terminaux a été durement ressenti par les populations.

Si le disponible fourrager enregistré au courant de l'année est assez important, on note une certaine instabilité, voire une augmentation constante du prix des animaux et de la viande dans le District de Bamako et dans les capitales régionales.

Malgré ce contexte peu favorable, les objectifs prévus pour la période ont été atteints. Le volume global des productions animales (viande et lait notamment) a augmenté. Les exportations contrôlées de cuirs et peaux ont atteint des niveaux comparables à ceux de l'année dernière avec une légère baisse constatée au niveau des peaux brutes due au fait qu'une partie importante des peaux ovines et caprines est transformée en *wet blue* avant d'être exportée.

La valorisation du potentiel laitier national s'est poursuivie à travers la création et l'équipement de nouveaux centres de collecte et de transformation de lait.

Toutefois, l'amorce d'une stratégie de valorisation des productions animales pour l'exportation de viande, ne se fera qu'à travers la réhabilitation et l'implantation d'abattoirs répondant aux normes internationales de production et d'exportation de viande.

En 2012, en matière d'élevage, on peut retenir comme significatives les actions ci-après.

- Exportation de 207 266 têtes de bovins, 358 829 d'ovins, 34 244 de caprins, 1 614 d'équins, 1 190 d'asins, 7 702 de camélins, 637 362 de volailles et 440 de porcins en direction des pays de la sous région ouest africaine et du Maghreb.
- Production de :
  - 56 685,025 tonnes de viande toutes catégories confondues,
  - 657 942,472 tonnes de lait pour toutes les espèces confondues,
  - 328 241 unités de cuirs bruts,
  - 883 204 unités de peaux brutes ovines et caprines,
  - 367 050 375 œufs de consommation.
- Organisation d'opérations « Ramadan » et « Tabaski », en vue de faciliter l'approvisionnement des populations des grands centres de consommation (Bamako et Kayes) en taurillons et en moutons et d'améliorer les revenus des agro éleveurs (701 bovins et 4 866 béliers).
- Suivi de 31 associations d'emboucheurs, 779 emboucheurs individuels et 22 Groupements de femmes avec une production de 30 000 bovins, 35 800 ovins/caprins engraisés.
- Insémination de 2 459 vaches avec des semences de Montbéliard dans les élevages périurbains de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao et Bamako.

L'élevage est l'un des sous secteurs porteurs pour l'économie malienne. Il contribue à l'amélioration des revenus des populations rurales pour environ 80% dans les systèmes pastoraux et 18% dans les systèmes agro-pastoraux. La contribution de l'élevage à la croissance du secteur primaire est restée stable en 2012 (0,0 %) par rapport à 2011 (0,4 %).

Rapportée au PIB national, elle est ressortie à 9,6 % en 2012 contre 9,5 % en 2011.

## **Pêche**

Les quantités débarquées ont été fortement affectées par la mauvaise crue de la campagne précédente mais également par la situation sécuritaire à Mopti, Tombouctou et Gao qui abritent 80 % des pêcheries du Mali.

La production a été de 5 460 tonnes de poissons fumés, 1 986 tonnes de poissons séchés, 1 328 tonnes de poissons brûlés et 9 610 tonnes de poissons frais, soit une production estimée à environ 71 229 tonnes.

En 2012, le secteur de la pêche a obtenu les principaux résultats ci-après

- Exportations dans les pays voisins à partir du port de pêche de Mopti
  - 19,917 tonnes de poisson frais
  - 75,337 tonnes de poisson fumé.
- Placement de 3 363 permis de pêche toutes catégories produisant une recette de 13,192 millions de FCFA
- Collecte de 524 500 FCFA au titre des contraventions au profit du trésor public.
- Empoisonnement et suivi de 174 étangs et 56 points d'eau par la Direction Nationale de la Pêche et ses partenaires (PACT/GIZ-Swiss Contact, AVAL Interopération Suisse).
- Mise à disposition de près de 1 912 412 alevins aux producteurs dans le cadre des mesures d'urgence soutenues par l'État malien et la mise en place de dispositifs de riz-pisciculture dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti par la FAO dans le cadre du TCP-MLI 430/FAO.
- Formation de 104 agents et producteurs et installation de la 2<sup>ème</sup> promotion du CFPA.
- Poursuite de la construction de trois infrastructures de production, de conservation, de transformation et de commercialisation du poisson.
- Mise en œuvre d'un Programme minimum convenu dans le cadre du PRODEFA
  - 47 plans d'eau empoisonnés avec 252 412 alevins,
  - 49 comités villageois de gestion de plans d'eau mis en place, formés et équipés,
  - 12 écloséries artisanales de Clarias installées.
- Création de 160 emplois à travers les grands travaux de réalisation des infrastructures du PADEPECHE, du PGIRE/OMVS, du PDREGDE/ABN /BM, du PRODEFA au niveau du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture.
- Poursuite de la démarche de pisciculture artisanale du PACT/GIZ (empoisonnement, construction de viviers, formation des acteurs).
- Adoption de la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture.

#### 4.1.2. Évolution des indicateurs sectoriels

**Tableau N°7** : Évolution des indicateurs du secteur du développement rural

Indicateurs	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Productions céréalières et animales			
Productions céréalières (en tonnes)	6 418 091	5 777 729	6 674 427
Superficies aménagées en maîtrise totale de l'eau (ha)	9 417	3 496	22 933
Production de coton-graine (en tonnes)	243 863	445 314	449 661
Production de coton fibre (en tonnes)	103 300	186 750	191 626
Bovins (en nombre de têtes)	9 163 000	9 438 182	9 721 300
Ovins (en nombre de têtes)	11 865 000	12 458 522	13 081 450
Caprins (en nombre de têtes)	16 522 000	17 348 576	18 216 000
Equins (en nombre de têtes)	487 000	497 506	ND
Asins (en nombre de têtes)	880 000	899 981	56 685,025
Camelins (en nombre de têtes)	922 000	940 964	ND
Porcins (en nombre de têtes)	75 000	75 765	ND
Volailles (en nombre de têtes)	36 750 000	36 750 000	ND
Lait (tonnes) <sup>1</sup>	2 021 555	1 051 134	657 942
Viande (tonnes) <sup>2</sup>	52 006	56 273, 7	56 685
Exportations de peaux (tonnes)	1 119	555	200
Exportations cuirs (tonnes)	2 507	2 591	3 506
Production de poissons (en tonnes)	195 410	195 410	71 229

<sup>1</sup> Potentiel de production estimé sur la base des paramètres bioéconomiques

<sup>2</sup> Abattages contrôlés

Source : CPS/SDR

### 4.1.3. État d'exécution budgétaire

#### **Agriculture**

Le Budget Spécial d'Investissement (BSI) alloué en 2012 s'élève à 689, 760 milliards de FCFA avec un taux de réalisation de l'ordre de 37,00 % en 2012 contre 45,05 % en 2011.

#### **Élevage et Pêche**

Le taux de réalisation du sous secteur en 2012 est de l'ordre de 55,80 % (contre un taux de réalisation de 48,33 % en 2011) pour un financement total alloué de 113,515 milliards de FCFA.

### 4.1.4. Problèmes et contraintes

Malgré les acquis, le secteur du Développement Rural demeure confronté à d'énormes difficultés :

- forte vulnérabilité aux aléas climatiques ;
- quantité et qualité insuffisantes des pâturages et des aliments pour bétail et volaille ;
- faible niveau de mécanisation, vétusté et insuffisance des infrastructures de transformation.
- persistance des problèmes et litiges fonciers ;
- faible accès des femmes aux moyens de production ;
- faible prise en compte des enjeux genre dans les politiques et programmes ;
- difficultés d'accès des acteurs à l'équipement et au crédit ;
- coût élevé des intrants et la baisse du prix au producteur ;
- faible valorisation des productions animales ;
- faible niveau d'utilisation des cultures fourragères ;
- faible niveau de professionnalisme et d'organisation des acteurs ;
- faible prise en compte des préoccupations environnementales dans la perspective du développement durable ;
- insuffisance des moyens matériels, logistiques et humains des services d'encadrement ;
- difficultés dans la collecte et la production de données statistiques fiables ;
- duplication des missions entre certaines directions nationales ;
- difficultés d'accès des acteurs de la pêche à l'équipement et au crédit ;
- non mise en œuvre de certains projets et programmes dans les régions du nord par suite de l'insécurité.

### 4.1.5. Perspectives

En vue d'atteindre la souveraineté alimentaire, un accent particulier doit être porté sur les points qui suivent :

- intensification des aménagements hydro-agricoles et des cultures céréalières à haut potentiel de production, notamment le riz, le maïs et le blé/orge ;
- sécurisation des cultures à travers l'Opération Protection des Végétaux et le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) ;
- fourniture de l'appui conseil à travers le secteur privé et l'État, notamment la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), l'Office de Protection des Végétaux (OPV), la Direction Nationale du Génie Rural (DNGR), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) etc...
- appui à la commercialisation, à la transformation et à la sécurisation des productions agricoles et animales ;
  - en favorisant les échanges entre zones excédentaires et déficitaires,
  - en incitant les producteurs à s'organiser et en mettant en place des lignes de crédit pour la commercialisation.
- mise en œuvre de projets et programmes d'aménagements pastoraux et aquacoles avec la réalisation des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation des produits animaux et halieutiques ;
- diffusion des techniques et technologies d'amélioration des productions et des industries animales ;
- poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de valorisation du lait cru local ;
- poursuite du plan triennal de production de cultures et de semences fourragères ;
- mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA) ;
- dotation adéquate en ressources humaines, financières et matérielles ;
- poursuite de la mise en œuvre des projets et programmes dans les régions du Nord.

## 4.2. Équipement, transport et communication

### 4.2.1. Principales actions conduites en 2012

La mission principale du secteur est d'assurer le désenclavement intérieur et extérieur grâce,

- d'une part à des infrastructures et services de transport sûrs et de qualité,
- d'autre part, à des infrastructures et services de communication

dans le but d'assurer l'accessibilité de tout citoyen à un moyen de communication à moindre coût.

### ***Équipement et Transport***

Les investissements en infrastructures économiques au cours de ces dernières années ont visé à doter le pays en infrastructures de transports adéquates.

Les actions réalisées en 2012 n'ont pas été exécutées à hauteur de souhait dans un contexte marqué par l'insécurité et l'instabilité, même si la mise en œuvre des Programmes Routiers de l'UEMOA, du Millenium Challenge Corporation (MCC) et du Programme Routier du 10<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement (FED) se sont poursuivis.

L'étude relative à la Politique Nationale de Transport et Infrastructures de Transport et la Stratégie de Transports de Surface a été finalisée.

#### **Transport Routier**

Pour le développement des infrastructures de transport, le Gouvernement a mis en chantier avec l'appui de PTF, le *Projet Sectoriel des Transports 2008-2012* (PST2). L'année 2012 marque donc la fin de ce programme et la préparation éventuelle d'un autre programme.

L'Étude relative à la lutte contre la surcharge dans le secteur des transports terrestres maliens (Safège - Sitrass, février 2012) a révélé que près de 80 % des poids lourds qui circulent au Mali étaient en surcharge d'environ 30 % en moyenne et que le phénomène de la surcharge représentait une perte de 27 à 29 milliards de FCFA par an sur la valeur du patrimoine routier du Mali. Le Mali, membre de l'UEMOA, a signé l'accord régional N°14/2005/CM/UEMOA visant le contrôle strict de la charge à l'essieu et du poids total en charge des véhicules routiers lourds.

Entre 2008 et 2012, l'accent a été mis sur l'entretien courant des routes pour faciliter l'écoulement des produits des zones de production vers les zones de consommation.

La longueur du réseau entretenu est passée de 13 864 km en 2011 à 9 664,5 km en 2012 soit une diminution de 30,29 %, due à la situation sécuritaire.

En 2012 les efforts de désenclavement intérieur et extérieur du pays ont été poursuivis :

- construction de 1 km de route bitumée,
- réhabilitation de 4,5 km (Route Nationale 5, section urbaine),
- entretien périodique de 139,5km de routes bitumées sur la Route Nationale 1 (Kayes-Sandaré-Diéma).

Le budget d'entretien routier courant en 2012 a été de 18,668 milliards de francs CFA. Ce montant a servi à entretenir 12 342 km de routes prioritaires du réseau routier viable dont 3 412 km de routes bitumées et 6 238 km de routes en terre.

Dans les zones CMDT/OHVN, la Cellule des Travaux Routiers d'Urgence (CETRU) a réalisé 4 324 km de pistes sur une prévision de 2 800 km par la méthode de traitement des points critiques.

L'année a été aussi marquée par :

- l'ouverture de la subdivision des transports de Kéniéba,
- l'actualisation du recueil des textes législatifs et réglementaires sur les transports et l'extension des entrepôts maliens dans les ports de transit (Le Mali dispose d'entrepôts dans les ports des pays frères de la CEDEAO pour l'acheminement de ses marchandises à destination du pays (EMAMAU en Mauritanie, EMASE au Sénégal, EMAGUIE en Guinée, EMACI en Côte d'Ivoire, EMAGHA au Ghana, EMATO au Togo et EMABIN au Bénin).

La sécurité dans le transport a été améliorée suite à :

- l'organisation de contrôles sur la limitation de vitesse, l'alcoolémie et l'utilisation de pneus usés,
- l'organisation de campagnes de sensibilisation des usagers,
- l'inspection de certains axes routiers,

- des actions d'information, de formation et de sensibilisation des populations sur la sécurité routière, le VIH-SIDA et l'environnement,
- la distribution de casques homologués aux conducteurs et passagers des engins à deux roues ainsi que de catadioptrés.

L'Agence Nationale de Sécurité Routière (ANASER) a été dotée d'équipements de contrôles (272 unités) dont 6 éthylotests complets, 6 herses, 240 gilets réfléchissants, 20 bâtons lumineux.

Au cours de l'année 2012, on a compté : 6 614 cas d'accidents contre 9 957 en 2011, soit une baisse de 33,43 %. Le nombre de tués, suite à un accident, a diminué de 45,2 % par rapport à 2011.

Le nombre d'emplois créés au titre de l'année 2012 dans le cadre des projet/programmes du Ministère de l'Équipement et des Transports est de 779 emplois par les structures suivantes :

- 86 à la CETRU pour l'entretien des pistes CMDT/OHVN,
- 645 à l'Agence d'Exécution et d'Entretien des Travaux Routiers (AGEROUTE) pour l'entretien courant des zones sud du pays,
- 47 à la Direction Nationale des Routes (DNR) pour la voie d'accès à l'aéroport de Mopti et la section urbaine de la RN5.

### **Transport aérien**

La modernisation des infrastructures aéroportuaires se poursuit par la réalisation de la voie d'accès à l'aéroport de Mopti dans le cadre du Projet Régional de Sécurité et de Sûreté.

Le renforcement des capacités en ressources humaines spécialisées s'est poursuivi avec la formation de 42 agents et une zone aéroportuaire a fait l'objet d'immatriculation en 2012 par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC).

Le trafic commercial de Bamako-Sénou au titre de l'année 2012 a enregistré :

- 528 666 passagers transportés (Arrivée+Départ+Transit), contre 582 243 en 2011 soit une régression de 10 %,
- 9 716 mouvements d'aéronefs en 2012, contre 12 802 en 2011,
- 65 759 kg de colis postaux acheminés en 2012 contre 84 066 kg en 2011,
- 7 669, 57 tonnes de fret aérien ont été acheminées en 2012 contre 8 213,86 tonnes en 2011.

### **Transport ferroviaire**

En 2012, des avancées ont été constatées dans le domaine ferroviaire contrairement à 2011.

- réouverture et restauration de 16 gares ferroviaires ;
- mise en œuvre de la réforme institutionnelle qui vise à séparer la gestion des infrastructures ferroviaires de l'exploitation commerciale ;
- entretien de la voie ferrée ;
- formation de 198 agents en matière de sécurité des agents d'exploitation qui ont permis une diminution du nombre de déraillement.

Les dessertes des trains voyageurs sont restées constantes avec 75 250 passagers transportés en 2012 (111 139 en 2011), soit une baisse de 47 %.

Concernant le fret, le tonnage réalisé s'élève à 50 % des prévisions et le temps de rotation des Wagons a augmenté (19 jours au lieu de 12 prévus).

En 2012, le trafic ferroviaire a représenté 13 % du fret national.

243 653 tonnes de marchandises transportées sur 497 136 tonnes prévues, soit un taux de réalisation de 49,01 %.

Le tonnage kilométrique transporté s'élève à 227 256 104 TKm en 2012 (355 044 000 TKm en 2011), soit une baisse de 36 %.

L'état de dégradation de la route nationale RN3 aurait pu avoir une incidence plus favorable sur le trafic ferroviaire n'eut été le mauvais état du réseau ferroviaire.

### **Transport fluvial**

La Compagnie Malienne de Navigation (COMANAV) s'occupant du transport sur l'axe Koulikoro-Gao sur le fleuve Niger, n'a pas réalisé d'activités en 2012, compte tenu de la situation sécuritaire. En 2012, la période de navigabilité reste de 4 à 5 mois. Signalons que le chenal navigable est



fortement menacé par l'ensablement, la jacinthe d'eau et la dégradation avancée des berges du fleuve.

### **Météorologie**

Les informations météorologiques ont été collectées, archivées, traitées et mises à la disposition des usagers de différents secteurs socio-économiques, notamment les secteurs du Développement Rural, de la Santé, de l'Enseignement Supérieur et des Transports et du public à travers les émissions quotidiennes à la radio, à la télévision et les bulletins quotidiens, mensuels et décennaires.

450 bulletins ont été produits et diffusés à la télé et à la radio dont : 4 bulletins saisonniers, 18 bulletins décennaires agro-hydro-météorologique, 48 bulletins hebdomadaires, 365 bulletins journaliers, 15 communications verbales pour le Conseil des Ministres.

Aucune opération d'ensemencement de nuages n'a été réalisée en 2012.

### **Cartographie**

En 2012, l'IGM a enregistré dans le cadre de la cartographie, 2 631 cartes produites et vendues dont : 1 363 cartes thématiques et 1 268 cartes topographiques.

Les travaux de construction des agences régionales de Sikasso et Mopti ont été poursuivis et finalisés. Ce qui permettra à l'Institut d'être plus proche de la population. L'élaboration du document de Politique nationale en matière d'information géographique est en cours.

### **Aménagement urbain**

Les travaux d'aménagement en 2X2 voies de la section urbaine de la RN5 dans le District de Bamako (Woyowayanko-Point Y) 4,5km sont en cours de finition et l'aménagement des voies d'accès au 3ème Pont de Bamako (2 km) se poursuit.

L'Institut National de Formation en Equipement et en Transport (INFET) et le Centre National de Recherche et d'Expérimentation en Bâtiment et Travaux Publics (CNREX-BTP) ont formé et/ou assisté 533 acteurs dont 189 du secteur public et 344 du secteur privé.

## **Communications**

### **Audiovisuel**

L'année 2012 avait bien démarrée. Elle a connu une régression notable en raison des événements du 22 mars et de la situation sécuritaire dans le Nord du Mali. Ainsi, l'ensemble des taux de couverture en radio aussi bien qu'en télévision ont enregistré des baisses.

En 2012, le nombre de communes couvertes par les radios de proximité est de 395 contre 420 en 2011 et le pourcentage de la population couverte par la radio nationale s'est fixé aux alentours de 90 %, contre 98 % en 2011. Celui de la télévision est resté stable entre 2009 et 2011 à 85 % ; mais il a connu une régression de 5 points en 2012, se fixant à 80 %.

L'Agence Nationale de Communication pour le Développement (ANCD) a réalisé 21 documentaires cinématographiques en 2012 (22 en 2011), trois microprogrammes de sensibilisation (30 en 2011) et deux paquets pédagogiques.

### **Téléphonie**

En 2012, le marché de la téléphonie poursuit sa croissance accélérée tirée par le marché du mobile. Cette croissance a été fortement impactée avec l'arrivée du partenaire stratégique (MAROC TELECOM) en 2009, suite à la privatisation de l'opérateur historique (SOTELMA).

Le nombre de localités couvertes par le *réseau fixe* a augmenté de 1056 en 2011 à 1158 en 2012 soit 102 points. Le nombre de localités couvertes par le *réseau mobile* s'élève à 9 465 en 2012 contre 9 256 en 2011, soit une augmentation de 209 points.

De manière globale, la densité téléphonique (*réseau téléphonique fixe et mobile*), est passée de 70 pour 100 habitants en 2011, à 73 pour 100 habitants en 2012. L'extension des réseaux téléphoniques (fixe et mobile) a atteint un nombre d'abonnés de l'ordre de 10 967 876 lignes soit 41 180 nouveaux clients avec un taux d'évolution de 3,25 %. Toutefois, ce taux d'évolution est le

plus bas que le secteur ait connu depuis 2003.

### Technologies de l'information et de la Télécommunication

L'année 2012 a été marquée par la continuité de la connexion de neuf communes à l'INTERNET et la poursuite des travaux de connexion des écoles dans le cadre du projet INTERNET à l'école réalisé par l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC).

Deux technologies par lesquelles le service INTERNET est accessible avec une meilleure qualité sont à la base de l'amélioration du parc du réseau filaire :

- les technologies Asymmetric Digital Subscriber Line (ADSL) ou ligne d'abonné numérique asymétrique ou service d'accès à l'Internet utilisant les lignes téléphoniques,
- Boucle Locale Radio (BLR), technologie qui substitue des ondes radio aux câbles de téléphone.

### Poste

La densité postale est stable entre 2010 et 2012 avec 1 point de contact pour 142 105 habitants. Le nombre de mandats postaux imports s'est accru de 8 287 unités en 2012 (de 5038 à 13 325). Dans l'ensemble, les indicateurs de la poste ont connu des progrès mitigés, suite à la situation sécuritaire. Cependant, avec le redémarrage économique les activités postales seront en plein essor, grâce notamment au système de transfert d'argent dans les localités où il n'y a ni caisses d'épargne ni banques.

## 4.2.2. Évolution des indicateurs sectoriels

Tableau N°8 : Évolution des Indicateurs sectoriels Transport, Télécommunication et Poste

Indicateurs	Unité	2010	2011	2012
<b>Infrastructures de transport</b>				
Longueur de routes bitumées entretenues	Km	4 320	4 172	3 412
Longueur de routes bitumées en bon état	Km	4 320	4 423,5	3 552,5
Longueur de routes en terre entretenues	Km	7 880	9 692	6 238
Longueur de routes en terre en bon état	Km	7 880	10 692	6 252,5
Longueur de pistes construites ou réhabilitées	Km	971	1 000	14,5
Longueur totale de routes entretenues	km	12 403	13 864	12 342
Longueur de routes bitumées construites	Km	150	251,5	1
<b>Télécommunication</b>				
Densité téléphonique nationale	Lignes/100 hbts	50	70	73
Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	%	68	69	70
Localités couvertes par le mobile	Nombre	8950	9256	9765
Localités couvertes par le fixe	Nombre	998	1054	1156
Nombre total d'abonnés (fixe et mobile)	Nombre	7 483 724	10 926 696	10 967 876
Taux d'accroissement du nombre d'abonnés (fixe et mobile)	%	65,25	46,01	3,77
<b>Poste</b>				
Bureaux de poste	Nombre	90	95	84
Densité postale nationale	Points de contacts pour 100 000 habitants	1/142105	1/142105	1/142.105
Boîtes postales	Nombre	30 140	31 360	31 360

Sources : CPS-ETC/DNR/ AMRTP/Malitel-Sotelma /Orange- Mali/Rapport d'activité 2012 ONP

## 4.2.3. État d'exécution budgétaire

### Ministère de l'Équipement et des Transports

Le taux de réalisation de l'allocation budgétaire a été de l'ordre de 99,65 % en 2012 contre

77,03 % en 2011. De 2009 à 2011, le BSI alloué au département des transports dépassait les 120 milliards de FCFA par an. En 2012, ce montant a été de l'ordre de 3 milliards de FCFA seulement, diminution vertigineuse résultant des événements du 22 mars 2012.

#### **Ministère de la Communication**

Le taux de réalisation du BSI alloué est de 29 % (4,871 milliards) sur un montant de 19,52 milliards.

#### **Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies**

Le montant du BSI alloué était de 3,405 milliards. Il a été ramené à 500 millions avec un taux de réalisation de 100 %.

### **4.2.4. Problèmes et contraintes**

#### **Problèmes et contraintes d'ordre administratif**

- manque de document de politique nationale sur les transports ;
- lourdeur constatée dans la passation des marchés ;
- longueur du circuit des paiements ;
- retard dans la libération des emprises dévolues à certains travaux ;
- non application stricte du code de la route par les forces de sécurité ;
- difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la concession accordée à TRANSRAIL.

#### **Problèmes et contraintes d'ordre financier**

- insuffisance du financement des projets et le retard dans la mise en place des fonds ;
- diminution des allocations budgétaires au moment de leurs exécutions ;
- insuffisance de surface financière des entreprises nationales pour la réalisation des travaux ;
- manque de financement pour l'achat de bateaux adaptés aux nouvelles conditions de navigabilité sur le Niger ;
- renchérissement du prix du pétrole qui a pris une dimension particulière en 2011 et 2012.

#### **Problèmes et contraintes d'ordre humain et matériel**

- insuffisance de ressources humaines qualifiées au niveau des entreprises nationales ;
- insuffisance de matériels en nombre et en qualité au niveau des entreprises nationales et inexistence de Société de location de matériels ;
- manque de financement pour la formation des agents des entreprises du BTP ;
- non adaptation du transport fluvial aux nouvelles conditions d'exploitation liées au manque d'eau dans le chenal navigable à cause de l'ensablement du fleuve Niger.

### **4.2.5. Perspectives**

#### **Équipement et Transports**

L'année 2013 sera marquée par la poursuite des actions entamées en 2012 et le démarrage ou la poursuite de projets dans le cadre de la mise en œuvre des différents programmes en cours (second Programme Sectoriel des Transports, les programmes de réalisation d'infrastructures financés par l'UEMOA et les projets financés par l'Union Européenne dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED).

- achèvement des travaux de la route Kita-Toukoto-Bafoulabé ;
- réhabilitation et modernisation du magasin et de l'aire de dédouanement de Faladié, la voie d'accès à la Direction Générale des Douanes et les aires de repos sur le tronçon Bamako-Bougouni au compte de l'AGEROUTE ;
- construction des routes Fana-Dioïla, Konobougou-Baraouéli et Banamba-Touba.
- poursuite des travaux de construction :
  - Autoroute en 2x2 voies de Bamako-Ségou (240 km) phase I.
  - Route intercommunautaire Banconi-Djalakorodji-Safo.
  - Raccordement du 3<sup>ème</sup> pont de Bamako à la RN6 (Bamako-Ségou) et à la RN27 (Bamako-Koulikoro) ;
- routes Manantali- Mahina, Bafoulabé-Mahina et Kayes- Diamou- Bafoulabé ;
- acquisition des deux bateaux à faible tirant d'eau qui vont renforcer la flotte de la COMANAV et permettre la navigation sur une plus longue période ;
- poursuite du Programme de pluies provoquées ;
- extension et réhabilitation du réseau météorologique d'observation ;
- réalisation des études :
  - mobilité dans le périmètre d'urbanisation du District de Bamako,
  - élaboration du document de Politique de sécurité,

- élaboration du document de Politique des Transports et des Infrastructures de Transports ;
- relecture des textes de la Direction Nationale des Transports Terrestres Maritimes et Fluviaux (DNTTMF).

### **Communications**

- numérisation des équipements de production et de diffusion ;
- connexion à l'internet des bureaux des correspondants de presse ;
- réhabilitation de trois stations régionales radio FM (Tombouctou, Gao et Kidal) ;
- extension du réseau TV/FM à de nouvelles localités ;
- numérisation des archives ;
- relecture de la Loi sur la publicité en prenant en compte le genre (qui est toujours à l'Assemblée Nationale pour adoption).

### **Poste et Télécommunications**

- mise en place d'infrastructures pour le transfert électronique de fonds dans 13 bureaux de poste ;
- mise en place d'un centre de technologie postale à Bamako ;
- ouverture de cybers villages dans certaines localités ;
- création en partenariat avec l'AGETIC du réseau intranet de l'administration en fibre optique (41 sites interconnectés) ;
- installation d'antennes pour la couverture téléphonique (fixe et mobile) des communes du Mali.

### **Technologies de l'information et de la Télécommunication**

- connexion de tous les Ministères à l'Internet ;
- création de cyber-espaces dans les groupes scolaires et les Instituts de Formation des Maîtres (IFM) dans le cadre de l'intégration des TIC dans les programmes de l'éducation formelle et non formelle ;
- mise en place d'une infrastructure Wimax à large bande ;
- réalisation de réseaux locaux ;
- fourniture d'équipements informatiques et accessoires.

## **4.3. Mines et Énergie**

### **4.3.1. Principales actions conduites en 2012**

#### **Mines**

L'apport du secteur minier à l'économie nationale est estimé à 8,0 % du PIB en 2012, soit 415,23 milliards de F CFA contre 350,80 milliards en 2011 (7% du PIB).

Les exportations minières représentent 1 028,1 milliards de F CFA en 2012 contre 833,5 milliards de F.CFA en 2011, soit une augmentation de 23 %. Elles représentent 70 % des exportations du Mali estimées à 1 473,4 milliards en 2012.

Les emplois directs créés totalisent 3 862 emplois pour 9 sociétés minières d'or en activité (Somisy.S.A., Morila.S.A., Sadiola.S.A., Somika.S.A., Yatela.S.A., Wassoul'Or.S.A., Somilo.S.A., Goukoto.S.A. et Semico.S.A.) en 2012 contre 3 812 pour les 7 sociétés en 2011. La légère hausse des effectifs s'explique par les recrutements effectués par la mine de Goukoto.SA ayant largement compensés les licenciements opérés par les mines de Yatela.SA et Morila.SA en baisse de production. Les emplois dans les mines pourraient atteindre 11 958 en 2012 si l'on considère ceux créés par les sociétés de sous-traitance.

Au titre des activités minières, on note :

- 339 titres de recherche en cours de validité,
- 78 autorisations d'exploration,
- 15 permis d'exploitation,
- 14 autorisations d'exploitation,
- 47 autorisations d'exploitation de carrières.

En 2012, le projet d'Assistance Technique à l'Orpillage et la Promotion de la Femme Rurale (ATOPFER), qui appuie les groupements féminins, a souffert d'un gel de financement au niveau du BSI en raison des événements survenus en mars 2012.

Avec la création de l'Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière (AUREP) en 2004, les résultats du traitement et de l'interprétation des données sismiques acquises dans le cadre de l'exploration pétrolière menée sur neuf blocs pour un total de quatorze attribués ont donné des résultats encourageants en termes de conditions géologiques pouvant favoriser la mise en évidence d'hydrocarbures et de gaz au Mali.

Les travaux d'exploration n'ont pu être menés à terme à cause de la persistance de l'insécurité dans la partie septentrionale de notre pays où sont localisés la plupart des blocs pétroliers.

Le Ministère des Mines s'est rapproché des promoteurs du projet de gaz de Bourakébougou pour les inciter à finaliser les études et l'installation d'une centrale énergétique à base d'hydrogène. Le département a entrepris également des démarches pour favoriser le retour des investisseurs dans la zone du fossé de Nara.

En matière d'amélioration des instruments juridiques et de bonne gouvernance :

- nouveau Code Minier promulgué en février 2012 ;
- initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- plan de diversification des ressources minérales adopté par le Conseil des Ministres du 14 mars 2012 ;
- mise en place de la Chambre des Mines du Mali en février 2011 a été d'un appui considérable pour les acteurs nationaux dans la promotion du secteur.

### **Énergie**

Les efforts destinés à assurer la couverture des besoins en énergie des populations et des activités socioéconomiques du Mali se sont poursuivis en 2012, principalement par le renforcement des capacités de production, l'extension de réseaux, la promotion de l'électrification en milieu rural et le développement des sources d'énergies renouvelables.

#### **Électricité**

L'interconnexion des réseaux électriques du Mali et de la Côte d'Ivoire, mise en service en novembre 2012, renforce la capacité du système interconnecté national avec un apport minimal de 30 mégawatts.

La réalisation de travaux supplémentaires est en cours en vue d'augmenter la flexibilité d'exploitation des postes de Sikasso, Koutiala et Ségou.

Ce projet intégrateur a déjà permis le raccordement des centres isolés de Sikasso et de Koutiala au réseau interconnecté d'EDM-SA. Il favorisera le développement de l'électrification rurale et l'extension du réseau électrique national

Le *Plan d'actions de la Stratégie Nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables* adopté en décembre 2006 a été estimé à 30,100 milliards de FCFA. Il n'a pas bénéficié de financement adéquat jusqu'à ce jour. Toutefois, les textes de création, d'organisation et de fonctionnement de l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB) sont élaborés depuis mars 2009.

Le *Plan d'actions de la Politique Énergétique Nationale* estimé à 715 milliards de FCFA a été réévalué dans le cadre du *Costing de Modèle Énergie* à 1 400 milliards de FCFA pour prendre en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ce plan n'a pas reçu le financement escompté, malgré les efforts déployés.

En dépit de cette situation :

- le nombre d'abonnés à l'électricité de la société EDM-SA passe de 261 008 en 2011 à 290 042 en 2012 ;
- le nombre d'abonnés à l'électricité en milieu rural évolue de 69 999 en 2011 à 75 020 en 2012.

#### **Gaz butane**

La consommation passe de 11 600 tonnes en 2011 à 13 279 tonnes en 2012. Selon l'Agence Malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et de l'Électrification Rurale (AMADER), cette augmentation de 1 679 tonnes contribue à protéger 7 555,5 ha de couvert végétal du prélèvement de bois énergie et de charbon de bois et à réduire l'émission de gaz à effets de serre.

Le Gouvernement met progressivement un terme aux subventions, ce qui se traduit par des augmentations du prix du kilogramme du gaz butane. Ceci marque un tournant dans les appréciations des impacts de la politique énergétique en matière de protection du couvert végétal.

### Diffusion des lampes basse consommation

502 174 en 2012 (293 493 en 2011), soit une augmentation de 71,10 % par rapport à 2011.

### Énergies renouvelables

- Acquisition et installation de plus de 3.000 équipements solaires photovoltaïques (kits d'éclairage, lampes portables, pompes, réfrigérateurs) et de 500 équipements solaires thermiques (chauffe-eau, séchoirs, cuiseurs) installés à travers le pays au niveau des infrastructures communautaires, notamment les écoles, centres de santé, mairies et lieux de culte en milieu rural.
- Renforcement des capacités de production de quatorze localités à partir des énergies renouvelables.
- Installation d'environ 20 plates-formes multifonctionnelles à l'huile de pourghère et au biogaz.
- Électrification de six localités par des groupes à huile de pourghère ou biodiesel.
- Production de 17 228 litres d'huile de pourghère en 2012 contre 11 333 en 2011.

## 4.3.2. Évolution des indicateurs sectoriels

Tableau N°9 : Évolution des indicateurs du secteur mines et énergie

Variabiles	2010	2011	2012
<b>Mines</b>			
Nombre de sociétés d'exploitation d'or	7	7	9
Nombre de sociétés d'exploitation d'autres substances		1	1
Exportations d'or en tonnes	46,033	46,038	50,272
Exportations de fer en tonnes de minerai		134 748	243 326
Exportations d'or en milliards F CFA	761,8	833,5	1 028,1
Apport agrégé du secteur minier au trésor public en milliards F CFA	197,643	232, 572	284 225
<b>Énergie</b>			
Taux d'accès à l'électricité ( %)	27,08 %	29,97 %	31,74 %
Taux d'accès à l'électricité en milieu urbain ( %)	55,27 %	59,63 %	64,01 %
Taux d'accès à l'électricité en milieu rural ( %)	14,89 %	16,88 %	17,78 <sup>4</sup> %
Tarif social électricité 1 <sup>ère</sup> tranche EDM, hors TVA (en F CFA)	59	59	59
Production électrique EDM (GWh)	1 212,779	1 298,370	1 276,325
Consommation de produits pétroliers par an (TEP)	782 543,60	904 100,48	911 839,11
Consommation de gaz butane (en tonnes)	10 164	11 600	13 279
Nombre de nouvelles localités disposant de réseau d'éclairage public DNE/AMADER	21	17	22

Source : Recueil des indicateurs de statistiques de la CPS du Secteur Mines-Énergie 2012

### Mines

En 2012, le Mali reste le troisième producteur africain d'or après l'Afrique du Sud et le Ghana grâce à la mise en exploitation de neuf mines d'or. La production d'or s'est améliorée entre 2011 et 2012, d'un peu plus de 4 tonnes en passant de 46,033 à 50,272 tonnes. Ce volume de production de 2012 traduit un léger dépassement de la prévision du Département pour la même année qui est de 50 tonnes.

L'apport agrégé du secteur minier au Trésor public est de 284, 225 milliards de FCFA en 2012 (232,600 milliards en 2011). Cette augmentation s'explique par l'accroissement de la production (4 tonnes) et le niveau rémunérateur du prix moyen de l'onze qui est passé de 1 652,31 dollars US

<sup>4</sup> A partir de 2009 un point lumineux profite à 133 personnes au lieu de 125 précédemment. Cette donnée a été établie par l'enquête d'impacts du Projet Énergie Domestique et Accès aux Services de Base commanditée par l'AMADER dont le rapport final date de février 2010

en décembre 2011 à 1 688,53 dollars US en 2012. Elle s'explique aussi par la fin de la période d'exonération fiscale pour certaines sociétés minières.

### ***Énergie***

La production d'électricité passe à 1 276,325 GWh en 2012 (1 298,370 GWh en 2011). Cette baisse est due fondamentalement à l'arrêt de la production dans les zones du Nord et au délestage sur le réseau interconnecté sur la période d'avril à juin 2012.

Le taux national d'accès à l'électricité est de 31,74 % en 2012 contre 29,97 % en 2011, d'où une augmentation de 2 points environ. En milieu urbain le taux d'accès a connu une augmentation de près de 5 points de pourcentage en passant de 59,63 % en 2011 à 64,01 % en 2012. En milieu rural, le taux d'accès à l'électricité est passé de 16,88 % en 2011 à 17,78 % en 2012, d'où une progression de près de 1point.

Le nombre de points lumineux nouveaux en milieu rural (foyer d'éclairage public) est passé de 796 en 2011 à 850 en 2012, soit une reprise de 6,7 %. Cette augmentation s'explique par l'extension du réseau.

### **4.3.3. État d'exécution budgétaire**

#### ***Mines***

Le BSI alloué au secteur des mines est de 199,6 millions de FCFA en 2012 (918,6 millions de FCFA en 2011). Cette forte réduction d'allocation n'a pas permis de soutenir le Département dans ses réalisations au regard des besoins exprimés dans le Plan de diversification des ressources minérales estimés à 35,7 milliards de FCFA sur 7 ans. La dotation a été entièrement exécutée, soit un taux de réalisation de 100 %.

#### ***Énergie***

Les inscriptions sur le BSI se chiffrent à 50, 836 milliards en 2012 contre 59,392 milliards de F CFA en 2011, soit une diminution de 14,4 %. Le taux d'exécution est de 41,1 % en raison de l'interruption de la coopération internationale. Comme pour les années précédentes, le niveau d'inscription, au regard des besoins dégagés par le Costing Modèle Energie (1 400 milliards de FCFA) reste toujours faible.

### **4.3.4. Problèmes et contraintes**

#### ***Mines***

- Insuffisance des données géologiques de base exposant le secteur au risque de mono production de l'or.
- Insuffisance de moyens pour l'exécution des travaux d'inventaire minier et de cartographie géologique.
- Insuffisance de moyens pour le contrôle, le suivi et l'évaluation des activités des sociétés minières.
- Insuffisance d'infrastructures (énergétiques et de communication) dans les zones minières, et du personnel technique, qui par ailleurs, manque de formation et de motivation.
- Absence d'un mécanisme autonome et approprié de financement des activités du secteur minier.
- Lenteur des opérateurs pétroliers dans l'exécution des programmes contractuels.
- Lenteur dans la réforme institutionnelle du secteur.
- Faible diversification des produits miniers.
- Cadastre minier peu fiable.
- Absence de carte géologique à grande échelle.
- Insuffisance dans l'organisation de l'orpaillage.

#### ***Énergie***

- Insuffisance de l'offre d'électricité.
- Insuffisance d'investissement en infrastructures énergétiques.
- Insuffisance de normes nationales en matière de production, d'exploitation et de distribution d'énergie.
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées et de ressources financières.
- Coûts élevés des services énergétiques et des équipements d'Energie Nouvelles Renouvelables (ENR) pour les consommateurs.
- Faible vulgarisation des équipements d'ENR et d'efficacité énergétique.
- Déficit d'information/communication sur le secteur de l'énergie, notamment les applications pacifiques du nucléaire.

### 4.3.5. Perspectives

#### **Mines**

- Renforcement du cadastre minier.
- Réalisation de la cartographie au 1/50 000 des zones birrimiennes.
- Construction d'un laboratoire moderne d'analyse.
- Création d'une structure de contrôle des sociétés d'exploitation minière et pétrolière.
- Création de l'École Africaine des Mines (EAM).
- Poursuite de l'assistance à l'orpaillage et à l'exploitation minière à petite échelle.
- Mise en œuvre du Code minier et de ses textes d'application.
- Poursuite de la recherche minière et pétrolière et diversification des produits miniers.
- Audit des sociétés minières.
- Adhésion au schéma de certification du processus de Kimberly.
- Mise en place d'un mécanisme de financement approprié des activités du secteur minier.
- Poursuite de la réforme institutionnelle du secteur pétrolier.
- Production d'environ 3 millions de tonnes d'alumine à l'horizon 2015.
- Poursuite de l'exploitation de manganèse d'Ansongo par la société Mali-manganèse S.A.
- Mise en exploitation de trois nouvelles mines d'or (BAGAMA, NAMPALA et KOMANA).
- Développement de petites mines de Banankoro, de Koflatié, de Kobada (commune de Banankoro) et de Métédia (commune de Sitakily).
- Mise en exploitation d'une nouvelle mine de fer à Talari (Bafoulabé) par la société EARTHSTONE.
- Démarrage prochain des travaux de construction d'une deuxième cimenterie à Mayel

#### **Énergie**

- Élaboration des normes nationales dans le secteur de l'électricité.
- Développement d'une stratégie efficiente d'implication des partenaires au développement dans le secteur.
- Adoption des mesures incitatives pour l'acquisition des équipements d'ENR.
- Diffusion massive des équipements économes d'énergie.
- Constitution d'un stock national de sécurité pour les hydrocarbures.
- Réalisation des interconnexions Mali-Guinée et Mali-Ghana.
- Augmentation de la puissance de l'interconnexion avec la Côte d'Ivoire.
- Application de mesures de renforcement des capacités de production à travers la réalisation des centrales hydroélectriques de Kénié, Gouina, Taoussa, Sotuba 2, Markala, des microcentrales et des centrales solaires.
- Mise en œuvre du Plan de Développement de l'Électrification Rurale (PDER).
- Réalisation de la ligne «Sikasso-Bougouni-Bamako».
- Finalisation des travaux de la ligne haute tension (63 kV) Ségou-Markala-Niono.
- Réalisation des grands projets hydroélectriques et de centrales thermiques : Félou (60MW) ; Sotuba2 (6MW), Kénié (42 MW), Extension Balingué (23 MW supplémentaires), Albatros (92 MW), Taoussa (25 MW), Markala (13 MW).
- Poursuite de la mise en œuvre des programmes et projets existants dont le Projet d'Appui au Secteur de l'Energie (PASE) et le Projet Energie Domestique et Accès aux Services de Base en milieu rural (PEDASB).

## **4.4. Industrie, Commerce, Artisanat, Tourisme, Promotion de l'Investissement privé, Micro finance, Emploi**

### **4.4.1. Principales actions conduites en 2012**

#### **Industrie**

Des réalisations importantes sont à mettre à l'actif du sous secteur industrie au titre de l'année 2012, dans le cadre de l'Objectif stratégique 1 de la Politique de Développement Industriel « Améliorer l'environnement des entreprises industrielles »

#### **Amélioration du climat et de la pratique des affaires**

- Poursuite de la simplification et de l'harmonisation des procédures de création d'entreprises à travers le Numéro d'Identification Nationale (NINA).
- Amélioration de la mise en application du formulaire unique de déclaration et de paiement des impôts et taxes à périodicité mensuelle.



- Consolidation de la concertation État/secteur privé à travers la mise en place du Fonds de Garantie ainsi que l'animation des concertations des Comités Techniques restreints de Réformes sous la coordination de la Cellule Technique des Réformes du Cadre des Affaires (CTRCA).
- Réduction du délai d'instruction des dossiers de permis de construire de 30 à 19 jours et l'allègement du processus d'obtention du permis de construire (PC) pour les petits édifices (le délai d'instruction est de 11 jours).
- Suppression du permis de sortie et des redondances des contrôles pour la mainlevée des marchandises.
- Mise en place du système Echanges de Données Informatiques (EDI) lors du dédouanement et l'informatisation du formulaire de déclaration D24.
- Adoption du nouveau Code des investissements le 26 janvier 2012.

### **Appui à la Croissance**

Le soutien aux secteurs à fort potentiel de croissance a été assuré par la mise en œuvre du Projet d'Appui à la croissance. Les appuis ont concerné les composantes :

- Tourisme (51 391 700 FCFA),
- Artisanat (16 493 350 FCFA),
- Service d'appui aux entreprises (17 594 685 FCFA),
- Mines (148 694 584 FCFA).

### **Facilitation de l'accès au financement**

Le Projet d'Appui à la Croissance a été poursuivi. Les actions de promotion ont porté sur la formation des conseillers en création d'entreprises, l'élaboration des outils de gestion des PME/PMI, l'élaboration des plans d'affaires, la mise en place de la Gestion Partielle de Portefeuille (GPP) au sein de la Bank Of Africa (BOA) et d'ECOBANK.

Le Projet d'Appui au Financement des PME (PAF/PME) du Fonds de Développement Economique en cours d'exécution en partenariat avec la BRS-Mali a financé 62 PME en 2012 pour un montant global de 274 millions de FCFA.

### **Aménagement des zones industrielles et des zones franches**

Les travaux d'aménagement des zones industrielles de Dialakorobougou, Ségou et de Kayes ont connu respectivement, 20 % ; 5 % ; et 3 % de taux de réalisation. Les travaux relatifs à la viabilisation de Dialakorobougou sont très avancés et 13 entreprises y sont déjà installées.

### **Réalisation 2012 liées à l'Objectif 2 « Améliorer la compétitivité des entreprises industrielles existantes »**

- Restructuration et mise à niveau des entreprises industrielles.
- Renforcement des capacités des unités industrielles et des structures d'appui.
- Développement de la sous-traitance et des relations intra et inter branches.
- Promotion de la normalisation, de la qualité, de la propriété industrielle et de la maintenance industrielle.
- Homologation de vingt (20) normes maliennes (fruits, légumes et oléagineux : 17 normes ; chimie et environnement : 1 norme ; denrées alimentaires d'origine animale : 1 norme ; biocarburant : 1 norme).
  - Agrément de vingt deux (22) produits industriels à la Taxe Préférentielle Communautaire (TPC) de l'UEMOA et de deux (02) produits industriels au Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO.
  - Certification de BRAMALI à ISO 9001/2008 le 02 août 2012.
- Renforcement du système d'information et de communication (création et mise à jour régulière du site web de la DNI à l'adresse [www.dnindustries.meic.gov.ml](http://www.dnindustries.meic.gov.ml) entre autres).

### **Réalisation 2012 liées à l'Objectif 3 « Encourager la création de nouvelles unités industrielles et l'utilisation des meilleures idées, technologies, techniques et méthodes en s'appuyant sur les actifs de la propriété intellectuelle »**

- Restructuration du Centre malien de promotion de la propriété industrielle (CEMAPI) en service rattaché et poursuite de la promotion de nouvelles inventions nationales.
- Renforcement du tissu industriel avec le démarrage des activités de la société de cimenterie West African Cement (WACEM), la nouvelle usine de sucrerie (N-SUKALA), l'Industrie Malienne du Fer (IMAFER) et des trois usines de Grand Distributeur Céréalière du Mali (GDCM).
- Promotion de l'innovation et des transferts de technologies : six (06) inventions primées lors du Salon National des Inventions et Innovations Technologiques de 2011 ont été promues auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et le Réseau de Compétences et de Partenaires Techniques pour l'Innovation Technologique.
- Valorisation des produits locaux par les indications géographiques (sésame de Banamba, Bogolan de

San, Gomme arabique de Kayes, Bazin teinté de Bamako et Wassa Chè de Koulikoro).

## **Commerce**

Objectif 1 : Organiser et réguler le commerce intérieur et extérieur

---

### **Information commerciale**

Le site web [www.dncc.meic.gov.de](http://www.dncc.meic.gov.de) de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC) est régulièrement mis à jour et fournit des informations sur le fonctionnement de la DNCC, les activités du service, les textes législatifs et réglementaires sur le commerce et la concurrence, les données sur les intentions d'importation et d'exportation, les stocks et les prix des produits de première nécessité.

### **Suivi de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité**

Cinquante une (51) notes hebdomadaires de suivi de l'approvisionnement des produits de première nécessité ont été élaborées.

Les mesures de stabilisation pour juguler la hausse des prix des produits de première nécessité ont porté sur l'exonération fiscale sur le riz (120 000 tonnes), l'importation de sucre (85 000 tonnes) hors jumelage et la surveillance des prix et des stocks sur différents marchés sur le territoire national.

### **Suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux**

Le Mali a participé aux différentes concertations des pays de l'initiative sectorielle sur le coton à Genève au niveau des missions permanentes.

Le département en charge du commerce a aussi organisé et/ou participé à d'autres séminaires et réunions dans le cadre des négociations en cours (OMC/APE).

### **Appui aux collectivités territoriales pour l'aménagement et la gestion des marchés**

Sept communes rurales et deux communes urbaines ont été accompagnées en matière d'aménagement et de gestion des marchés et foires.

### **Poursuite de la mise en œuvre du PACD 2<sup>ème</sup> phase**

- Installation d'équipements (2 821 étals) dans certains marchés du District de Bamako, dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal.
- Financement des activités de 141 commerçants détaillants : 85 850 000 F CFA à travers la Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) et la Banque de Développement du Mali (BDM-SA).
- Organisation de 16 sessions de formation et/ou de sensibilisation en hygiène et sécurité sanitaire des aliments et en comptabilité simplifiée.
- Formation des organes de gestion et d'administration des 08 Centres de Gestion Agréés (CGA) du District de Bamako en lobbying et recherche de partenariat et leur dotation en équipements.

### **Protection du marché et du consommateur**

- 500 missions d'investigations économiques induisant 1071 procès verbaux de constat.
- Opérations spéciales de contrôle au niveau des boulangeries pour la vérification des conditions d'exercices de la profession.
- Plusieurs missions de vérification et de contrôle (540 sur les documents d'importation et d'exportation, 50 sur les documents comptables et financiers des opérateurs économiques, 9 sur les matériaux de construction, 144 sur les mesures et instruments de mesures et 8 sur la qualité des produits alimentaires).

### **Appui à la commercialisation des productions des femmes**

- Acquisition d'équipements (1 600 cagettes) pour les femmes pisteurs.
- Mise en place de système de gestion de la qualité dans les 73 PME de transformation des produits alimentaires appartenant aux femmes.
- Organisation de quatre sessions de formation à Bougouni, Sikasso, Koulikoro et Bamako à l'endroit des femmes et la formation de vingt deux femmes de la coopérative « SIGIDIYA » de Djoliba sur les techniques de séchage.
- Participation de 23 PME de transformation des produits agroalimentaires (venant des zones de Bamako, Koulikoro, Sikasso, Kolondiéba, Kadiolo, Bougouni) au Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) et

prise en charge de trois femmes lors du Salon International de Paris (SIA 2012).

Objectif 2 : Assurer la promotion des exportations

### **Promotion des produits et services maliens à l'étranger à travers**

- Accompagnement de six opérateurs économiques au Salon International de l'Agriculture à Paris.
- Participation de 52 opérateurs économiques à la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) et de 6 opérateurs économiques à l'Exposition Internationale de Yeo su (Corée du Sud).
- Exposition de produits issus du Karité lors de la 5<sup>ème</sup> conférence annuelle du Karité à Cotonou.

### **Mise en œuvre des stratégies sectorielles des filières porteuses**

#### **La Gomme arabique**

Le Projet de Renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique a été approuvé par le Conseil d'Administration du Cadre Intégré Renforcé. La signature du mémorandum est liée à la reprise de la coopération avec les partenaires. Deux acteurs de la filière gomme arabique ont été accompagnés à la « Nuit verte » à Paris en France.

#### **Le Karité**

Le document de projet de développement de la filière karité est en cours de finalisation. Le Comité d'Initiative pour la création de l'Interprofession de la filière karité a été appuyé. Des acteurs de la filière ont été accompagnés à la 5<sup>ème</sup> Conférence annuelle du Karité à Cotonou au Bénin.

#### **La Mangue**

- Traitement phytosanitaire de 7 500 ha de vergers de manguiers par deux fois.
- 35 applicateurs privés pour le traitement phytosanitaire des vergers de manguiers et d'agrumes ont été formés à Yanfolila.
- Un atelier d'information et de sensibilisation sur la lutte mécanique des mouches de fruits a été tenu à Sikasso.

### **Appui au fonctionnement de l'Unité de Transformation des fruits et légumes de Yanfolila**

- Production de 63 688 pots de confiture de mangue et 13 258 pots de confiture de papaye.
- Promotion commerciale des produits lors des salons nationaux et internationaux : le Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) de Bamako, le Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA 2012), la Nuit verte à Paris, le Salon Sumer Fancy Food Show à Washington et le Salon International de l'Agroalimentaire (SIAL) de Paris ; le suivi de l'Usine et l'approvisionnement en intrants et autres activités liées à l'exploitation.
- Acquisition d'équipements complémentaires et d'emballages (pièces de rechange, une étiqueteuse et des verrines de 28 cl).
- Organisation de trois sessions de formation à l'endroit des femmes de la Coopérative et du Personnel de Yanfolila.
- Accompagnement de l'Unité de Transformation des fruits et légumes de Yanfolila à la certification HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point ou Méthode d'analyses des risques et maîtrise des points critiques).

### **Artisanat**

La mise en œuvre du plan d'actions 2009-2013 du Document de Politique Nationale de Développement de l'Artisanat a permis de réaliser d'importantes actions, au titre de l'année 2012.

### **Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du secteur**

- Création du Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT).
- Poursuite de la vulgarisation des textes régissant le secteur de l'artisanat.

### **Infrastructures**

Les chantiers ouverts depuis 2010 sont toujours en cours de réalisation du fait des difficultés selon les chantiers (gel du BSI et suspension de la coopération avec les bailleurs de fonds).

Toutefois, les travaux de construction se poursuivent pour la plupart des chantiers :

- Village Artisanal de Mopti (75 % de réalisation),
- Siège de la Chambre de Métiers et de la Maison des artisans de Djenné ; Centre d'Appui à la Transformation Artisanale du Coton à Ségou (réception provisoire au deuxième trimestre 2013),
- Village Artisanal de Sikasso ; Siège de la Direction Nationale de l'Artisanat (réception provisoire prévue

courant 2013) ; Centre Artisanal de Ressources de la Commune II du District de Bamako (travaux achevés et équipements attendus).

### **Renforcement des capacités des ressources humaines**

- Intégration de 1 287 Apprentis en formation dual et l'admission de 733 Apprentis au test de fin de formation.
- Tenue de plusieurs ateliers de formation au profit des artisans :
  - Technique de transformation de produits locaux dans les métiers de cordonnerie, maroquinerie, bijouterie et sculpture,
  - Technique de confection de tentes,
  - Système minimum de comptabilité et de trésorerie,
  - Élaboration de programme de boulangerie à l'aide de la méthode Developing a curriculum (DACUM),
  - Organisation et gestion d'entreprise,
  - etc.

### **Promotion des produits artisanaux**

Le département en charge du secteur a organisé et/ou participé à plusieurs salons et festivals nationaux comme étrangers.

### **Développement de l'entreprise privée dans le secteur**

- Création et équipement de Centres de ressources,
- Appui technique et matériel de Centres de formation et de coopératives.

### **Production d'information sur le secteur**

- Réalisation de 104 émissions radio et 4 émissions télévisées.
- Édition du journal interne de l'APCMM « La lettre de l'APCMM ».
- Participation à l'élaboration du journal « Newsletter » de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF).
- Animation du site Web de l'APCMM.
- Tenue régulière du répertoire des chambres de métiers (37 000 inscrits au 31 octobre 2012).

## ***Tourisme***

En 2012, les établissements d'hébergement ont enregistré 46 859 arrivées pour 82 399 nuitées (194 868 arrivées pour 336 870 nuitées en 2011), soit une diminution de 76 % de 2011 à 2012, contre performance qui s'explique par les événements qui ont secoué le Mali.

### **Amélioration de la qualité des services et des prestations touristiques**

- Création de 31 établissements d'hébergement, 33 bars-restaurants-pâtisseries, 3 night-club/espaces de loisirs et 22 agences de voyages, pour un investissement de 5,260 milliards de FCFA. Ces investissements ont permis la création de 788 emplois nationaux et étrangers.
- Organisation de séances de formation à Bamako et dans les capitales régionales de Kayes, Sikasso et Mopti.
- Contrôle de 120 agences de voyages et 519 établissements de tourisme dont 310 hôtels, 100 bars restaurants, 10 night clubs et 99 espaces de loisirs.

### **Aménagement des sites touristiques**

- Le site naturel de la colline de Sébénikoro a été aménagé.
- L'étude sur la promotion et le développement de l'écotourisme sur le Gourma a été finalisée.
- L'élaboration du répertoire des sites et monuments touristiques de Bamako est commencée.

### **Promotion touristique de la destination Mali**

Le Département a organisé et/ou participé à différentes manifestations nationales ou internationales pour promouvoir la destination Mali. Avec les événements qui ont secoué le Mali plusieurs manifestations nationales ont été perturbées ou annulées.

### **Production d'informations statistiques fiables sur le secteur**

L'annuaire statistique 2011 de l'OMATHO a été publié. Le site web du tourisme est régulièrement mis à jour. Le suivi des indicateurs relatifs au tourisme a donné les résultats suivants en 2012 :

- 101 335 entrées de visiteurs internationaux par l'aéroport de Bamako-Sénou (129 975 en 2011), soit une

baisse de 22,03 %. On a compté 32 542 visiteurs par les frontières terrestres.

- Le montant des nouveaux investissements réalisés est estimé à 260 433 349 FCFA.
- 675 établissements d'hébergement ont été répertoriés.
- 9 595 emplois directs et 19 190 emplois indirects ont été créés.

### **Promotion de l'investissement Privé**

- Documentation de 10 procédures sur le site e-régulations (site d'information sur les procédures administratives d'investissement au Mali).
- Diffusion de la première édition du Guide des investisseurs 2011 au Mali.
- Mise en vigueur du nouveau Code des investissements suivant le décret N°2012-475 / P-RM du 20 août 2012 fixant ses modalités d'application.
- Amélioration du classement du Mali dans le rapport 2012 «Doing-Business» de la Banque mondiale. Le Mali est classé au 2<sup>ème</sup> rang pour l'indicateur « création d'entreprises » au sein de l'espace UEMOA et au 115<sup>ème</sup> rang sur 180 pays au niveau mondial.

### **Micro finance**

- Organisation d'une réunion du Comité de Pilotage du Financement du Plan d'Actions (CPFPA) qui a approuvé des demandes de financement des Systèmes Financiers Décentralisé (SFD), présentées au Mécanisme de Financement Commun (MFC) pour un montant total de 208 114 500 F CFA.
- Participation aux activités de regroupement des SFD partenaires du Programme Micro finance Rurale (PMR), à l'issue duquel les dossiers d'agrément des deux nouvelles associations sont en cours de traitement à la BCEAO.
- Renforcement de capacités de l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (APSF) et de ses membres.
- Poursuite des trois principaux objectifs du plan d'actions 2008-2012 :
  - ✓ le renforcement de l'environnement institutionnel, légal et réglementaire,
  - ✓ l'assainissement du secteur et la consolidation des SFD,
  - ✓ l'élargissement et la diversification de l'offre en services financiers.
- Poursuite du Projet Micro Crédit pour la Promotion de l'Entrepreneuriat des Femmes et des Jeunes (PMCFJ/FDE) pour un financement global de 1,975 milliard de FCFA en faveur de 9261 bénéficiaires dont 7411 femmes (80%) et 1850 jeunes (20%).

### **Emploi**

En 2012, les actions les plus significatives ont été les suivantes

- Bilan de la Politique Nationale de l'Emploi de 1998.
- Élaboration du projet de document - cadre de la Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi.
- Études complémentaires pour la mise en place d'un Observatoire National pour l'Emploi et la Formation (ONEF).
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Action en vue de Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP), programme d'appui aux jeunes : opération permis de conduire, octroi de kits en construction métallique, plomberie, maçonnerie, mécanique auto, électricité et bâtiment.
- Formation et équipement d'associations féminines à Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou.
- Octroi des taxis urbains.
- Organisation de sessions de formation CREE - GERME (Créer votre Entreprise - Gérer Mieux votre Entreprise) et autres modules adaptés pour les jeunes à Bamako, Koulikoro et Ségou.
- Financement et/ou garantie de projets de jeunes.
- Appui technique aux collectivités territoriales pour une approche HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) de leurs programmes.

### **Pertes d'emploi dans le secteur privé**

Courant 2012, 3 558 pertes d'emploi ont été enregistrées dans le secteur privé. Ces emplois perdus se répartissent entre 1 854 licenciements (soit 52,11 % de l'ensemble) et 1 625 mises au chômage technique (soit 45,67 % de l'ensemble). 79 emplois (soit 2,19 %) sont indiqués perdus sans plus de précision.

Les pertes d'emploi ont concerné l'ensemble des secteurs économiques. Le BTP et l'hôtellerie ont été les plus touchés. Ceci s'explique par l'arrêt des grands chantiers et la fermeture des structures hôtelières et agences de tourisme suite à l'exacerbation des difficultés depuis le 22 mars 2012.

Sur les 1 625 agents mis en chômage technique, 725 sont des travailleurs du sous secteur du Tourisme et de l'Hôtellerie, soit 44,62 % de l'ensemble.

### **Non recrutement dans le secteur public**

Les licenciements sont rares dans la fonction publique. Cependant, en 2012, les décisions de recrutement de 263 agents ont été annulées pour non-conformité aux dispositions du décret N° 2011-051/P-RM du 10 février 2011 fixant les conditions d'emploi du personnel de l'administration relevant du Code du travail.

#### **4.4.2. Évolution des indicateurs sectoriels**

Le nombre de procédures et de jours pour créer une entreprise n'a pas connu de changement de 2010 à 2012, il est resté à 3 jours.

La valeur des exportations des produits artisanaux est passée de 4 362 millions FCFA en 2011 à 4 803 millions FCFA (provisoires) en 2012, soit une progression de 10 %.

Le nombre d'arrivées dans les hôtels a régulièrement diminué entre 2010 et 2012. De -5,26 % entre 2010 et 2011 à -2,44 % entre 2011 et 2012.

De 2007 à 2009, l'évolution des créations d'emplois (publics et privés) a évolué de façon linéaire avec une moyenne de 50 % pour finalement baisser régulièrement de 2010 à 2012 : 23 828 en 2010, 20 857 en 2011 et 20 347 en 2012, soit -12,47 % en 2011 et -2,44 % en 2012.

Le montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées connaît une progression linéaire de 2010 à 2012 (10 612 millions de FCFA en 2010, 17 269 millions de FCFA en 2011 et 104 603 millions de FCFA en 2012). Le bond de 2012 par rapport à 2011 s'explique par la mise en œuvre de grands projets comme CEDIAM à Yanfolila, IMAFER à Koulikoro, les projets SAMSUMG, les unités de tomates avec les Moulins Modernes et N-SUKALA.

Les données de 2011 et 2012 concernant les SFD sont provisoires et issues des statistiques trimestrielles d'un échantillon de principales structures de micro finance.

Le taux de pénétration des SFD a subi une légère diminution (+0,92 point) en 2011, passant de 18,30 % en 2010, à 17,38 % en 2011. En 2012, les statistiques trimestrielles affichent une baisse (-0,60 point) par rapport à l'année précédente, se fixant à 16,78 %.

En revanche, le montant des crédits distribués continue de chuter, avec une première baisse (2,06 %) en 2011, en passant de 71,377 milliards de FCFA en 2010, à 69,906 milliards de FCFA en 2011. Une deuxième baisse beaucoup plus significative (-15,54 %) est perceptible à travers les statistiques trimestrielles qui affichent 59,040 milliards de FCFA en 2012.

Le taux d'emploi est une notion élargie qui englobe tous les types de situation, y compris le travail occasionnel, le travail à horaires réduits et toutes les formes d'emploi irrégulier. Il est de l'ordre de 61,15 % selon les données de l'Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) de 2010. Quant à l'emploi informel, cet indicateur comme son nom l'indique est la part de l'emploi informel dans l'emploi total et il est de 27,89 % (ANPE 2011).

#### **4.4.3. État d'exécution budgétaire**

##### **Ministère du Commerce et de l'Industrie**

Les inscriptions sur le BSI se chiffrent à 5,404 milliards de FCFA en 2012, sur lesquels 5,379 milliards ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 99,53 %.

##### **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**

Le BSI alloué se chiffre à 1,489 milliards de FCFA en 2012 sur lesquels 1,453 milliards ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 97,60 %.

##### **Programme de l'artisanat**

Le budget a connu une baisse de 9,57 % par rapport à 2011. Cette baisse est due à la contraction des budgets consécutive aux événements de mars 2012. Ainsi, sur une prévision de 862,755 millions de FCFA, 857,535 millions ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 99,39 %.

## **Tourisme**

Sur une dotation de 184 107 000 FCFA en 2012, l'exécution a été de 181 245 746 FCFA, soit un taux d'exécution de 98,45 %. Il est à noter une régression de 46,53 % par rapport à 2011.

## **Micro finance**

Sur une prévision budgétaire de 2,357 milliards de FCFA en 2012, l'exécution est de 0,538 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 22,82 %, ce qui marque un repli de 32,38%, par rapport à la dotation de 2011, imputable en partie, à la suspension de l'aide.

### **4.4.4. Problèmes et contraintes**

#### **Industrie et promotion des investissements**

Le développement industriel et la promotion des investissements demeurent confrontés à des contraintes qui expliquent le peu d'attrait du Mali pour les investisseurs, notamment étrangers. Ces contraintes sont d'ordre interne et externe aux entreprises.

##### ***Contraintes d'ordre interne à l'entreprise***

- Insuffisance de ressources humaines qualifiées.
- Qualité insuffisante de certains produits.
- Faible diversification de la production industrielle et faible valorisation des ressources locales.
- Vétusté des équipements et matériels de production.
- Insuffisance des zones industrielles viabilisées.
- Étroitesse du marché national.
- Insuffisance des infrastructures de communication et de transport et accès limité aux informations.
- Mauvaise gouvernance des entreprises.

##### ***Contraintes d'ordre externe à l'entreprise***

- Accès limité au financement et au marché extérieur.
- Coût élevé des facteurs de production et de transport.
- Fraude, contrefaçon et concurrence déloyale.
- Faiblesse des capacités des structures d'encadrement et d'appui aux unités industrielles.
- Faible articulation entre l'industrie, la recherche et les autres secteurs de l'économie.
- Insuffisance de l'approvisionnement en matières premières.

#### **Commerce**

- Importance de l'informel, caractérisé par la croissance des pratiques de concurrence déloyale ou anticoncurrentielles qui faussent le jeu du marché, affectent le climat des affaires, freinant ainsi le développement des investissements privés.
- Influence grandissante des mesures et des instruments de mesures dans les transactions commerciales pour la détermination des quantités et des volumes.
- Exigence de plus en plus grande des normes de qualité et de certification des produits pour l'accès au marché extérieur.
- Difficulté à s'adapter aux nouvelles technologies de l'information et à l'émergence des innovations commerciales.
- Manque d'interconnexion des services du commerce aux services financiers.
- Difficulté de la mise en œuvre des programmes régionaux tels qu'ECOWAS BUSINESS et le Dispositif de Surveillance Commerciale au sein de l'UEMOA.
- Insuffisance de moyens matériels et financiers des structures chargées du commerce.
- L'insuffisance de spécialisation des acteurs du Commerce.

#### **Micro finance**

##### ***Au plan institutionnel***

- Inexistence d'une centrale de risques ainsi que d'une centrale d'échanges d'informations sur la clientèle.
- Inexistence d'un dispositif de garantie des dépôts.
- Faiblesse des capacités institutionnelles des organismes d'encadrement (CPA/SFD, CCS/SFD et APSFD-Mali) et du GCNM.
- Faiblesse des capacités de l'APSFD-Mali.

##### ***Au plan de la professionnalisation et de la pérennisation des SFD***

- Faiblesse des Systèmes d'Information et de Gestion (SIG).
- Coût élevé des services offerts par les SFD dû principalement aux coûts des emprunts bancaires et des services de proximité.

- Manque d'initiatives communes et d'alliances effectives entre les SFD.

#### ***Au plan du financement.***

- Absence de contrepartie au niveau du BSI pour renforcer les structures d'encadrement de l'État.
- Insuffisance d'une offre de refinancement à court, moyen et long termes auprès des banques nationales malgré des ouvertures.
- Persistance des difficultés financières et augmentation du nombre de SFD en difficulté.
- Difficulté d'accès des femmes aux financements, due à leur insuffisance de capacités à présenter les garanties couramment exigées par les institutions de financement.

### **Artisanat**

#### ***Au niveau institutionnel.***

- Faible niveau d'organisation et de qualification des artisans.
- Faible compétitivité des entreprises artisanales.
- Insuffisance d'infrastructures de soutien à la croissance.
- Insuffisance de statistiques fiables.
- Lenteur et complexité des procédures des PTF.

#### ***Au niveau de la disponibilité des ressources financières et humaines***

- Insuffisance de sources de financement adaptées aux entreprises artisanales.
- Faible allocation budgétaire ;
- Insuffisance de personnel qualifié.
- Manque de ressources financières pour le transfert de compétences

### **Tourisme**

Les contraintes du sous secteur du tourisme sont entre autres : (i) l'insécurité dans les zones touristiques, en l'occurrence dans les Régions Nord du pays ; (ii) l'insuffisance des ressources financières, liées particulièrement à la baisse des recettes touristiques ; (iii) l'inadaptation de certains textes législatifs et réglementaires ; (iv) les difficultés de collecte de données statistiques sur toute l'étendue du territoire.

### **Emploi**

- Absence de réseau interconnecté entre les structures productrices d'informations sur l'emploi.
- Manque de moyens humains et financiers adéquats pour le suivi des activités, la collecte et le traitement des statistiques ainsi que pour la réalisation d'études ciblées.
- Absence de programme cohérent à long terme pour réduire le taux de chômage.
- Forte croissance démographique qui réduit considérablement l'incidence de la croissance économique sur l'emploi, l'économie ne créant pas suffisamment d'emplois pour absorber l'arrivée massive de jeunes sur le marché.
- Grande difficulté de mobiliser le fonds du Programme d'Appui à la Promotion de l'Emploi dans le Secteur Privé au Mali (PAPESPRIM) pour le financement des activités budgétisées et programmées.

## **4.4.5. Perspectives**

### **Industrie**

- Évaluation du plan d'actions 2010-2012 de la Politique de Développement Industriel et l'élaboration d'un nouveau plan d'actions.
- Poursuite de la restructuration et la mise à niveau des entreprises industrielles.
- Élaboration du document de Politique nationale de la qualité.
- Poursuite de la mise en œuvre du projet sucrier de Markala.
- Mise en place du cadre institutionnel de la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Agroalimentaire (SNDA).
- Poursuite des travaux de sécurisation et d'aménagement des zones industrielles.
- Sensibilisation et la formation des femmes sur les normes et la qualité.
- Élaboration et diffusion de vingt (20) normes nationales.
- Mise en place d'un système national de certification de conformité aux normes.
- Adoption et mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle 2012-2017.

### **Commerce**

- Opérationnalisation de l'Agence pour la promotion des exportations du Mali.
- Poursuite de la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale.



- Suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux.
- Adoption et mise en œuvre de la phase III du PACD.
- Démarrage du projet Gomme Arabique.
- Mise en œuvre de la stratégie sectorielle du Karité.
- Actualisation de l'Étude Diagnostique pour l'Intégration au Commerce (EDIC) et de sa matrice d'actions.
- Finalisation du document de la Politique Nationale de Développement du Commerce.
- Création d'une commission nationale de suivi des négociations OMC/APE.
- Adoption d'une loi pour la protection des consommateurs.
- Relecture des textes de création de la DNCC.
- Relecture de l'Ordonnance 025 du 18 juillet 2007 portant réglementation de la concurrence.
- Mise en œuvre du Projet d'Appui à la Spécialisation des Commerçants.

### **Investissements**

- Opérationnalisation du Conseil Supérieur du Secrétariat Technique Permanent de la Loi d'Orientation du Secteur Privé.
- Poursuite de l'amélioration du climat des affaires.
- Opérationnalisation du TRIE Unique sur le corridor Dakar-Bamako.
- Déconcentration du Guichet Unique dans trois (03) Régions administratives (Kayes, Sikasso et Ségou) .
- Actualisation et diffusion du Guide 2012 de l'investisseur au Mali.
- Mise en œuvre d'une démarche qualité en vue d'une certification ISO9001.
- Actualisation et mise en œuvre du Plan d'Actions pour l'amélioration du cadre des affaires.
- Mise en place et opérationnalisation du Guichet Unique Electronique du Commerce Extérieur et des Transports pour réduire les délais de franchissement des frontières.
- Démarrage au cours de l'année 2013 du Projet d'Appui à la Promotion de la Sécurité Alimentaire (PAPSA/FDE) pour un financement de 5000 dollars US par le Fonds Koweïtien pour le Développement avec la participation du Gouvernement du Mali à travers le BSI.

### **Micro finance**

- Élaboration et mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour le Développement de la Micro finance et son Plan d'Actions (SNDMF/PA) 2014-2017 et l'organisation d'une table ronde pour la mobilisation de son financement.
- Élaboration d'une cartographie numérisée des SFD.
- Création d'un Centre de Traitement Informatique (CTI) au Mali pour répondre aux besoins de Systèmes d'Information et Gestion des SFD de petites et moyennes tailles.
- Contribution à la mise en place d'une Solution Informatique Centralisée de Suivi des SFD de l'UEMOA, sous la supervision de la BCEAO.

### **Artisanat**

- Poursuite de la mise en place des infrastructures de base et des services d'appui à la croissance du secteur : poursuite des travaux de construction et d'équipements des villages artisanaux (Kayes, Sikasso, Mopti, Bamako et Djenné), du Centre d'Appui à la Transformation du Coton à Ségou et du Centre Artisanal de Ressources de la Commune II du District de Bamako.
- Opérationnalisation de la Direction Nationale de l'Artisanat, de l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme, du Centre de Développement de l'Artisanat Textile et du Centre de Ressources Artisanal de la Commune II du District de Bamako.
- Relecture du Code de l'Artisanat du Mali.
- Poursuite de la recherche de financement de la phase II du PDSA (PPVA) .
- Tenue régulière du répertoire des Chambres de Métiers.
- Production de guide d'informations sur les réseaux de commercialisation des productions artisanaux.
- Recherche de sources de financements adaptés aux artisans.
- Évaluation du Plan d'Action du document de la Politique Nationale de Développement du secteur de l'Artisanat.
- Aménagement des sites artisanaux de Bamako : marché de Médine et le village artisanal.
- Réhabilitation de la Maison des Artisans de Tombouctou.

### **Tourisme**

Les actions en perspective s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions de la Stratégie de Développement du Tourisme et du Programme Régional de Développement du Tourisme de l'UEMOA (PRD TOUR).

- Poursuite de la prospection dans les localités Sud, Centre et Ouest du pays.

- Diversification du produit touristique par la création de nouveaux produits touristiques, notamment : le développement de l'écotourisme dans le Bafing et dans les zones humides (Delta Central), ainsi que dans le parc de la boucle du Baoulé et dans les régions septentrionales du pays, l'étude de l'Aménagement Touristique des abords du lac de Selingué, le développement du tourisme scolaire et universitaire.
- Promotion de la destination Mali, par la participation à des manifestations touristiques sur certains marchés émetteurs de touristes et la réactualisation du nouveau site web du tourisme.
- Amélioration du système d'analyse et d'information de l'activité touristique : accroissement du nombre de points de collecte d'informations, réalisation d'enquêtes de satisfaction, mise en place de fichiers sur les opérateurs du secteur.
- Renforcement des capacités des acteurs du secteur : formation de près de 200 agents dans différents domaines d'activités.
- Opérationnalisation de l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme.
- Relecture des textes régissant le secteur du tourisme (restructuration de l'OMATHO).

## **Emploi**

- Finalisation du document-cadre de la nouvelle Politique Nationale de l'Emploi.
- Élaboration et validation du plan d'Action Opérationnel (PAO) de la PNE.
- Création de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF).
- Publication d'une revue semestrielle de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Création du Cadre Partenarial d'Orientat[i]on et de suivi de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme National de Volontariat des jeunes.

## **4.5. Culture, Jeunesse et Sports**

### **4.5.1. Principales actions conduites en 2012**

La culture est un secteur d'activités à part entière. Elle a ses acteurs spécialisés et ses besoins spécifiques. C'est aussi un domaine transversal par excellence qui entretient des liens avec tous les autres domaines sectoriels. C'est également un secteur dont la vitalité ne dépend pas seulement des pouvoirs publics ; mais aussi et surtout du dynamisme de ses acteurs indépendants et de l'engagement de toutes les forces vives de la société en sa faveur.

Les activités de Jeunesse et de Sports, qui sont au rang des priorités nationales, exigent une réforme profonde du secteur et une allocation de ressources adéquates afin de répondre aux besoins de plus en plus grandissants de la jeunesse (éducation, insertion socio-économique et santé), de la pratique sportive (ressources matérielles, financières et humaines) et institutionnels.

### ***Culture***

Un projet de Document-Cadre de Politique culturelle et son plan d'actions pour la période 2012-2017 ont été élaborés. Le document attend son adoption par le Conseil des Ministres.

L'année 2012 a enregistré la destruction d'une partie du patrimoine culturel national dans les régions du Nord, dont une partie est inscrite sur la liste du patrimoine mondial géré par l'UNESCO (Mausolées de Tombouctou et Gao et des manuscrits).. Avec l'appui de l'UNESCO, le Mali a adhéré, le 15 novembre 2012, au Deuxième Protocole de 1999 relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Ce qui lui offre la possibilité de bénéficier de l'assistance internationale du Fonds pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé. A cet égard, le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé a octroyé en décembre 2012 une assistance financière au Mali relative à des mesures d'urgence pour des activités d'inventaire, de documentation et de mise en lieu sûr d'objets culturels.

#### **Protection et promotion de l'héritage culturel**

4 455 objets ethnographiques et archéologiques ont été restaurés, rangés sur des supports en cellophane ; 2 biens classés dans le patrimoine culturel national (la Cathédrale de Bamako et les Pratiques et expressions culturelles liées au Balafon) et 6 biens inscrits. Le dossier d'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO de l'élément « la sortie

des masques et marionnettes de Markala » a été élaboré et envoyé à l'UNESCO.

#### **Le patrimoine culturel est mieux connu**

- Réalisation des études sur la divination dans le Djitoumou et le Bélédougou.
- Organisation des campagnes de prospection de sites archéologiques dans le Mandé à Dangassa dans la commune de Niagadina et en Guinée.
- Production d'œuvres photographiques sur le paysage urbain de Gao.
- Organisation de la semaine nationale du patrimoine culturel dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako sur le thème « Patrimoine culturel facteur de paix et cohésion sociale pour la consolidation de l'unité nationale ».
- Expositions sur le paysage urbain de Gao et sur la divination « Recours thérapeutique dans la tradition de Djitoumou » à Bamako et le paysage urbain de Kayes.

#### **Promotion de l'industrie cinématographique**

20 professionnels du secteur ont été formés en image. Trois films ont été produits : « le Patrimoine Culturel », « le Rire du Chacal » et « le Mali pluriel ». Le film « Toile d'araignée » a été primé au festival Vue d'Afrique au Canada ; trois films ont été exploités par le CNCM : « Da Monzon », « Toile d'araignée » et « les Concessions ».

628 films d'archives (numéros d'actualités et documentaires) ont été répertoriés au Mali dont 28 numérisés au Danemark. Cinq films maliens ont été diffusés à travers des festivals (CINEMA D'AFRIQUE, VUE D'AFRIQUE, ECRANS NOIRS, Journées Cinématographiques de Carthage et KOURIBGA et à l'intérieur du Mali).

#### **Créativité, échanges et diversité culturelle**

- Organisation à Sikasso de la 7<sup>ème</sup> édition du Festival Triangle du balafon couplée à la Rentrée Culturelle 2012.
- Appui conseil technique.
- Organisation des festivals : Festival au Désert à Tombouctou, Festival sur le Niger à Ségou, Festival les Voix de Bamako, Festival de Sélingué, Festival Jazz Koumben, la SAFRA en Guinée, Festival des Masques et Marionnettes de Markala, Danse Bamako dense, Festival de Bankoumana, Fescauris, Festival soninké de Kayes.
- Organisation d'une exposition de photographies sur le paysage urbain de Gao, dénommée « Gao, comme nous l'avons connue » dans le cadre de la Semaine Nationale du Patrimoine Culturel, édition 2012 et d'un atelier de création « Fotocréation ».
- Réalisation du projet « Sogoma dolo », concours découverte jeunes talents et de 42 prestations de formations artistiques nationales.
- Organisation et/ou l'accueil de plus de 163 événements culturels au Palais de la Culture HAB.

#### **Protection de la création**

- Acquisition et traitement de 300 documents (livres, brochures) au titre de dépôt légal par les auteurs et/ou les éditeurs maliens, de dons par l'OMC, l'OMS, l'UNESCO, l'UNICEF, l'ONU, les services publics maliens, d'achat par le budget national
- Apposition d'hologrammes sur les œuvres musicales.  
50 892 supports d'œuvres (musique et film) ont été authentifiés par l'apposition de l'hologramme (sticker) du Bureau Malien du Droit d'Auteur.
- 12 contrôles effectués : 12 387 supports saisis, 8 153 supports régularisés et 4 234 supports confisqués ;
- 7 procès intentés : 4 affaires pendantes, 3 décisions obtenues et 2 décisions exécutées.

Dans sa politique de communication, le Bureau Malien des Droits d'Auteur (BUMDA) a publié en juillet 2012 le n°00 de son Bulletin d'information.

## ***Jeunesse et Sports***

#### **Développement et promotion des activités physiques et sportives**

- Organisation des compétitions scolaires et universitaires.
- Poursuite des travaux de construction, de réhabilitation et d'équipement d'infrastructures
  - Stades CAN de Mopti et de Sikasso dotés en terrain de Handball et de Volley Ball (travaux réalisés à 95,5 %),
  - Palais des Sports à Bamako ACI 2000 (salle de basket construite à hauteur de 65,75 %),
  - Stade Mamadou Konaté (travaux relatifs à l'éclairage réalisés).

### Compétitions

Le Mali a participé aux compétitions nationales, continentales et internationales dans plusieurs disciplines : Athlétisme, Basketball, Football, Pétanque, Handball, Natation, Tennis, Cyclisme, Disciplines de combat.

### Éducation, animation, insertion socio-économique des jeunes

La mise en œuvre du Programme National de Promotion de la Jeunesse a permis la réalisation de nombreuses activités dans différents domaines :

- Participation au chantier de reboisement dans la forêt classée de la FAYA : 150 jeunes ont participé à l'activité, 145 hectares ont été reboisés, 20 100 plants mis en terre.
- Journées d'Activités Socio Éducatives.
- Journée Internationale de la Jeunesse à Niono (Ségou).
- Journée Africaine de la Jeunesse.
- Poursuite de la mise en œuvre du Centre National pour la Promotion du Volontariat (CNPV) et du Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne
- Formation et équipement des jeunes dans le Camp de Jeunesse de Soufouroulaye.

## 4.5.2. Évolution des indicateurs sectoriels

### Culture

Les indicateurs sectoriels n'ont pu être renseignés jusqu'à présent pour 2012. Il s'agit du Nombre d'emplois créés dans le secteur culturel, du Montant des exportations des produits culturels (en millions de FCFA), du Nombre d'entreprises culturelles créées et des Impôts et taxes des industries culturelles (en millions de FCFA).

### Jeunesse et des Sports

Tableau N°10 : Indicateurs sectoriels de la Jeunesse et des Sports

Indicateurs	2010	2011	2012
Nombre de disciplines encadrées	4	-	30
Nombre de structures opérationnelles	40	-	29
Nombre de compétitions organisées	2	-	30
Nombre de médailles obtenues ou records battus	134	57	76
Nombre de jeunes formés dans les infrastructures de jeunesse	706	733	1651
Nombre de jeunes insérés dans les circuits de production	150	260	159

Source : CPS/SCJ

## 4.5.3. État d'exécution budgétaire

### Ministère de la Culture

En 2012, la dotation de l'ensemble des projets/programmes en exécution s'élève à 2, 220 milliards de FCFA. Seul un projet a pu décaisser 75 millions de F CFA, soit 3,4 % de taux d'exécution.

### Ministère de la Jeunesse et des Sports

En 2012, la dotation des projets/programmes en exécution s'élève à 616,224 millions FCFA, avec un décaissement de 413 millions FCFA soit un taux d'exécution de 67 %.

## 4.5.4. Problèmes et contraintes

### Culture

- Insuffisance et vétusté des infrastructures et équipements ;
- Non habilitation et non homologation du diplôme de fin de cycle au Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté (CMM-BFK).
- Retard dans l'adoption de la Politique culturelle. .
- Insuffisance de ressources pour la réalisation des activités.
- Inadéquation du mode de décaissement pour certaines activités (production de films).

- Insuffisance de budget d'activités au niveau des Directions Régionales de la Culture et des Missions Culturelles.
- Faible concertation avec la diaspora.

### ***Jeunesse et sports***

- Inexistence d'une Fédération Nationale du Sport Scolaire et Universitaire.
- Inexistence d'un document de politique sportive.
- Faible sécurisation juridique et physique des domaines fonciers affectés au Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Insuffisance de cadres techniques qualifiés.
- Mauvaise organisation de la pratique du sport de masse.
- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements pour le sport d'élite.
- Insuffisance d'un encadrement approprié à la base.
- Insuffisance des appuis financiers alloués aux Fédérations pour assurer la promotion et le renforcement du mouvement sportif.

#### **4.5.5. Perspectives**

##### ***Culture***

- Accélération du processus d'habilitation et d'homologation du diplôme de fin de cycle du CAMM-BFK.
- Accélération du processus d'adoption de la Politique culturelle.
- Renforcement de la dotation des Directions Régionales de la Culture et des Missions Culturelles.
- Promotion du développement technologique du secteur.
- Renforcement du dialogue interculturel.
- Appui financier et technique aux promoteurs d'activités et entreprises culturelles.
- Encouragement de l'entrepreneuriat culturel formel.
- Protection juridique et sociale des artistes et travailleurs culturels.
- Restauration/Réhabilitation des biens culturels détruits.
- Identification, localisation et retour des biens culturels emportés.

##### ***Jeunesse et Sports***

- Mise en place d'une Fédération nationale du sport scolaire et universitaire.
- Élaboration d'un document de politique nationale en matière de sport.
- Renforcement des capacités des ressources humaines et amélioration des infrastructures pour assurer la promotion du sport de masse, scolaire et universitaire.
- Amélioration des subventions allouées aux fédérations pour assurer la promotion et le renforcement du mouvement sportif.
- Obtention de titres de propriété pour les infrastructures socio-éducatives et sportives.
- Participation des Jeunes aux efforts de guerre et aux échéances électorales.
- Amélioration des résultats sportifs sur les plans national et international.
- Poursuite de l'insertion socioéconomique des sportifs.
- Augmentation et consolidation de la représentation du Mali aux niveaux des instances de gestion du sport sur les plans sous régional, continental et mondial.

## 5. Axe stratégique 2 du CSCR 2012-2017 : Accès équitable aux services sociaux de qualité

### 5.1. Éducation et alphabétisation

#### 5.1.1. Principales actions conduites en 2012

##### **Éducation de Base (première composante)**

- Construction et équipement de l'Institut de Formation des Maîtres (IFM) de Ségou intégrant l'École de Formation des Éducateurs Préscolaires (EFEP).
- Généralisation du curriculum de l'enseignement fondamental pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années du premier cycle du fondamental dans les aires linguistiques bamanankan des académies d'enseignement de Koulikoro, Kati et Ségou.
- Renforcement des capacités des acteurs à construire des outils d'évaluation des performances des élèves conformément au curriculum de l'enseignement fondamental.
- Promotion de l'éducation scientifique et technologique au niveau du second cycle de l'enseignement fondamental (7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>) à travers la fourniture de malles scientifiques.
- Dotation en manuels scolaires et en matériels didactiques de l'ensemble des écoles fondamentales.
- Transfert de ressources financières aux collectivités territoriales à hauteur de 107 milliards de FCFA.

##### **Enseignement Secondaire Général (deuxième composante)**

- Augmentation régulière des effectifs entre 2009 et 2012, sans commune mesure avec ses capacités d'accueil. Ceci a engendré une situation de dépendance de l'État à l'égard du secteur privé. L'ouverture de sept nouveaux lycées publics (Koumantou, Bla, Bankass, Niono, Kangaba, Fourou et Macina) et la construction de six autres auront contribué certainement à réduire les effets de cette dépendance.
- Nouveaux programmes de 10<sup>ème</sup> et de 11<sup>ème</sup> ont été mis en œuvre et 2 195 professeurs formés à leur utilisation ainsi qu'à la didactique des disciplines.
- Adoption d'un document de politique nationale en matière d'enseignement secondaire général.

##### **Enseignement Technique et Professionnel (troisième composante)**

- Réhabilitation du lycée technique de Bamako,
- Extension d'un institut de formation professionnelle
- Élaboration et adoption d'une politique nationale en matière d'Enseignement Technique Professionnel tenant compte de l'enseignement technique et professionnel élémentaire.

##### **Formation Professionnelle (quatrième composante)**

Avec la mise en œuvre de la troisième phase du Programme d'Investissement du Secteur de l'Éducation (PISE), la formation professionnelle a été étendue aux non scolarisés et aux adultes analphabètes de 16 à 45 ans.

En 2012, malgré la situation difficile du pays, d'importantes actions ont été entreprises par les services chargés de la formation professionnelle.

- Mise en place des dispositifs de formation professionnelle
  - système d'apprentissage de type dual et des formations modulaires.
  - système de certification et de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
  - mécanisme de suivi évaluation adapté.
- Amélioration de l'offre de formation et de l'employabilité des jeunes.
- Augmentation du taux de couverture de la Formation Professionnelle et de la capacité d'accueil.
- Diversification des filières de formation.
- Évaluation de la première année de mise en œuvre du Programme décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE).
- Élaboration de programmes de Formation Professionnelle en élevage de porcs et semencier.
- Révision du programme de transformation agroalimentaire.
- Élaboration du programme de formation intitulé « reconversion et adaptation des jeunes diplômés à la recherche d'emploi ».
- Construction des Centres de Formation Professionnelle de Tominian et Yorosso, la réhabilitation de ceux de Djoliba et de Missabougou et l'octroi d'agrément d'ouverture à des promoteurs privés.
- Poursuite des actions pour la création de l'Institut National d'Ingénierie de la Formation (INIFOR).

### **Enseignement Supérieur (cinquième composante)**

Les effectifs d'étudiants ont connu une hausse significative en passant de 71 289 en 2009-2010 à 86 243 en 2011-2012. Ils étaient seulement 9 000 étudiants en 1997.

L'architecture des filières de formation a été redéfinie conformément à la réforme majeure, le système LMD (Licence-Master-Doctorat) adopté en décembre 2008.

### **Recherche Scientifique (sixième composante)**

- Mise en place d'un dispositif de financement de la Recherche (y compris le Fonds Compétitif pour la Recherche).
- Renforcement des mécanismes de diffusion et d'exploitation des résultats de la recherche (y compris la recherche linguistique).

### **Gestion/Déconcentration/Décentralisation/Planification participative de l'éducation (septième composante)**

- Transfert effectif des ressources financières de l'éducation aux Collectivités Territoriales à hauteur de 84,2 %.
- Amélioration du système de planification, de pilotage et de suivi-évaluation du programme.
- Réalisation d'infrastructures éducatives.

## **5.1.2. Évolution des indicateurs sectoriels**

### **Éducation de Base**

Les indicateurs de scolarisation, qui avaient connu une croissance remarquable jusqu'en 2008, ont reculé au cours de la période allant de 2009 à 2012. Cette période est marquée par deux événements importants que sont le 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2009, qui a établi la population totale du pays à 14,5 millions d'habitants avec un taux d'accroissement moyen annuel de 3,6 % entraînant une augmentation de la population scolarisable sans commune mesure avec les effectifs scolarisés et la crise sécuritaire, qui a engendré un déplacement massif de populations des régions du Nord vers le Sud ou vers des pays voisins. Ces événements ont gravement perturbé l'évolution de la scolarisation.

Ainsi, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au premier cycle du fondamental est passé de 81,5 % en 2011 à 78,3 % en 2012. Les taux d'admission (74,6 % en 2011 à 64,9 % en 2012) et d'achèvement (58,3 % en 2011 à 54,1 % en 2012) au premier cycle témoignent d'un recul général sur la période.

Les effectifs dans les ordres d'enseignement sont les suivants en 2012 : 2 891 107 pour l'enseignement fondamental (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles), 286 017 pour l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel), 86 243 pour l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles, Facultés et Instituts). Les effectifs de l'Éducation Non Formelle ont cru en général. Le nombre d'apprenants CED est passé de 38 560 en 2009 à 12 097 en 2012 pour une cible de 60 145 apprenants.

Il y a lieu de revoir les choix stratégiques, notamment en ce qui concerne la généralisation du curriculum en langues nationales et la baisse de la qualité des acquis des élèves.

**Tableau N°11:** Récapitulatif de l'évolution des indicateurs de suivi du secteur éducation

Indicateurs	2010	2011	2012
TBS au 1er cycle (en %)	79.5	81,5	78,3
TBS au 1er cycle des filles (en %)	73.8	74	71,4
Taux d'admission au 1er cycle (en %)	74.7	74,6	64,9
Taux d'achèvement au 1er cycle (en %)	56.3	58,3	54,1
Taux de redoublement au 1er cycle (en %)	12.9	15,3	19,2
Indice de parité TBS Filles/Garçons	0.9	0,83	0,80
Rapport Elèves/Maître au 1er cycle	50	49	40

Source : Annuaires CPS Education

## **5.1.3. État d'exécution budgétaire**

Le portefeuille des Ministères en charge de l'Education comporte dix huit (18) programmes et projets tous en exécution. Le financement total acquis (intérieur et extérieur) au 31/12/2012 est

estimé à 177,458 milliards de FCFA contre 182,640 milliards au 31/12/2011. Le portefeuille des programmes/projets est financé à 72,1 % par les ressources extérieures contre 81,1 % en 2011. L'État, à travers le BSI intérieur, finance à hauteur de 27,9 % en 2012 contre 7,4 % en 2011. Huit (8) Partenaires Techniques et Financiers interviennent en 2012 à hauteur de 127,470 milliards de FCFA contre 130,088 milliards de FCFA en 2011.

Le taux de décaissement du financement acquis est de 70,8 % en 2012 contre 79,9 % en 2011, soit une baisse de 9,1 points.

Trois séries de mesures sont envisagées par le Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEAPLN) en vue d'une plus grande efficacité dans la gestion des ressources :

- le pilotage local de la politique sectorielle qui prendra la forme de contrats d'objectifs,
- la clarification des rôles et des procédures,
- la formation et l'accompagnement des collectivités par l'administration centrale.

Dans le cadre du renforcement du partenariat avec les Organisations de la Société Civile (OSC), le Forum des ONG internationales au Mali (FONGIM) a réalisé, sur fonds propres, des activités à hauteur de 5,279 milliards de FCFA.

#### **5.1.4. Problèmes et contraintes**

##### ***Éducation de Base***

- Insuffisance des infrastructures éducatives.
- Redoublement et dysfonctionnement persistant du système.
- Insuffisance de manuels et matériels didactiques en général et de manuels en langues nationales en particulier.
- Insuffisance de formation des enseignants à l'utilisation des manuels scolaires.
- Faible appropriation du curriculum par les enseignants.
- Impact négatif de l'orpaillage traditionnel sur la scolarisation si des mesures idoines ne sont pas prises.
- Faiblesse des financements.

##### ***Enseignement Technique et Professionnel***

- Insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines en général et des formateurs en particulier.
- Insuffisance voire inexistence des équipements.
- Faible implication du secteur privé productif.

##### ***Formation Professionnelle***

- Faible niveau de qualification des jeunes sortants.
- Faible insertion professionnelle durable.
- Absence d'une stratégie nationale de certification et de validation des acquis professionnels.
- Absence d'un cadre d'orientation et de mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage.
- Insuffisance de formateurs qualifiés, de financement et d'infrastructures et d'équipements de formation professionnelle.
- Inadaptation des programmes de formation à l'Approche Par Compétences.

##### ***Enseignement Supérieur***

- Non maîtrise des effectifs d'étudiants.
- Insuffisance des capacités d'accueil des résidences universitaires
- Insuffisance d'amphithéâtres et de salles spécialisées.
- Lenteur dans l'application du système LMD.
- Insuffisance de personnel enseignant qualifié et détérioration des conditions de formation.

##### ***Recherche Scientifique***

- Faiblesse des financements et difficultés de mobilisation des fonds alloués par l'État.
- Faiblesse du cadre législatif et réglementaire pour la gestion des fonds alloués.
- Non prise en compte des contractuels par le statut des chercheurs.
- Faible diffusion des résultats de la recherche.



- Faible niveau de coopération entre la recherche et les autres secteurs d'activités.
- Insuffisance de personnel qualifié
- Absence d'un programme national de recherche.

### ***Gestion/Déconcentration/Décentralisation/Planification participative***

- Faible capacité des services à assurer les fonctions de planification, de gestion des ressources et de suivi de la performance dans un contexte de décentralisation et de déconcentration.
- Mauvaise répartition des ressources humaines entre les services centraux, déconcentrés et décentralisés de l'État.

## **5.1.5. Perspectives**

### ***Education de Base***

- Poursuite de la réforme curriculaire selon l'approche par compétences basée sur l'utilisation concomitante du français et des langues nationales.
- Formation des spécialistes en langues nationales dans les IFM et à la Faculté des Langues Arts et Sciences Humaines (FLASH), ainsi que la création des aires linguistiques par IFM.
- Introduction des langues nationales aux épreuves du Diplôme d'Études Fondamentales et du Baccalauréat.
- Poursuite de la transformation progressive des écoles communautaires en écoles publiques.
- Généralisation des subventions d'Appui Direct à l'Amélioration des Rendements Scolaires (ADARS) à l'ensemble des écoles fondamentales publiques.
- Allocation conséquente de ressources visant à réduire les inégalités géographiques et de genre tant dans l'accès que dans la rétention.

### ***Enseignement Technique et Professionnel***

- Augmentation de la couverture nationale à travers la réalisation d'infrastructures
- Poursuite de l'élaboration de nouveaux programmes pour la 12<sup>ème</sup> année et la formation des enseignants à leur utilisation.
- Recrutement des professeurs d'enseignement secondaire général ; (iv) le renforcement de la dotation des lycées en manuels scolaires.
- Poursuite de l'équipement des laboratoires et des Centres de Documentation et d'Information (CDI) des nouveaux lycées.
- Poursuite de l'équipement des salles informatiques et leur connexion à internet ; (vii) le renforcement du suivi pédagogique et administratif des lycées.

### ***Formation Professionnelle***

- Renforcement des capacités des secteurs moderne et informel.
- Appui technique à la conception et au montage des projets de création d'entreprises.
- Formation professionnelle des déscolarisés des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles de l'enseignement fondamental et des finalistes des Centres d'Education pour le Développement (CED) (formations modulaires).
- Équipement des centres de formation, des entreprises artisanales et des entreprises agricoles ; (v) l'installation des jeunes ruraux dans la riziculture.
- Poursuite de l'organisation de la bourse de l'emploi et de la formation professionnelle.

### ***Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique***

- Élaboration d'un plan de carrière.
- Mise en place d'un fonds pour la formation et le perfectionnement des enseignants et des chercheurs.
- Poursuite et l'amélioration du programme TOKTEN.
- Création d'autres universités dans les régions d'ici fin 2015.
- Mise en œuvre d'un plan de formation de nouveaux enseignants du supérieur et de nouveaux chercheurs.

## **5.2. Santé et lutte contre le VIH et le Sida**

### **5.2.1. Principales actions conduites en 2012**

#### ***Dans le domaine de la santé***

- Dissémination d'outils de suivi/supervision des Agents de Santé Communautaire (ASC) et des outils de l'accréditation des CSCOM et des CSRéf.
- Validation du document de la Politique nationale de gestion des pesticides utilisés en santé publique, du

Plan d'actions national conjoint santé/environnement, du Plan d'adaptation du secteur de la santé aux effets néfastes du changement climatique, du Plan de formation des acteurs au niveau de la tutelle et des mutuelles de santé, etc..

- Élaboration des outils d'évaluation des divers plans en cours.
- Révision des supports sur la Prise en Charge de la Malnutrition Aiguë (PCIMA), de l'adaptation des outils pour la revue à mi-parcours de la feuille de route, la validation des Politiques Normes et Procédures (PNP) en Nutrition.
- Révision du Système d'Informations Hospitalier.
- Renforcement des capacités en matière de planification décentralisée dans le cadre de l'élaboration des Plan de Développement Sanitaire de Cercle (PDSC).
- Renforcement du plateau technique de certaines infrastructures sanitaires en équipements SONU (Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence).
- Approvisionnement en produits contraceptifs et en kits de Santé de la Reproduction, dont des kits pour la prise en charge des viols et leur complication.
- Elaboration du nouveau Plan décennal de développement sanitaire et social (PDDSS II).

#### **Point sur le processus d'élaboration du nouveau PDDSS/PRODESS**

Le processus d'élaboration du nouveau plan a débuté en 2011, mais il a été fortement perturbé en 2012 à cause de la crise que le pays a vécue. Le processus comportait :

- Une phase d'évaluation qui a été complètement réalisée. Il s'agit de (i) l'évaluation du Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social 1998-2007, du Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS II) de 2005-2009 et de sa phase de prolongation 2009-2011 ; (ii) de l'analyse de situation des Programmes de Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; (iii) et de l'évaluation conjointe des stratégies et plans nationaux (JANS - Joint Assessment of National Strategies and Plans).
- Une phase d'élaboration proprement dite qui se poursuit actuellement. Les principales étapes réalisées sont : (i) la production du nouveau plan en cours de validation ; (ii) la formation des équipes de districts et de régions (8 Régions + District de Bamako) en planification sanitaire décentralisée ; (iii) le démarrage de l'élaboration des plans quinquennaux dans certains districts sanitaires.

La crise politique et sécuritaire a impacté sur la nature et l'ampleur des activités réalisées. La destruction de la plupart des structures sanitaires dans les régions du Nord, a nécessité des réajustements pour répondre aux besoins d'urgence. Les initiatives développées, pour apporter une réponse à cette crise, concernent l'élaboration de :

- plan d'urgence,
- plan de contingence.
- cluster santé et nutrition,
- plan d'évaluation des besoins de la zone tampon (zones frontalières avec les régions du Nord).

#### ***Dans le domaine de la lutte contre le VIH et le SIDA***

- Revue du Cadre Stratégique National de Lutte contre le SIDA (CSN) 2006-2010
- Étude du Fonds National de Lutte contre le SIDA.
- Estimation des flux de ressources et de dépenses nationales de lutte contre le VIH et le SIDA
- Élaboration du CSN 2013-2017.

### **5.2.2. Évolution des indicateurs sectoriels**

**Tableau N°12:** Récapitulatif des indicateurs de couverture sanitaire 2007-2012

<b>Indicateurs</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Nombre de CSCOM fonctionnels	826	873	993	1050	1086	1134
Paquet Minimum d'Activités (PMA) < 5 Km (%)	53	58	57	58	59	56
Paquet Minimum d'Activités (PMA) < 15 Km (%)	79	80	85	88	84	85
Fréquentation (NC/Habitants/An)	0,29	0,29	0,33	0,33	0,32	0,31
Consultations Prénatales (%)	78	82	90	79	76	68
Accouchements Assistés (%)	58	61	64	57	58	57

Indicateurs	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux vaccination DTCP3/Penta3 <12mois (%)	94	94	101	92	88	88
Taux d'utilisation des services PF (%)	4,17	4,05	4,55	4,86	6,13	5,79
Taux de prévalence VIH/SIDA parmi les femmes enceintes (en %)	2,80		2,70	1,92	2,24	1,78

Source : DNS Annuaire SLIS 2012

La plupart des indicateurs ont affiché une tendance à la baisse en 2012 comparativement à l'année 2011, attribuable à la crise sociopolitique et sécuritaire qui a fortement perturbé le système de santé des régions du Nord ainsi que les cercles de Tenenkou, Douentza et Youwarou dans la région de Mopti. A cela, il faut ajouter la suspension de la plupart des aides bi et multilatérales directes à l'Etat, suite au Coup d'État de mars 2012, à l'exception de l'aide du Système des Nations Unies (SNU).

### Création de centres de santé

Le nombre de nouveaux centres de santé créés en 2012 est de 48, contre 44 en 2011. Malgré la création de ces nouveaux CSCOM, il n'y a pas d'amélioration de l'accès dans un rayon de 5 Km en 2012. Cela s'explique par le fait que la plupart des créations interviennent à l'intérieur d'une aire déjà fonctionnelle.

### Consultations prénatales (CPN)

Le taux de couverture national en CPN continue de baisser depuis 2009 en passant de 76 % en 2011 à 68 % en 2012. Par rapport à cette moyenne nationale, les régions de Gao (6 %), Kidal (11 %), Tombouctou (12 %) et Mopti (60 %) ont enregistré les plus faibles taux. En dépit de l'impact de la crise sécuritaire, cette faiblesse pourrait s'expliquer par la faible disponibilité des ressources humaines qualifiées, la faible sensibilisation des populations sur les avantages de la consultation prénatale, l'insuffisance de formation et de recyclage du personnel existant, l'insuffisance de supervision du personnel, la faible couverture géographique des localités en structures de santé, la mobilité du personnel et la faiblesse dans la collecte des données.

Les régions de Ségou, Sikasso, Kayes et Koulikoro enregistrent des taux de CPN plus élevés que la moyenne nationale, de l'ordre de 71 % à 74 %. Bamako enregistre le meilleur taux de CPN avec 93 %. Les meilleurs taux des régions situées au Sud, s'expliqueraient par la contribution des acteurs communautaires de santé dans la sensibilisation à la base et la bonne couverture géographique à travers la création de nouveaux CSCOM fonctionnels.

### Accouchements assistés

Le taux de couverture national en accouchements assistés a baissé de 58 % en 2011 à 57 % en 2012. Les niveaux sont alarmants dans les régions de Tombouctou (1 %), Gao (2 %), Kidal (3 %) et Mopti (44 %), qui ont enregistré les plus faibles taux. En dépit de l'impact de la crise sécuritaire, cette faiblesse pourrait s'expliquer par la faible disponibilité des ressources humaines qualifiées, la faible sensibilisation des populations sur les avantages des accouchements assistés, la faible couverture géographique des localités en structures de santé, la mobilité du personnel et la faiblesse dans la collecte des données.

Les meilleurs taux des régions situées au Sud s'expliqueraient par la concentration des populations du Nord dans ces régions et la bonne couverture géographique. Les taux des régions de Sikasso (65 %), Koulikoro (63 %) sont supérieurs à la moyenne nationale tandis que ceux des régions de Ségou (56 %) et Kayes (53 %) sont inférieurs à la moyenne nationale. Bamako possède le taux le plus élevé d'accouchements assistés, soit 92 %.

### Utilisation des services

La moyenne nationale en utilisation des services a baissé de 0,32 nouveau contact par an et par habitant en 2011 à 0,31 en 2012. Par rapport à cette moyenne nationale, les régions de Gao (0,03), Tombouctou (0,08), Kidal (0,16) et Mopti (0,19) ont enregistré les plus faibles taux. En dépit de l'impact de la crise sécuritaire, cette faiblesse pourrait s'expliquer par la faible disponibilité des

ressources humaines qualifiées, la faible couverture géographique des localités en structures de santé, la mobilité du personnel et la faiblesse dans la collecte des données.

Les meilleurs taux des régions situées au Sud (de 0,32 pour Koulikoro à 0,40 pour Sikasso) s'expliqueraient par la concentration des populations du Nord dans ces régions, la contribution des acteurs communautaires de santé et la bonne couverture géographique à travers la création de nouveaux CSCOM fonctionnels. Bamako enregistre le taux le plus élevé en terme d'utilisation des services de santé, soit 0,44.

### **Couverture en Vaccin Anti Rougeole (VAR)**

La moyenne nationale de couverture en VAR est passée de 82 % en 2011 à 87 % en 2012. Par rapport à cette moyenne, les régions de Kidal (17 %) et Gao (20 %) ont enregistré les plus faibles taux. En dépit de l'impact de la crise sécuritaire, cette faiblesse pourrait s'expliquer par la faible disponibilité des ressources humaines qualifiées, la non ou la faible tenue des activités de stratégies avancées et/ou des équipes mobiles, la faible mobilisation des ressources financières, l'insuffisance de moyens logistiques, la mobilité du personnel et la faiblesse dans la collecte des données.

Toutes les autres régions, y compris le district de Bamako, enregistrent au moins 80 % de couverture en VAR. Le taux le plus élevé (95 %) est enregistré à Koulikoro, Sikasso et Mopti. Les meilleurs taux des régions situées au Sud s'expliqueraient par l'appui de certains partenaires ou ONG surtout à Tombouctou (82 %) et l'amélioration de la couverture géographique par la création de nouveaux CSCOM fonctionnels.

### **Couverture vaccinale anti Diphtérie-Tétanos-Coqueluche-Poliomyélite (DTCP3/Penta3)**

La moyenne nationale en couverture vaccinale DTCP3/Penta3 est restée stable à 88 % entre 2011 et 2012. Par rapport à cette moyenne, les niveaux sont alarmants dans les régions de Gao (0 %), Kidal (1 %) et Tombouctou (6 %). En dépit de l'impact de la crise sécuritaire, cette faiblesse pourrait s'expliquer par la faible disponibilité des ressources humaines qualifiées, la non ou la faible tenue des activités de stratégies avancées et/ou des équipes mobiles, la faible mobilisation des ressources financières, l'insuffisance de moyens logistiques, la mobilité du personnel et la faiblesse dans la collecte des données. Particulièrement, le taux de Gao serait dû à la non disponibilité des supports de collecte de routine pendant la crise et la non transmission des données des ONG intervenant dans la région.

La région de Sikasso possède le taux le plus élevé (103 %). Elle est suivie de Bamako (99 %), Ségou et Mopti (97 % chacune), Koulikoro (93 %) et Kayes (88 %). Les meilleurs taux des régions situées au Sud s'expliqueraient par l'appui de certains partenaires ou ONG et l'amélioration de la couverture géographique par la création de nouveaux CSCOM fonctionnels.

### **Nombre de couple-années protection (protection contraceptive)**

Le nombre de couple-années protection (CAP) est passé de 209 150 en 2011 (soit 5,71 % de taux de protection contraceptive) à 264 229 en 2012 (soit 6,89 % de taux de protection contraceptive). Les régions de Gao et Tombouctou enregistrent les taux les plus faibles, quasiment nuls, alors que Bamako a le taux le plus élevé (soit 13,69 %). Les taux observés à Gao et Tombouctou sont dus à la crise sécuritaire, la non collecte des données en raison de la destruction des structures de santé et l'absence du personnel de santé.

L'impact de la crise politique et sécuritaire semble faible dans l'ensemble. Cela pourrait s'expliquer par les mesures alternatives, non prises en compte par le Budget d'Etat, notamment les actions entreprises avec les partenaires (ONG, agences du SNU). Ces actions ont permis de limiter l'impact négatif de la crise et de préserver ainsi certains acquis à travers la mobilisation des acteurs étatiques et non étatiques (OSC) dans le cadre des actions de vaccination, d'accouchements assistés, etc. Cependant, il est probable que l'impact négatif soit plus ressenti en 2013-2014 au niveau de certains indicateurs, notamment dans le domaine de la lutte contre les maladies, qui avait connu une suspension des financements du Fonds Mondial avant 2012.

### 5.2.3. État d'exécution budgétaire

Le montant total reçu atteint à peine la moitié du budget prévu (48,7 %) à cause de la suspension de la coopération de la plupart des partenaires. Malgré l'effort de l'État qui dépasse les prévisions et l'exécution satisfaisante des dépenses, le taux de réalisation reste faible (47,3 %) compte tenu du faible niveau de mobilisation des ressources extérieures (25,8 %). Le total des dépenses réalisées par l'ensemble des acteurs est réparti entre les dépenses de fonctionnement pour 74,115 milliards FCFA (89,8 %) et les dépenses d'investissement pour 8,420 milliards FCFA (10,2 %) en 2012.

### 5.2.4. Problèmes et contraintes

- Difficultés de mobilisation des fonds et de ressources matérielles.
- Difficultés d'approvisionnement adéquat des structures de santé en intrants et produits de prise en charge des cas de malnutrition.
- Suspension du financement des activités par la plupart des partenaires.
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées et de moyens logistiques.
- Baisse du budget d'État.
- Perturbation des activités de santé dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal, ainsi que dans les cercles de Youwarou, Tenenkou et Douentza dans la région de Mopti.

La suspension des financements extérieurs dans le cadre de la lutte contre le VIH et le Sida a entraîné le départ d'une partie importante des ressources humaines.

### 5.2.5. Perspectives

#### A court terme

- Renforcement du système de référence et contre référence.
- Extension de l'audit des décès maternels à d'autres districts.
- Évaluation de l'application de la gratuité de la césarienne.
- Évaluation de la stratégie Survie de l'Enfant.
- Appui à l'organisation du système de transport entre le village et le CSCOM.
- Intégration du traitement de masse contre les schistosomiasés et les autres Maladies Tropicales Négligées (MTN).
- Mise en œuvre du Plan d'action de développement de la nutrition.
- Poursuite de l'approche d'accréditation des CSCOM et CSRéf.
- Poursuite de la médicalisation de la première ligne du système de santé.
- Poursuite du suivi des structures privées.
- Renforcement des capacités techniques de riposte aux épidémies.
- Validation et diffusion du rapport de l'Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM V) qui n'a pas couvert l'ensemble du pays.
- Elaboration d'un plan (PDDSS II) et d'un nouveau programme en vue de cadrer l'ensemble des interventions. Pour cela les actions suivantes restent à mener : (i) élaboration et validation du plan quinquennal consolidé des régions, (ii) consolidation des priorités des structures centrales, (iii) mise en commun des plans consolidés des régions et des priorités des structures centrales, (iv) élaboration et validation de la première phase quinquennale (2013-2017) du PDDSS 2013-2022 et de son Cadre de dépenses à moyen terme, (v) révision du cadre commun de suivi, du COMPACT et des outils de planification adaptés au nouveau PDDSS.

Spécifiquement, dans le domaine de la lutte contre le VIH et le SIDA

- Validation du CSN 2013-2017.
- Mise en place du Fonds National de Lutte contre le SIDA.
- Redynamisation de la collaboration avec les OSC par le renforcement des capacités de nouveaux acteurs.

#### A moyen et long termes

- Disponibilité de nouvelles infrastructures sanitaires.
- Extension de la Prévention de la Transmission Mère-Enfant (PTME) et de la stratégie Soins Essentiels dans la Communauté (SEC).

- Réalisation de l'enquête secondaire sur la Planification Familiale (PF).
- Appui à l'organisation du système du transport entre le village et le CSCOM.

### **5.3. Actions humanitaires, protection sociale et économie solidaire**

#### **5.3.1. Principales actions conduites en 2012**

Les efforts au cours de l'année 2012 ont été axés principalement sur la gestion des personnes déplacées du Nord. Les appuis de l'État, des Organisations du Système des Nations Unies, des ONG et certaines coopérations bilatérales ont apporté une réponse relativement satisfaisante à l'urgence humanitaire suite à l'occupation des régions du Nord.

#### ***En matière de développement social (actions humanitaires)***

##### **Dans le domaine du renforcement de la solidarité et la lutte contre l'exclusion**

La promotion des personnes vulnérables a beaucoup régressé en 2012. Les taux de réalisation des objectifs varient de 12 % pour les demandes d'appareillage satisfaites à 54 % pour les comités de Réadaptation à Base Communautaire suivis. Seulement moins du tiers (28 %) des personnes handicapées enregistrées sont suivies et 10 % sont réinsérés.

##### **Dans le domaine de la promotion de l'intégration socioéconomique des personnes âgées**

Tous les résultats sont à la baisse en 2012. Les taux d'atteinte des objectifs varient de 9 % pour l'enregistrement des personnes âgées à 41 % pour la satisfaction de leurs demandes..

##### **Dans le domaine de l'insertion socioéconomique des femmes et enfants en situation difficile**

Les actions sont en hausse en matière d'assistance/suivi des femmes démunies seules chargées de famille (18 % de taux d'atteinte de l'objectif), de scolarisation des enfants en situation difficile, d'enregistrement et de réinsertion de ces enfants. Par contre, on enregistre une contre performance en matière d'enregistrement, de prise en charge médicale et de réinsertion des femmes porteuses de fistule vésico vaginale.

##### **Dans le domaine des actions humanitaires et l'aide sociale**

Le nombre de personnes en besoin d'assistance humanitaire a connu un essor inhabituel. Les taux d'atteinte des objectifs varient de 1 % pour le suivi des personnes en détresses à 44 % pour la prise en charge médicale des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA. Fin 2012, près de 480 000 personnes ont quitté leur domicile dans les régions du Nord suite au conflit armé : environ 292 000 seraient déplacées au Mali tandis que 177 000 se seraient réfugiées à l'étranger (OCHA, janvier 2013)<sup>5</sup>.

Les données nationales montrent que la majorité des personnes déplacées est constituée de femmes et d'enfants.

**Tableau N°13:** Situation des personnes déplacées au 31 décembre 2012

Régions	Nombre de personnes déplacées		
	Homme	Femme	Total
Kayes	1 206	1 014	2 220
Koulikoro	1 703	2 096	3 799
Sikasso	6 297	6 390	12 687
Ségou	14 371	15 265	29 636
Mopti	19 950	20 106	40 056
Bamako	23 349	23 943	47 292
Total	66 876	68 814	135 690

**Source :** DNDS - Compilation des données des Directions Régionales

<sup>5</sup> Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) - Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires

**Dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles des communautés**

6 184 leaders ont été formés et 1 275 associations appuyées.

**Dans le domaine de l'amélioration de l'accès des plus pauvres aux Activités Génératrices de Revenus (AGR)**

1 403 AGR ont été financées et 58 infrastructures de base réalisées en 2012. Ces actions sont en baisse respectivement de 29 % et 99 % par rapport à leurs niveaux de 2011.

302 groupements ont bénéficié de fonds de garantie pour un taux de réalisation de 93 %.

***En matière de protection sociale et d'économie solidaire*****Point sur le développement des mutuelles**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'extension de la couverture maladie :

- 61 mutuelles de santé ont été cofinancées par l'État.
- 345 membres de comités d'initiatives des mutuelles ont été formés sur le processus de mise en place d'une mutuelle de santé.
- 22 agents sociaux de cercles ont été formés sur le suivi contrôle des mutuelles de santé.
- 282 agents des structures de soins ont été formés sur les notions de base de la mutualité, la mutuelle de santé, ainsi que le conventionnement.
- 92 leaders communautaires ont été formés en mutualité à Niono.
- un plan de communication sur la mutualité a été élaboré et validé en 2012.
- 11 mutuelles de santé ont été créées par la restructuration de 15 mutuelles.
- 9 mutuelles de santé à Tombouctou ont été appuyées.
- 10 conférences-débats ont été organisées sur la mutualité dans 10 établissements d'enseignement secondaire (technique et professionnel) de l'Académie de la Rive Droite.
- un plan de formation sur la mutualité a été élaboré et validé en 2012 ;
- l'Union des Mutuelles de Santé du district sanitaire de Sikasso a été mise en place.

**Point sur le développement des sociétés coopératives**

- Validation du document de la politique nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire et son plan d'actions 2014-2018.
- Organisation de 10 conférences-débats sur les sociétés coopératives en milieu scolaire.

**Point sur la mise en œuvre du Régime d'Assistance Médicale (RAMED) :**

Démarrage timide du RAMED (seulement 1526 personnes inscrites, soit 0,2% de la population malienne totale).

**Point sur la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)**

- Création d'espaces AMO dans des centres de santé et leur dotation en moyens matériels et humains.
- Poursuite de l'immatriculation des personnes assujetties à l'AMO.  
la production de 42 164 récépissés (cumul de 71 030 au 31/12/2012) et de 36 136 cartes d'assurés (dont 6 000 détruites suite aux événements tragiques de mars 2012).
- la négociation et la signature de conventions avec différents prestataires de soins des secteurs public et privé (1 294 structures conventionnées au 31/12/2012).

**Point sur l'élaboration de la feuille de route pour la couverture maladie universelle :**

- Réalisation de l'étude de faisabilité de l'établissement de passerelles entre l'AMO, le RAMED et l'assurance mutualité d'une part et d'autre part avec les autres dispositifs de couverture sanitaire instaurés par l'Etat ;
- Elaboration en cours de la politique de financement de la santé.

**5.3.2. Évolution des indicateurs sectoriels*****Indicateurs de développement social (actions humanitaires)*****Tableau N°14:** Évolution des indicateurs du cadre commun de développement social (en %)

Indicateurs	Situation 2011	Situation 2012	Prévision 2012
Pourcentage de satisfaction en besoin d'appareillage	63,3	41,5	100
Pourcentage de prise en charge médicale des personnes démunies	62,7	4,4	95

Pourcentage de satisfaction des demandes des personnes âgées	83,2	83,3	100
Pourcentage d'enfants en situation difficile scolarisés	64,3	92,6	100
Pourcentage de satisfaction de demandes de secours	82,7	85,3	100
Nombre d'AGR financées à l'endroit des femmes seules chargées de famille	19	0	200

Source : DNDP Rapport d'évaluation 2012

Les indicateurs du cadre commun sont globalement en dessous de leur niveau de 2011 et ils n'ont pas atteint les objectifs préalablement fixés pour 2012. Cette contre performance est à mettre au compte du contexte général de la crise politique et sécuritaire. Ses conséquences humanitaires ont polarisé les efforts sur les personnes déplacées en détresse souvent au détriment des groupes cibles classiques du développement social.

Toutefois, certains indicateurs ont été plus ou moins proches de leur niveau antérieur du fait que les activités en faveur des couches concernées (personnes âgées, enfants en situation difficile et personnes démunies) ont été maintenues surtout dans les régions non occupées.

### **Indicateurs de protection sociale et d'économie solidaire**

**Tableau N°15:** Évolution des indicateurs des sociétés coopératives

<b>Indicateurs</b>	<b>Situation 2011</b>	<b>Situation 2012</b>	<b>Prévision 2012</b>
Nombre de sociétés coopératives créées (efforts annuels)	250	6 175	150
Nombre total de sociétés coopératives avec récépissé	17 340	23 515	17 490
Nombre de sociétés coopératives fonctionnelles	7 861	8 325	8 696
% de sociétés coopératives fonctionnelles	45,3	35,4	50
% d'Associations de Santé Communautaire (ASACO) fonctionnelles	65	70	70

Source : DNPSES Rapport d'évaluation 2012

En 2012, il y a eu dix fois plus de création de sociétés coopératives que prévues. L'une des explications d'un tel engouement est le fait que certains projets et programmes ont décidé de ne plus financer les associations et de centrer leurs appuis sur les sociétés coopératives. Beaucoup d'associations se sont ainsi transformées en coopératives. La crise politico-sécuritaire pourrait expliquer en partie la faible fonctionnalité des sociétés coopératives.

**Tableau N°16:** Évolution des indicateurs des mutuelles

<b>Indicateurs</b>	<b>Situation 2011</b>	<b>Situation 2012</b>	<b>Prévision 2012</b>
Nombre de mutuelles agréées (efforts annuels)	12	9	65
Nombre de mutuelles de santé agréées (efforts annuels)	11	9	65
% de la population couverte par les mutuelles	3,7	4,8	4,9
% de la population couverte par les mutuelles de santé	3,1	4,0	4,7
Nombre de mutuelles fonctionnelles (cumul)	163	172	228
Nombre de mutuelles de santé fonctionnelles (cumul)	155	164	220

Source : DNPSES Rapport d'évaluation 2012

L'écart important entre la prévision de création de mutuelles et la réalisation s'explique par la faible opérationnalité de la stratégie nationale d'extension de la couverture maladie par les mutuelles de santé en raison du retard accusé dans son démarrage du fait de la crise et le gel des financements



de la plupart des bailleurs de fonds.

### **Concernant l'AMO**

63 868 assurés ont été immatriculés en 2012 dont 37 799 à la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) et 26 069 à l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS). Le nombre total de personnes immatriculées (y compris les ayants droit) a atteint 465 694 dont 63 % à la CMSS et 37 % à l'INPS. Ce nombre total enregistre une augmentation de 131 % par rapport à celui de 2011.

Le nombre de non-adhérents à l'AMO est de 58 796 en 2012, dont 20 908 fonctionnaires de l'État, 8 339 fonctionnaires des Collectivités Territoriales, 2 561 salariés de l'administration (conventionnaires), 2 044 pensionnés de la CMSS, 23 157 travailleurs du secteur privé et 1 787 pensionnés de l'INPS.

### **5.3.3. État d'exécution budgétaire**

#### ***En matière de développement social (actions humanitaires)***

Le taux de mobilisation n'atteint pas 50 % suite à la rectification apportée au budget d'État en 2012. La totalité du montant reçu constitue des dépenses de fonctionnement allouées aux volets du développement des ressources humaines (77 %) et du développement institutionnel (22 %). Le reste (1 %) a été consacré aux actions de lutte contre la pauvreté. La contribution des partenaires a presque triplé en réponse aux actions humanitaires d'urgence.

#### ***En matière de protection sociale et d'économie solidaire***

L'État reste de loin la principale source de financement avec un taux de mobilisation de 67,25 %. Ce montant représente essentiellement la masse salariale allouée au personnel et le cofinancement des mutuelles de santé. La mobilisation des ressources auprès des PTF n'atteint presque que le quart des prévisions, en raison du gel des financements suite au Coup d'État du 22 mars 2012.

### **5.3.4. Problèmes et contraintes**

#### ***En matière de développement social***

Il est difficile de faire une analyse critique des stratégies en fonction des résultats dans le contexte de la crise de 2012. C'est principalement l'insuffisance de ressources financières qui a impacté négativement l'atteinte des résultats plus que les procédures et les choix stratégiques.

#### ***En matière de protection sociale et d'économie solidaire***, ce sont :

- l'insuffisance de financement des différents plans et stratégies.
- le retrait des différents partenaires du fonds ABS.
- le retard dans la mise à disposition des ressources financières.
- le manque d'un fonds d'appui technique et d'un fonds national de garantie pour les sociétés coopératives et les mutuelles de santé.
- le faible taux d'adhésion de la population aux mutuelles de santé.
- la vétusté du parc auto-moto.

**Particulièrement, la mise en œuvre de l'AMO** est confrontée aux problèmes suivants :

- Difficultés de retrait de récépissés et cartes AMO par les assurés au niveau des Organismes Gestionnaires Délégués (OGD).
- Inexistence d'informations sur les ayants droit des assurés dans la base de données.
- Non spécification de la nature des cotisations de l'INPS perçues par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM).
- Retards de paiement des prestataires de soins dus à la faiblesse du contrôle médical et du suivi des prescripteurs.
- Surcharge de travail au niveau des bureaux des entrées des structures sanitaires.

Pour pallier ces difficultés, la CANAM distribue les récépissés et les cartes d'assurés en les envoyant directement dans les entreprises ou dans les services concernés. Cependant, il convient d'organiser des missions de contrôle de la distribution des récépissés par les OGD à Bamako et dans les Régions pour établir éventuellement la situation des cotisations payées par les

entreprises. La CANAM doit aussi accélérer la mise en place d'espace d'accueil AMO dans les structures sanitaires et poursuivre la sensibilisation du personnel sanitaire à l'utilisation des supports AMO. Les autres mesures concernent les OGD qui doivent, notamment :

- (i) procéder à une saisie correcte des dossiers dans la base de données ;
- (ii) prendre les dispositions nécessaires pour la liquidation des feuilles de soins.

### **5.3.5. Perspectives**

#### ***À court terme***

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'Actions National d'Extension de la Protection Sociale (2011-2015).
- Assurer la mise en œuvre de la Politique de l'Economie Sociale et Solidaire et de son plan d'action.
- Participer à la 18<sup>ème</sup> édition du mois de la solidarité et de lutte contre l'exclusion.
- Réaliser une étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds national des risques et calamités pour le monde agricole.

#### ***A moyen et long termes***

- Poursuite de la mise en œuvre de la Politique de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'extension des mutuelles de santé dans sa phase pilote.
- Mise en œuvre effective des programmes de transfert monétaire au bénéfice des populations vulnérables.
- Élaboration d'un mécanisme de protection sociale spécifique au monde agricole.
- Mise en œuvre de la couverture maladie universelle.

#### **Concernant l'AMO**

- Élaboration et l'adoption des textes réglementaires restants de l'AMO (notamment les décrets sur les procédures de facturation et de paiement des prestations de soins, les conditions et les modalités d'assujettissement des assurés volontaires de l'INPS).
- Enrôlement d'au moins 20 000 assujettis par mois.
- Signature de Conventions avec les prestataires de soins de santé (l'INPS et la MUTEC - Mutuelle des Travailleurs de l'Education et de la Culture).
- Elaboration du schéma directeur 2014-2018.
- Sécurisation du système informatique.
- Renforcement de la mise en œuvre du plan de communication.
- Suivi du recouvrement des cotisations au sein des OGD.
- Évaluation de la qualité des soins dispensés aux assurés dans les structures sanitaires.
- Réalisation d'une étude actuarielle de l'AMO en 2013.
- Mise en place d'un plan de trésorerie.

## **5.4. Sécurité alimentaire et Nutrition**

En vue de répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire, le Gouvernement du Mali a élaboré et adopté en 2002 la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) inscrite parmi les priorités du CSLP. Elle vise à satisfaire les besoins essentiels des populations et intègre, notamment des objectifs d'augmentation et de diversification de la production agricole, l'amélioration des revenus des populations et le développement de la transformation des produits locaux.

Déoulant de cette Stratégie, le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNNSA) a été formulé par le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) avec l'appui de la FAO, sur la base des politiques et stratégies en cours, notamment le CSCR, la Loi d'Orientation Agricole (LOA), la SNSA, les OMD et des expériences réussies en matière de sécurité alimentaire. Il est un programme intégré étendu à tout le pays et ciblant prioritairement les villages/fractions les plus vulnérables.

### **5.4.1. Principales actions conduites en 2012**

#### **Dans le domaine de la Sécurité alimentaire**

Suite à la mauvaise campagne agricole 2011/2012, qui a eu comme conséquence une crise alimentaire, le CSA et ses partenaires ont entrepris les actions suivantes à travers tout le pays :

- **la mise en œuvre du Plan d'Actions d'Urgence de Réponses, pour venir en aide à plus de 4 600 000 personnes vulnérables recensées dans 210 Communes, dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal :**
  - achat de 49 080 tonnes de céréales pour la distribution gratuite dans les communes en difficultés alimentaires ;
  - achat de semences de céréales sèches ;
  - achat de semences de pommes de terre ;
  - achat de 15 000 tonnes de céréales pour la reconstitution du Stock National de Sécurité;
  - achat de 35 000 tonnes de riz pour la constitution du Stock physique d'Intervention de l'Etat (SIE) à Bamako et dans les chefs lieux de régions du Nord et de Kayes) ;
  - amélioration de la disponibilité de l'aliment bétail et des produits vétérinaires ;
  - achat de 88 012 tonnes de céréales pour vente à prix modérés ;
  - prise en charge de frais de transport des quantités à distribuer gratuitement ;
  - coordination aux niveaux national et sous régional de la mise en œuvre et du suivi des actions d'atténuation des crises alimentaires ;
  - communication large du plan d'actions d'urgence ;
  - poursuite du suivi des communes en matière de vulnérabilité, notamment par le renforcement de l'enquête du Système d'Alerte Précoce (SAP) ;
  - mise en place à temps des lignes de crédit pour le financement de la commercialisation des céréales ;
  - mise en œuvre de stratégies appropriées (Vivres contre Travail, travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre, etc.) en vue de limiter l'exode rural de la population, notamment des jeunes ruraux ;
  - poursuite des actions de sensibilisation des populations pour sauvegarder l'importante biomasse fourragère à travers la lutte contre les feux de brousse surtout dans la bande sahélienne ;
  - les appuis à la réhabilitation des infrastructures socioéconomiques détruites suite aux inondations, notamment les barrages ;
  - intensification des activités d'appui à la nutrition.

Ces interventions de l'Etat ont coûté environ **15,507 milliards** de FCFA.

- **la réponse du cluster Sécurité Alimentaire (ONG, Agences des Nations Unies et Gouvernement) face à la crise alimentaire exacerbée par le conflit armé :**
  - la restauration du cheptel ;
  - la mise en place d'un système de suivi sanitaire ;
  - l'achat d'aliment bétail ;
  - l'intensification du maraîchage par l'achat de semences, d'engrais et de petits outils tout en assurant l'encadrement.

Ces interventions de l'Etat ont coûté environ **55 milliards** de FCFA.

- **la recherche de financement pour la reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) dont le seuil d'alerte est largement dépassé.**

#### **Dans le domaine de la Nutrition**

**La politique Nationale de Nutrition, adoptée le 2 janvier 2013**, vise à assurer le droit à une nutrition adéquate à la population malienne toute entière en vue de satisfaire son bien-être et garantir un développement national durable.

La situation nutritionnelle au Mali, en dépit des progrès obtenus au cours de la dernière décennie, est encore alarmante puisqu'un enfant sur trois est malnutri chronique et au moins une femme en âge de procréer sur deux est anémiée. Les carences en vitamine A et en iode sont fréquentes.

La malnutrition continue à persister sous toutes ses formes dans le pays malgré l'amélioration des disponibilités alimentaires. Les conséquences des troubles nutritionnels sont nombreuses et multifformes. Précisément, la situation des enfants de 6 à 35 mois est très préoccupante et appelle

à la prise de mesures urgentes afin de préserver la vie de cette population particulièrement vulnérable. C'est pourquoi **un Plan d'actions d'Urgence Nutritionnelle a été élaboré et mis en œuvre en 2012** par le Gouvernement du Mali et ses partenaires.

**Comme autres actions importantes en matière de Nutrition**, on note : (i) la mise en place d'un Secrétariat technique restreint du Comité technique intersectoriel de la Nutrition ; (ii) la mise en place effective du REACH (Renouveler les Efforts pour la Lutte contre la Malnutrition Infantile) au Mali ; (iii) le lancement des activités du REACH et du mouvement international de renforcement de la Nutrition (SUN - Scaling Up Nutrition) ; (iv) l'élaboration d'un projet des OSC en lien avec le REACH.

#### 5.4.2. Évolution des indicateurs sectoriels

Le problème d'insécurité alimentaire et nutritionnelle demeure structurel, même si les niveaux des indicateurs ont été affectés par la crise sécuritaire. Une grande partie de la population malienne vit dans une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, ce qui la rend sensible aux chocs exogènes.

Selon l'enquête nationale SMART (Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions) de mai 2011, le taux de malnutrition aiguë globale s'élève à 10,9 % sur le plan national. Ce taux est au dessous du seuil d'urgence (15 %).

Le taux de malnutrition aiguë est significativement plus élevé chez les enfants de 6 à 35 mois (14,1 %) que chez les enfants de 36 à 59 mois (6,0 %) et les garçons sont plus touchés que les filles. Ainsi, au niveau national, les enfants de moins de 3 ans sont environ 2 fois plus touchés par la malnutrition aiguë globale que leurs aînés de 3 ans et plus.

Un enfant sur cinq (20,2 %) souffre d'insuffisance pondérale au Mali. Ce sont les régions de Tombouctou et Mopti qui viennent en tête avec respectivement 26,1 % et 24,1 %. Par contre Bamako et Kidal-ville enregistrent des taux relativement plus faibles soient respectivement 14,4 % et 4,4 %.

Ces taux élevés de malnutrition dénotent une situation d'insécurité alimentaire et des actions préventives sont nécessaires pour y remédier. En vue réduire significativement l'insécurité alimentaire, il est important de renseigner et de suivre les trois indicateurs suivants :

- **Taux de couverture de supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois.**
- **Taux de couverture de supplémentation en vitamine A chez les femmes en post partum immédiat.**
- **Taux d'admission pour malnutrition aigue sévère dans les centres de réhabilitation nutritionnelle.**

#### 5.4.3. État d'exécution budgétaire

Sur une dotation globale de l'Etat de 2,720 milliards de FCFA, les dépenses engagées se chiffrent à 2,720 milliards, soit un taux d'exécution de 100 %.

L'Etat et ses partenaires ont contribué au financement du Plan d'Actions d'Urgence pour faire face à la crise alimentaire survenue à la suite de la mauvaise campagne agricole 2011/2012.

#### 5.4.4. Problèmes et contraintes

**Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire** est confronté aux difficultés suivantes :

- la précarité des conditions de vie des ruraux.
- l'insuffisance d'animation des cadres de concertation.
- l'insuffisance de moyens (humains, matériels et financiers) pour une meilleure coordination et un bon suivi du dispositif de gestion de la sécurité alimentaire.
- la mauvaise gestion de certaines Banques de Céréales (BC).
- la faible capacité de gestion des comités de gestion des banques de céréales.

- l'absence de politique de sécurité alimentaire.
- l'insuffisance de capacités de stockage.
- l'alternance de bonnes et de mauvaises saisons.

**Dans le domaine de la Nutrition**, il y a le problème de compréhension de la multisectorialité de la question de la Nutrition par les acteurs.

#### **5.4.5. Perspectives**

**En matière de Sécurité Alimentaire**, les points suivants sont à retenir :

- la réalisation d'une étude pour l'élaboration de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire.
- la validation du document de 2<sup>ème</sup> phase du PNSA et la recherche de son financement.
- la création de fonds permanents pour le financement annuel du plan national de réponses aux difficultés alimentaires.
- la consolidation et la pérennisation de tous les acquis du dispositif d'intervention d'urgence (SNS, SIE, BC).
- l'augmentation des stocks nationaux de sécurité (SIE, SNS, BC) vers 100 000 tonnes.
- le développement des capacités de stockage surtout dans les zones vulnérables.
- la poursuite de la mise en œuvre de programmes structurants de sécurité alimentaire dans le cadre du PRED 2013-2014.
- le renforcement des capacités de gestion des banques de céréales.
- l'animation et le renforcement des organes de gestion de la sécurité alimentaire.

**Dans le domaine de la Nutrition**

- la finalisation et la mise en œuvre du Plan d'action multisectoriel de Nutrition.
- la mise en œuvre de la Politique nationale de Nutrition.
- la mise en place d'un groupe technique intersectoriel plus élargi.

### **5.5. Eau, environnement, urbanisme et domaines de l'État**

#### **5.5.1. Principales actions conduites en 2012**

##### **Sous secteur de l'Eau**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Accès à l'Eau Potable (2004-2015), les réalisations faites entre 2004 et fin 2012 sont : (i) 7 786 nouveaux Équivalents Points d'Eau Modernes (EPEM), soit 70,8 % du programme ; (ii) la réhabilitation de 3 078 anciens EPEM, soit 36,2 % du programme.

Dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau pour tous les usages, on note principalement : (i) la gestion d'un réseau hydrométrique de 95 stations ; (ii) la production et la publication de bulletins hydrologiques ; (iii) la réalisation de trois campagnes de jaugeage ; (v) les analyses physico-chimiques, bactériologiques et sédimentologiques.

##### **Sous secteur de l'Assainissement**

**En matière de contrôle des pollutions et des nuisances**

Des projets de textes ont été élaborés et adoptés, notamment la loi n°2012-003 du 23 janvier 2012 portant interdiction de la production, de l'importation, de la détention, de la commercialisation et de l'utilisation de sachets non biodégradables et de granulés non biodégradables destinés à la fabrication desdits sachets en République du Mali<sup>6</sup>.

**Dans le cadre de la promotion de la création, l'entretien et l'exploitation des équipements et ouvrages d'assainissement collectif et individuel**

- Réalisation de 10466 latrines familiales et 38 latrines publiques.
- Réalisation de 5952 puisards lavoirs dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.
- Construction de 1800 ml de réseaux de mini-égouts dans la ville de Kayes.

<sup>6</sup> Toutefois, on note un moratoire sur l'application de la loi, notamment les demandes de révision de certains articles par les départements ministériels.

Dans le cadre du changement de comportement des populations en matière d'assainissement, de pollutions et de nuisances

- Organisation de journées de salubrité dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Koulikoro et le District de Bamako.
- Construction de 15 630 latrines par les populations dans les villages certifiés FDAL (Fin de la Défécation à l'Air Libre).
- Formation et l'équipement de groupements féminins en systèmes de gestion de l'assainissement.
- Réalisation et télédiffusion d'un magazine sur l'impact des stations d'épuration sur les populations.

#### **Dans le cadre du renforcement des capacités des différents acteurs de l'assainissement**

- Mise en œuvre des Plans Stratégiques d'Assainissement des villes de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Mopti.
- Mise à disposition par le Millenium Challenge Account (MCA) d'équipements pour l'analyse des rejets hydriques (04), de la qualité de l'air (03) et de la pollution sonore (05).

#### **Suivi environnemental des projets et programmes**

- Analyse et validation de 59 rapports d'études d'impact environnemental et social et de 86 Notices d'impact environnemental et social.
- Délivrance de 78 permis environnementaux avec la réalisation de 4 audits environnementaux et de 8 missions de suivi environnemental.

**Dans le cadre de la stratégie de sauvegarde et de gestion intégrée des ressources du Bassin du Fleuve Niger**, les principales actions entreprises sont : (i) l'organisation de neuf séances de formation et de sensibilisation sur le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) et le renforcement des leçons apprises sur les techniques de protection des bassins versants ; (ii) la formation dans les techniques de multiplication des plants, le repiquage et l'entretien du vétiver.

### ***Sous secteur de l'Environnement***

#### **Au niveau de la coordination de la mise en œuvre de la Politique nationale de protection de l'environnement**

La dimension environnementale a été intégrée dans le Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP), les politiques sectorielles de la pêche, de la santé, des mines, les PDESC et les projets du secteur de développement agricole au niveau de la DNA. Le CSCRP 2012-2017 a été verdi par l'intégration des mesures environnementales en termes d'orientations, d'actions dans toutes les composantes du cadre stratégique à travers les politiques nationales et sectorielles grâce l'outil de durabilité : l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES).

#### **Dans le cadre de la coordination et la mise en œuvre des Conventions, Accords et Traités**

- Organisation de sessions d'information (11) et de formation (12) à l'intension des communicateurs, des CROCSAD et CLOCSAD.
- Élaboration du 2<sup>ème</sup> rapport national sur la prévention des risques liés à la biotechnologie. Création et lancement du fonds climat.

#### **Dans le cadre du renforcement du système d'information**

- Formation des cadres, notamment en Système d'Information Géographique (SIG) et télédétection.
- Formation des acteurs sur les concepts de l'économie verte, le développement durable et les changements climatiques.
- Production et diffusion de la revue « Notre Environnement N°27 et 28 »
- Élaboration du rapport 2011 sur l'état de l'environnement.

#### **En matière de gestion durable des ressources forestières et fauniques**

- Élaboration et adoption de textes, notamment sur le classement des réserves de la faune (Diangoumérila, Djinétoumanina et Dialakoro).
- Aménagement de 252 220 hectares de massifs forestiers villageois et production de 44 430 796 plants (taux de réalisation 73,1 %)
- Reboisement de 74 666,27 hectares (taux de réalisation 63,3 %).

#### **Dans le cadre de la promotion, la conservation et la valorisation de la diversité biologique**

- Création et aménagement d'aires de conservations (Diangoumérila, Djinétoumanina, Dialakoro, Gourma).

- Réalisation d'inventaires forestiers et de pare-feux.
- Participation à la onzième Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

#### **En matière de renforcement des capacités de gestion et de surveillance**

- Émissions radios et TV, notamment sur l'édition et la diffusion du répertoire des espèces forestières.
- Organisation de cadres de concertation au niveau des collectivités territoriales.
- Appui aux entreprises de valorisation des produits forestiers non ligneux.

#### **Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Initiative Pauvreté et Environnement (IPE/Mali)**

- élaboration et diffusion d'un guide méthodologique de renseignements des indicateurs pauvreté et environnement pour le suivi du CSCRP ;
- élaboration et diffusion d'un guide méthodologique d'intégration de la dimension environnementale dans les documents de politiques ;
- réalisation de l'étude « Revue des dépenses publiques sur le secteur Environnement au Mali » dont la finalité est d'améliorer non seulement le financement du secteur mais aussi et surtout de procéder à l'analyse de l'efficacité et de l'efficience des allocations budgétaires y afférentes ;
- appui technique au MEFB en termes de suivi/évaluation du processus de verdissement du CSCRP 2012-2017 ; et de la conduite de la revue annuelle 2011 du CSCRP 2007-2011 ;
- réalisation de l'« étude d'intégration des questions genre dans le processus de prise en compte des liens pauvreté environnement pour la gestion rationnelle des ressources naturelles et environnementales au Mali ».

#### ***Sous secteur de l'Urbanisme et des Domaines de l'État***

##### **En matière de gestion domaniale et foncière**

- Mise à jour du Registre Foncier Urbain (Bamako, Kati et Koulikoro).
- Élaboration de documents cadastraux des six communes du district de Bamako.
- Mise en place d'une base de données pour le Système d'Informations Cadastreles.

##### **En matière d'accès au logement dans un cadre viabilisé**

1567 logements sociaux à Bamako et Mopti sont en cours de réalisation.

##### **Dans le cadre de la réglementation en matière de construction et d'urbanisme**

- 6 013 demandes d'autorisation de construire ont été enregistrées
- 3265 constructions et servitudes d'urbanisme ont été contrôlées.

##### **En matière de maîtrise de la croissance des villes**

Il n'y a pas eu d'élaboration d'outils de planification pour les agglomérations, notamment les Plans d'Urbanismes Sectoriels (PUS) et les Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU).

### **5.5.2. Évolutions d'indicateurs sectoriels**

Le tableau ci-après donne les principaux indicateurs en 2012 :

**Tableau N°17:** Indicateurs Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'État

<b>Sous-secteurs</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Réalisations</b>
Eau	Proportion de la population ayant un accès durable à l'eau potable ( %)	76,1
	Nombre EPEM réhabilités	132
	Nombre de stations piézométriques suivies	93
	Nombre de stations hydrométriques suivies	95
Environnement	Nombre d'ouvrages d'assainissement construits	72
	Nombre de centrales mis en place	0
	Superficies reboisées (ha)	74 666,27
	Superficies restaurées (ha)	3 561,10
	Taux de réduction des feux tardifs	19,90 %
Urbanisme et Domaines de l'État	Nombre de Collectivités Territoriales (CT) disposant d'un livre foncier fonctionnel	55
	Nombre de logements sociaux livrés	0

Source : CPS SEEUDE

Le taux d'accès à l'eau potable est resté quasiment stable entre 2011 (76,2%) et 2012 (76,1%) avec une légère amélioration en milieu urbain (81,7 % à 82,2 %) et une baisse en milieu rural (74,0% à 73,6 %). Cependant, il devient nécessaire d'actualiser les données d'accès à l'eau potable en prenant en compte les projections démographiques élaborées sur la base des données du RGPH de 2009.

Les superficies des terres et dunes restaurées ont baissé de 6 194,60 ha en 2011 à 3 561,10 ha en 2012. Par contre le nombre de plans d'aménagement de gestion simplifiés élaborés et mis en œuvre a augmenté de 213 à 284 au cours de la même période. Il est important de noter que les niveaux de 2012 pour ces deux indicateurs dépassent leurs objectifs fixés, qui sont respectivement de 3 500 et 259.

### **5.5.3. État d'exécution budgétaire**

#### ***Sous secteur de l'Eau***

Le taux global d'exécution du programme de la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) se chiffre à 31,6 %. Le budget alloué sur ressources propres de l'État a été exécuté à hauteur de 68 %, tandis que le budget des ressources extérieures n'a connu qu'un taux de réalisation de 28,2 %. Il est à noter que le budget de fonctionnement a connu une régression de 22,6 % au niveau national et de 49,9 % au niveau régional par rapport à celui de 2011.

#### ***Sous Secteur Environnement***

Le portefeuille de projets du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement comporte cinquante (50) projets dont 43 en exécution et 7 en préparation. Le coût total de l'ensemble des projets et programmes s'élève à 87,998 milliards FCFA.

Le financement total acquis est de 77,586 milliards FCFA contre 71,159 milliards en 2011. Un certain nombre de projets/programmes à financement conséquent ont été mis en œuvre justifiant la hausse du financement acquis. Le financement extérieur constitue 52,2 % du financement total acquis avec des subventions importantes qui constituent 84,1 % du total des financements extérieurs.

On constate une augmentation des taux de décaissement du financement intérieur de 2010 à 2012 et une régression du taux de décaissement du financement extérieur à la même période. Le décaissement intérieur est de 28,720 milliards de FCFA, contre 43,974 milliards en 2011. Cette situation s'explique par l'application du collectif budgétaire intervenu suite aux événements du 22 mars 2012 à Bamako.

#### ***Sous secteur de l'Urbanisme et des Domaines de l'État***

Le portefeuille du Ministère du Logement des Affaires Foncières et de l'Urbanisme comporte 12 projets en exécution. Le coût total des P/P s'élève à 128,113 milliards FCFA en 2012, contre 129,854 milliards en 2011.

Le financement acquis est de 46,675 milliards FCFA en 2012 contre 49,141 milliards en 2011. Le cumul des décaissements s'élève à 40,861 milliards, soit un taux global de 87,5 %. Le taux de décaissement extérieur est très faible pour l'ensemble du sous secteur (8,8 %).

Les financements extérieurs ne représentent que 0,3 % du total des acquis. Ce qui implique que le sous secteur reste tributaire du budget d'État. Cette situation peut s'expliquer par la poursuite du programme de logements sociaux. Les prêts constituent 100 % du financement extérieur.

On observe une augmentation des financements acquis entre 2010 à 2011 et une régression de 2011 à 2012. Cette situation pourrait s'expliquer par la crise sécuritaire. Toutefois, on constate une augmentation régulière des taux de décaissement de la 11<sup>ème</sup> à la 13<sup>ème</sup> revue, passant de 75,2 % à 87,5 %. Ce qui démontrerait le dynamisme du sous secteur dans la capacité de mobilisation des financements.



**Tableau N°18:** État d'exécution du budget national par sous-secteur (Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat)

Sous Secteur	Taux d'exécution du budget national (%)		Observations
	Budget ordinaire	Budget Spécial d'Investissement	
Eau	93,3	59,2	Le pourcentage d'exécution du budget du sous-secteur Eau n'intègre pas les données relatives à la Société malienne de patrimoine de l'eau potable (SOMAPEP)/Société malienne pour la gestion de l'eau potable (SOMAGEP)/LNE.
Environnement	95,8	98,9	
Urbanisme et Domaines de l'État	99,0	100,0	

Source : CPS SEEUDE

Les informations indiquent un taux d'exécution globalement positif du budget, se traduisant par un pourcentage d'exécution sensiblement élevé au niveau du BSI par rapport au budget ordinaire dans le sous secteur Urbanisme et Domaines de l'État et dans le sous secteur Environnement. La faiblesse relative du taux enregistré au niveau du sous secteur Eau (59,2 %) s'expliquerait par la faible capacité de mobilisation des fonds.

#### 5.5.4. Problèmes et contraintes

##### ***Sous Secteur de l'Eau***

Les problèmes et contraintes s'expliquent par les facteurs suivants :

- Baisse des budgets de fonctionnement à tous les niveaux.
- Lourdeur de certaines procédures d'approbation des dossiers et de passation des marchés au niveau national et au niveau des PTF.
- Défaillance de certains acteurs du secteur privé dans l'exécution des travaux et services.
- Situation d'insécurité dans les régions du Nord et de Mopti ayant provoqué la suspension ou l'arrêt de la mise en œuvre de certains projets et programmes dans ces régions.
- Arrêt d'autres programmes dans d'autres régions, suite à la suspension de coopération de certains partenaires.
- Retards dans la réalisation des plans d'investissements sectoriels (SOMAPEP-SA, PROSEA, etc.).
- Taux de croissance rapide de la population (3,6 % en 2009) et le phénomène important d'urbanisation.
- Taux élevé de panne des pompes à motricité humaine (25 % en moyenne).
- Insuffisance des moyens mis à la disposition des services techniques tant au niveau national que régional et local, pour assurer leurs missions de contrôle et d'appui/conseil.

##### ***Sous secteur de l'Environnement***

Les difficultés rencontrées sont entre autres :

- les problèmes liés au chevauchement des missions entre l'Agence de Bassin du Fleuve Niger (ABFN), la DNH et la structure focale Autorité du Bassin du Niger (ABN).
- la non adoption du décret relatif à l'instauration de la redevance du service public d'assainissement des eaux usées au niveau de l'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Epuración du Mali (ANGESEM).
- la non adoption du décret relatif à l'instauration de la redevance en eau.
- la non immatriculation des aires protégées.
- le faible niveau des crédits budgétaires alloués au Département.
- la faible prise en compte de l'environnement et des changements climatiques dans les politiques nationales et sectorielles dans la perspective du développement durable.
- la faible prise en compte des aspects environnementaux dans les PDSEC des collectivités territoriales.
- l'insuffisance des capacités des structures (l'effectif du personnel et de formation).
- le manque de plans de carrière des agents.

##### ***Sous secteur de l'Urbanisme et des Domaines de l'État***

Malgré les avancées, la gestion foncière recèle de nombreux handicaps, notamment :

- le non respect des textes par les différents acteurs.

- l'absence de textes pour la constatation du droit coutumier.
- les lacunes dans l'immatriculation des terres et la tenue du Livre Foncier.
- la spéculation foncière et l'accaparement des terres.
- la spoliation du patrimoine foncier de l'État et des Collectivités Territoriales.
- les difficultés d'accès des petites et moyennes entreprises à la terre.
- l'augmentation du coût d'accès au logement.
- la destruction de forêts classées au profit de lotissements urbains mal maîtrisés.
- l'occupation et l'utilisation des servitudes de passage des cours d'eau.
- la non mise en œuvre du Cadastre.
- l'implication insuffisante des autorités traditionnelles dans la gestion foncière.

### **5.5.5. Perspectives**

#### ***Sous Secteur de l'Eau***

##### **A court terme**

- ***Améliorer l'accès à l'eau potable***
  - Création de 1190 EPEM et la réhabilitation de 261 PEM.
  - Démarrage des travaux d'Adductions d'Eau Potable ou Sommaire (AEP/AES) dans certaines localités des régions de Ségou et Mopti.
- ***Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages***
  - Poursuivre les travaux de protection des berges du fleuve Niger dans la région de Koulikoro.
  - Achever les travaux de protection des berges du fleuve Sénégal au droit de la ville de Kayes.
- ***Favoriser la gestion intégrée des ressources en eau pour tous les usages***  
Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de suivi et d'évaluation des ressources en eau et du Plan d'Actions de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.
- ***Rechercher ou mobiliser des financements dans le cadre du PROSEA***
  - Relancer la mobilisation des financements (estimés à 34 milliards de FCFA) dont les accords ont été signés et ratifiés avant la suspension de la coopération et portant sur les projets d'alimentation en eau potable et la gestion des ressources en eau.
  - Relancer les partenaires pour le financement du Projet d'Alimentation en eau potable de la ville de Bamako à partir de la localité de Kabala (165 milliards de FCFA).

##### **A moyen et long termes**

#### ***Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) 2014-2016***

Le CDMT 2014-2016 vise la réalisation d'un total de 7 896 nouveaux équivalents points d'eau modernes (EPEM) et la réhabilitation de 2 790 en milieu rural.

#### ***Sous secteur de l'Environnement***

Les priorités seront axées entre autres, sur :

- la mise en place d'un fonds national de l'environnement ;
- le suivi de la mise en œuvre des conventions et accords multilatéraux en matière d'environnement ;
- l'intégration de l'environnement et des changements climatiques dans les politiques sectorielles ;
- le renforcement des capacités des agents des services du département ;
- la mise en œuvre du verdissement et le suivi/évaluation du CSCR 2012-2017 ;
- la promotion de la gestion durable des terres et de l'eau ;
- le développement des capacités des acteurs des structures ou entités stratégiques sur les outils techniques et de plaidoyer (revue des dépenses publiques et appui à la planification budgétaire, intégration de la problématique genre à la durabilité environnementale) ;
- le renforcement du partenariat avec les services techniques, les partenaires sociaux, la société civile et les PTF.

#### ***Sous secteur de l'Urbanisme et des Domaines de l'État***

- Harmonisation des politiques sectorielles avec la législation domaniale et foncière.
- Appui au processus de déconcentration et de décentralisation de la gestion publique.
- Développement et la mise en œuvre effective d'outils efficaces et simples de maîtrise de la gestion domaniale et foncière.
- Renforcement de capacités des acteurs chargés de la gestion domaniale et foncière par l'amélioration du cadre institutionnel et de la qualité des ressources humaines et matérielles.
- Mise en place de stations permanentes de GPS (Global Positioning System - Système de Localisation Mondial).

- Confection du système d'informations foncières dans d'autres communes.

Un suivi régulier des programmes s'avère indispensable afin de s'assurer de leur gestion efficiente et d'apporter éventuellement les mesures correctives. L'opérationnalisation du Comité de Coordination de la CPS/SEEUDE devrait contribuer à palier cette insuffisance. Il est important de veiller à l'application effective des mesures préconisées dans le plan d'actions et la dotation de la CPS/SEEUDE en moyens financiers et logistiques adéquats pour un meilleur suivi des projets et programmes du secteur.

## **5.6. Formation professionnelle**

### **5.6.1. Principales actions conduites en 2012**

Les actions concernent principalement celles de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) et de la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP).

#### **ANPE**

- 46 PME/PMI installées pour une création totale d'emploi estimée à 257.
- 193 demandeurs d'emploi placés en stage de qualification dans les entreprises privées.
- 120 demandeurs d'emploi formés en Technique de Recherche d'Emploi (TRE).
- Ouverture d'un cycle supérieur dans 2 filières de formation professionnelle au niveau du Centre de Perfectionnement Reconversion (CPR).

#### **APEJ**

- 491 jeunes diplômés demandeurs d'emploi en stage de qualification dans les entreprises privées.
- 5000 jeunes diplômés en stage dans le cadre du programme de volontariat.
- 135 jeunes formés en CREE/GERME (Créer votre Entreprises/Gérer Mieux votre Entreprise) et autres modules adaptés.
- 163 plans d'affaires élaborés et soumis pour étude et financement.
- 293 jeunes retenus dans le cadre du financement de 11 kits de la Bourse de l'Emploi et de la Formation.
- 780 jeunes formés en travaux HIMO.
- 27 projets financés sur le Fonds National pour l'Emploi des Jeunes (FNEJ) pour un coût total approuvé de 1,056 milliard FCFA.

#### **DNFP**

- Évaluation de la première année de mise en œuvre du PRODEFPE.
- Révision du programme de transformation agroalimentaire.
- Création de la commission de certification.
- Construction des Centres de Formation Professionnelle de Tominian et Yorosso.
- Octroi d'agrément d'ouverture à des promoteurs privés.
- Réhabilitation des Centres de Formation Professionnelle de Djoliba et de Missabougou.
- Poursuite des actions pour la création de l'Institut National d'Ingénierie de la Formation (INIFOR).
- Poursuite des actions de construction des centres de formation de Markala et de Yanfolila.

#### **FAFPA**

- 3 545 agents ont été formés dans le secteur moderne pour un montant de 855 751 923 FCFA.
- 7 995 agents ont été formés dans le secteur non structuré pour un montant de 961 719 065 FCFA.

### **5.6.2. Évolutions d'indicateurs sectoriels**

Au total, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP) a formé 9 813 apprenants en 2012. L'effectif des auditeurs du CPR de l'ANPE baisse de 460 en 2009-2010 à 314 en 2011-2012.

Le nombre de jeunes placés par l'APEJ en stage de qualification professionnelle auprès des services privés passe de 756 en 2011 à 491 en 2012. Cette situation s'explique par les dispositions prises afin d'améliorer les éléments constitutifs des dossiers de stage. Par contre, ce

nombre a connu une augmentation au niveau des services publics et parapublics, les organisations consulaires et faitières et les ONG (de 3000 à 5000 en 2012). Il serait utile de revisiter le mécanisme d'affectation annuel des 5 000 jeunes afin qu'ils puissent mieux bénéficier de ces stages en améliorant l'adéquation entre les profils et les postes.

L'augmentation constatée dans les travaux HIMO (255 à 482 en 2012) est due à leur extension à toutes les régions. La diminution de moitié du nombre de jeunes formés en CREE/GERME et autres modules ainsi que le faible niveau de financement des projets sont liés aux difficultés de mobilisation des ressources.

### **5.6.3. État d'exécution budgétaire**

Dans le cadre de la formation des apprenants, le budget alloué par le département du MEFP s'élève à 1,489 milliard FCFA.

Avec une dotation budgétaire de 6,080 milliards FCFA, le taux d'exécution du PEJ II est de 42,2 % en 2012. Le programme de volontariat représente trois quart des réalisations. Les taux de réalisation sont très faibles au niveau de l'accès des jeunes au crédit, l'emploi rural, la formation en CREE/GERME et autres modules adaptés.

### **5.6.4. Problèmes et contraintes**

#### ***ANPE***

- Difficultés de mobilisation du fonds PAPESPRIM.
- Exécution des activités programmées dans les zones du Nord.
- Déficit d'enseignants (dans certaines matières) sur le marché du travail.

#### ***APEJ***

- Faible taux de remboursement des prêts.
- Difficulté de mobilisation des ressources.
- Lourdeur dans la procédure de passation de marchés.
- Déplacement du personnel des régions occupées.

#### ***Formation professionnelle.***

- Absence d'une stratégie nationale de certification et de validation des acquis professionnels.
- Absence d'un cadre d'orientation et de mise en cohérence des dispositifs de formation continue, qualifiante et par apprentissage.
- Insuffisance des infrastructures et des équipements de formation professionnelle.
- Insuffisance de formateurs qualifiés.
- Inadaptation de certains programmes de formation à l'Approche Par Compétences.
- Insuffisance de financement de la formation professionnelle.

### **5.6.5. Perspectives**

L'APEJ vise les objectifs suivants :

- Placer 3 000 jeunes au programme de volontariat 2013 ;
- Placer 250 jeunes en stage de qualification professionnelle ;
- Former 100 jeunes suivant le principe de reconversion/adaptation aux postes de travail ;
- Placer 250 jeunes en apprentissage ;
- Former 750 jeunes sur des chantiers écoles à travers la mise en œuvre des travaux de réhabilitation des pistes rurales, de pavage, d'aménagement hydro-agricole et d'enrichissement de forêts ;
- Sensibiliser 200 élèves et étudiants des écoles techniques (ECICA, ENI-ABT, etc.) sur les opportunités de création d'emplois à travers l'approche HIMO ;
- Former 50 élèves et étudiants en approche HIMO ;
- Installer et accompagner 90 jeunes (40 à Siengo et 50 à Bla) sur les aménagements hydro-agricoles réalisés ;
- Former 600 jeunes en CREE/GERME et autres modules adaptés dans toutes les Régions et le District de Bamako ;
- Appuyer à l'élaboration et à la finalisation de 200 plans d'affaires dans toutes les Régions et le District de Bamako ;

- Accompagner 50 projets issus des incubations, des pépinières et des stagiaires placés dans les entreprises ;
- Financer 500 projets approuvés par le Comité Technique d'Orientation et de Contrôle (CTOC) ;
- Réaliser l'étude de faisabilité des projets pilotes pour l'emploi des jeunes (Fonds BOAD) ;
- Amener les promoteurs de projets à faire des remboursements afin de pérenniser la politique d'entreprenariat au Mali ;
- Poursuivre les missions de prospection pour identifier des opportunités de développement local;
- Poursuivre les activités d'accueil, d'information, de sensibilisation et d'orientation des jeunes vers les secteurs jugés porteurs ;
- Décentraliser le financement ;
- Réaliser le redéploiement du personnel des coordinations régionales des Régions ;
- Identifier et mobiliser des ressources autres que celles du Budget d'Etat.

En matière de formation professionnelle, il est prévu au niveau de la DNFP : (i) la formation de 5 521 jeunes déscolarisés en 2013 ; (ii) la formation de 7 045 jeunes non scolarisés en 2013 ; (iii) la formation de 3 474 adultes analphabètes en 2013 ; (iv) la création de l'Institut National d'Ingénierie de la Formation (INIFOR) en 2013 ; (v) la poursuite de la mise en œuvre du PRODEFPE ; (vi) la réalisation des études et appuis en ingénierie de la formation et l'accompagnement des politiques d'insertion des jeunes à travers des projets porteurs.

## **5.7. Population et migration**

### **5.7.1. Principales actions conduites en 2012**

#### **Dans le domaine de la Population**

La réalisation d'études et recherches s'inscrit dans l'objectif d'orienter les prises de décisions, notamment en matière de maîtrise de la fécondité et d'effectifs scolarisables.

La Direction Nationale de la Population (DNP) assure la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population, à travers les différents programmes de mise en œuvre. Ainsi, au titre du Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population (PAIPP) 2010-2014, elle a réalisé l'étude sur la carte scolaire dans la région de Ségou en collaboration avec le MEAPLN. La Journée Mondiale de la Population a été également célébrée en juillet 2012. Le processus d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD) a été lancé en août 2012 à travers une série de réunions de la Commission Nationale Population et Développement (CNPDP).

L'INSTAT a produit les rapports d'analyse des données du 4<sup>ème</sup> RGPH d'avril 2009, sur les thèmes : (i) Caractéristiques économiques de la population ; (ii) Natalité et fécondité ; (iii) État matrimonial et nuptialité ; (iv) Mortalité ; (v) Scolarisation ; Instruction et alphabétisation ; (vi) Urbanisation ; (vii) Habitat et (viii) Migration.

#### **Les résultats de ces différents rapports thématiques montrent :**

- Une grande disparité d'instruction entre les actifs occupés (8 personnes sur dix sont sans niveau d'instruction) et une certaine précocité de l'entrée dans la vie active. Il y a un déphasage entre les formations reçues et les besoins réels de l'économie en matière d'emploi.
- Le taux de fécondité est assez élevé (6,4 au niveau national) avec une certaine précocité de l'entrée en vie féconde et des comportements procréateurs variant selon le milieu de résidence et la région.
- La proportion des mariés augmente au fur et à mesure que le niveau de vie s'améliore. Il y a également une certaine précocité de l'entrée en union d'où l'importance de mettre davantage l'accent sur la scolarisation des filles (53,3 % des adolescentes sont mariées).
- La mortalité des enfants est moindre lorsque le niveau de vie du ménage s'améliore. Le niveau de mortalité demeure élevé surtout en milieu rural et les tendances générales montrent presque une stagnation.
- La majorité de la population (65 %) n'a reçu aucune instruction. Seulement 2,8 % de la population âgée de 19 ans et plus a atteint le niveau supérieur. Le ratio fille/garçon diminue au fur et à mesure que le niveau d'enseignement augmente. Moins d'un tiers de la population de 15 ans et plus (30,9 %) est alphabétisé.
- Le taux d'urbanisation est passé de 18,3 % en 1998 à 22,5 % en 2009 essentiellement imputable à Bamako en raison de son caractère attractif par rapport aux autres villes, notamment l'offre de services

- sociaux de base et les opportunités économiques. La population urbaine est majoritairement jeune.
- Plus de 5 ménages sur dix vivent dans le confort et environ 2 ménages sur dix vivent dans des conditions d'habitat très précaires. L'environnement et l'assainissement connaissent trois problèmes majeurs : (i) l'utilisation du bois de chauffe par 79 % des ménages, (ii) l'usage de modes d'évacuation non commodes des eaux usées par 86 % des ménages, (iii) l'usage de modes d'évacuation non commodes des ordures ménagères par 80 % des ménages.
  - Le Mali continue d'être un pays d'émigration tant interne qu'internationale. La migration interne est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national et l'émigration internationale (dominance masculine) concerne surtout les jeunes célibataires.

#### **Dans le domaine de la Migration on enregistre :**

- (i) l'élaboration de la Politique Nationale de la Migration (PNM) ;
- (ii) la mise en place d'une base de données spécialisée sur la migration ;
- (iii) la création d'un programme « Master Migration et Développement » à l'Université de Bamako ;
- (iv) la réalisation d'un programme d'études et de recherche sur la migration.

#### **Compte tenu de la situation de crise politique et sécuritaire qu'a connue le Mali, deux études ont été réalisées par l'ODHD :**

- (i) impact de la crise socio-économique et politique sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Mali ;
- (ii) effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire de 2012 au Mali : analyse de la situation et énoncé des mesures conservatoires.

**Les résultats de la première étude** révèlent un bilan mitigé, notamment en termes d'équité dans l'accessibilité aux services de base (disparités entre sexes, entre régions et entre milieux de résidence). Les impacts négatifs correspondent aux pertes d'acquis économiques et sociaux ainsi que le manque à gagner des actions de développement qui ont marqué un temps d'arrêt du fait de la crise. Les mesures urgentes préconisées pour la sortie de crise et la préservation des acquis socioéconomiques concernent l'éducation, la santé ainsi que d'autres mesures d'ordre politique et institutionnel pour la restructuration du système de mise en œuvre des OMD au Mali.

**Les résultats de la deuxième étude** montrent l'impact de la suspension de l'aide publique au développement (notamment les projets de développement) sur l'économie malienne selon différents scénarios. La croissance réelle du PIB serait de : (i) -1,5 % sans l'Aide Publique au Développement (APD) ; (ii) 1,6 % pour une reprise à 50 % de l'APD et (iii) 4,7 % pour une reprise à 100 % de l'APD. L'étude retient les principaux enseignements suivants : (i) la faiblesse de la gouvernance politique, institutionnelle et juridictionnelle ; (ii) les constats d'ordre économique et social<sup>7</sup> ; (iii) la très grande dépendance extérieure du Mali.

### **5.7.2. Évolution des indicateurs sectoriels**

#### ***Pauvreté monétaire***

La situation de la pauvreté des personnes est mesurée à travers l'incidence de ce phénomène, soit 43,6 % selon les résultats de l'enquête légère intégrée auprès des ménages réalisée en 2010.

En terme d'évolution, la proportion de la population malienne définie comme pauvre est passée de 55,6 % en 2001 à 47,4 % en 2006 et 43,6 % en 2010. Ainsi, on observe une baisse du taux de pauvreté pour l'ensemble du pays de 8,1 points de pourcentage entre 2001 et 2006 et de 3,9 points entre 2006 et 2010, soit 12 points au total sur la période 2001-2010. Les estimations montrent l'incidence de la pauvreté s'établirait à 42,7 % en 2012 pour l'ensemble du pays, soit une hausse de 1,2 point par rapport à celle de 2011.

#### ***Pauvreté des communes***

L'élaboration de cet indice se fait à partir de données collectées sur les 703 communes du Mali. La méthodologie adoptée est celle de l'estimation d'un indice composite de pauvreté relative des

<sup>7</sup> La crise a eu un impact limité sur des secteurs comme l'agriculture, les mines, le transport et les télécommunications. Des insuffisances sont constatées en matière de décentralisation, de développement rural et d'infrastructures de base, notamment la faible capacité de stockage de produits alimentaires et des produits pétroliers du pays.

communes. Les variables, qui rentrent dans la détermination de cette pauvreté relative, sont le taux d'utilisation de l'électricité comme source d'éclairage des ménages et les différents taux d'accès aux équipements collectifs de base. Dans l'ensemble, il y a une nette amélioration du niveau des infrastructures entre 2006 et 2008, favorisant un plus grand accès des populations aux services socioéconomiques de base. Compte tenu de la crise politique et sécuritaire de 2012, la situation de pauvreté des communes pourrait s'accroître.

### ***Développement humain***

L'Indice de Développement Humain (IDH) mondial au titre de 2012 s'est établi à 0,344 tandis que celui calculé à partir des données nationales est de 0,354.

### ***Transferts des migrants***

Selon les données du CIGEM, le volume des transferts des migrants se chiffre à 346,560 millions de dollars US en 2012 contre 476,520 millions en 2011. Il représente environ 3,2 % du PIB en 2012 contre 4,4 % en 2011.

#### **5.7.3. Problèmes et contraintes**

- Insuffisance de moyens logistiques nécessaires pour le suivi des activités.
- Insuffisance de moyens financiers pour la réalisation des études et recherches dans le domaine de Population.
- Instabilité de la croissance économique et du revenu par habitant qui croît lentement.
- Insuffisance des infrastructures économiques et la faible mise en valeur des potentialités locales au niveau des communes.
- Faible accès à l'emploi pour contribuer à la réduction de la pauvreté.
- Manque de financement pour la réalisation du recensement des Maliens de l'extérieur.
- Coûts élevés des transferts de fonds des migrants.
- Non maîtrise des flux migratoires.
- Faible niveau de formation des migrants en général.

#### **5.7.4. Perspectives**

##### **A court terme**

##### ***Dans le domaine de la Population***

- Poursuite de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population.
- Poursuite de la mise en place de la base de données.
- Poursuite de l'étude des causes de la forte fécondité dans les régions concernées.

##### ***Dans le domaine de la Migration***

- Mise en place du fonds CEDEAO-Espagne pour la migration et le développement.
- Adoption et diffusion de la Politique Nationale de la Migration.
- Démarrage du programme « Master Migration et Développement ».
- Formations qualifiantes, octroi de kits d'insertion et formation en GERME.
- Etude socio-anthropologique de caractérisation des zones de départ des migrants dans les cercles de Sikasso, Koutiala, Bla.
- Elaboration d'un répertoire des ressources documentaires sur la migration au Mali.
- Etude pour la création d'un fonds auto-renouvelable de réinsertion des Maliens de l'Extérieur.

##### ***Dans le domaine du DHD et la lutte contre la pauvreté***

- Interventions s'inscrivant dans le cadre du renforcement des capacités de résilience des populations, des entités administratives (communes, etc.) et des acteurs économiques.
- Réalisation d'études sur les thèmes : (i) Gouvernance socioéconomique, politique et résilience au Mali (enjeux et perspectives) ii) Impact de la crise politique et sécuritaire 2012 sur l'emploi ainsi que les types de résiliences constatés au Mali.

##### **A moyen et long termes**

##### ***Dans le domaine de la Population***

- Maîtrise de la croissance démographique par des actions, telles que : (i) l'accélération et le renforcement de la scolarisation des filles et de l'alphabétisation des femmes ; (ii) l'accélération de l'utilisation de la planification familiale ; (iii) l'intégration de la variable démographique dans les politiques de développement.
- Evaluation de la mise en œuvre du Programme d'Actions et d'Investissements Prioritaires en matière de Population (PAIPP) 2010-2014.
- Elaboration du quatrième programme de mise en œuvre de la Politique Nationale de Population.

### ***Dans le domaine de la Migration***

Projet de mise en place d'un Observatoire national sur la Migration.

## **5.8. Promotion de la femme et de l'enfant**

### **5.8.1. Principales actions conduites en 2012**

**Dans le domaine de la promotion de la femme**, les actions principales sont :

- l'élaboration de la stratégie nationale de participation et de représentativité accrues des femmes aux élections.
- la création des organes de la PNG/Mali, notamment le Secrétariat Permanent, le Comité Institutionnel, le Conseil Supérieur.
- l'élaboration du rapport sur l'état de mise en œuvre de la PNG/Mali en novembre.

Les actions spécifiques en 2012 ont concerné :

- Dons de matériels de production du beurre de karité, de fabrication du savon, de maraîchage, de transformation de sésame et d'échalote aux femmes de Bla, Kéméni, Bafoulabé, Kayes, Diéli, Sirakorola, Tékrou, San, Dioïla, Macina, Baraouéli, Bancoumana, Sikasso, Yorosso et Kita ;
- Remise de kits de dignité aux femmes et filles déplacées du Nord le 31 juillet ;
- Elaboration du rapport national sur l'Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA/Mali) en septembre ;
- Réalisation de l'enquête sur la situation des hommes et des femmes dans les postes de responsabilité en octobre ;
- Réalisation de l'étude sur les femmes dans les postes de responsabilité ;
- Réalisation de l'étude sur la situation de la femme au Mali ;
- Réalisation, en octobre, de l'étude diagnostique sur le cadre organisationnel et de fonctionnement des sociétés coopératives productrices de Karité, y compris des centres de transformation et de commercialisation des produits de Karité des zones encadrées ;
- Sessions de formation professionnelle en hôtellerie/tourisme et coupe/couture des femmes et filles déscolarisées au Centre Aoua Kéïta ;
- Célébration des journées commémorant la femme, notamment la Journée Internationale de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF) le 6 février, la Journée Internationale de la Femme le 8 mars, la Journée Panafricaine des Femmes le 31 juillet, la Journée Nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles le 25 novembre, la Journée Internationale de la Femme Rurale le 15 octobre ;
- Vulgarisation d'instruments juridiques sur la promotion de la femme et l'équité du genre ;
- Réalisation d'études de faisabilité pour l'installation de plateformes multifonctionnelles ;
- Formation de 90 femmes sur les techniques de transformation agroalimentaires dans 30 villages dotés de plateformes multifonctionnelles ;
- Installation de 30 plates formes multifonctionnelles ;
- Elaboration du document «Programme d'équipement de 5000 villages en plateformes »;
- Réalisation d'activités d'Information, Education et Communication (IEC) sur les IST/VIH/SIDA, la santé de la reproduction, les violences faites aux femmes et aux filles, l'excision, le planning et le paludisme.

**Dans le domaine de la protection de l'enfant**, malgré les difficultés, un certain nombre d'actions phares ont été réalisées :

- les sessions d'IEC sur les conséquences des mariages et grossesses précoces à l'endroit des



- membres du Comité de Gestion Scolaire et des leaders communautaires ;
- les séances d'information et de sensibilisation concernant la santé de la reproduction, les IST/VIH/Sida, la planification familiale, le rôle de l'éducation familiale dans la prévention de la délinquance juvénile, les pratiques néfastes de l'excision à l'endroit des acteurs (enfants parlementaires, leaders communautaires, associations, etc.) ;
- l'élaboration du rapport régional 2011 du projet expérimental de la base de données de la protection de l'enfant de Ségou ;
- la formation des acteurs sur les outils de collecte de données sur la protection de l'enfant de la base expérimentale de Ségou ;
- la célébration d'événements spéciaux (Journée de l'Enfant Africain le 16 juin, Journée Internationale des Familles le 15 mai, Journée Internationale de l'Enfant, le 20 novembre) avec des thématiques concernant les enfants déplacés ;
- l'adoption à Abidjan d'un manuel harmonisé pour la prévention et la prise en charge des enfants victimes de traite entre le Mali et la Côte d'Ivoire ;
- l'élaboration de la feuille de route (2011-2013) pour l'opérationnalisation des mécanismes de coordination et de coopération pour une meilleure assistance aux victimes de la traite ;
- la création d'une base de données fonctionnelle au Centre d'Accueil et de Placement Familial (CAPF) ;
- la prise en charge socioéconomique et médicale des enfants (malades, orphelins, déplacés, infectés et/ou affectés au VIH et au Sida, abandonnés).

**Dans le cadre spécifique de la mise en œuvre de la Politique nationale et du plan d'actions 2010-2014 pour l'abandon de la pratique de l'excision au Mali, on note entre autres :**

- Remise de **2880** kits médicaux aux hôpitaux de Bamako et aux CSRéf de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Bamako pour la prise en charge des femmes et filles victimes des complications liées à l'excision ;
- Identification de **508** femmes et filles victimes des complications liées à l'excision et prise en charge médicale de **106** d'entre elles ;
- Bilan de la 1<sup>ère</sup> phase et programmation de la 2<sup>ème</sup> phase du projet conjoint de promotion de l'abandon de la pratique transfrontalière de l'excision Mali/Burkina Faso ;
- Organisation de deux cérémonies d'abandon de la pratique de l'excision (Gouméra dans la Région de Kayes et Kula dans la Région de Koulikoro) ;
- Formation de **120** agents de santé pour la prise en charge des femmes et filles victimes des complications liées à l'excision ;
- Tenue du cadre de concertation du Comité National d'Action pour l'abandon des Pratiques Néfastes (CNAPN) des acteurs de lutte pour l'abandon de la pratique de l'excision
- Formation de **2385** leaders d'opinion sur le phénomène de l'excision et ses complications ;
- Organisation de **8608** sessions de plaidoyer, de renforcement des capacités, de séances d'information, d'éducation et de communication en faveur de **58 069** personnes sensibilisées sur les conséquences néfastes de l'excision.

### 5.8.2. Évolution d'indicateurs sectoriels

La proportion de femmes chefs d'exploitations agricoles est de 2,1 % et la proportion de femmes responsables de parcelles agricoles s'est établie à 4,1 % en 2011.

Peu de femmes occupent des postes électifs. Suite aux élections communales de 2009, le pourcentage des femmes élues est passé de 6,4 % à 8,2 %. En 2011, seuls 13,7 % des postes nominatifs à responsabilité dans le secteur public sont occupés par des femmes, contre 12,8 % en 2010. Le pourcentage de femmes à la fonction publique est de 31,6 % en 2011, contre 68,4 % pour les hommes<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Les données de 2012 ne sont pas disponibles. La publication du bulletin statistique sur la femme et l'enfant est prévue pour la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013.

**Tableau N°19:** Représentativité des femmes à des postes nominatifs (en %)

	2011
Premier Ministre <sup>9</sup>	100
Ministres	20,7
SEGAL Gouvernement	100
SEGAL des Départements	7,7
Chefs de cabinet	12,9
Conseillers Techniques	14,1
Chargés de Mission	22,2
Directeurs des services centraux et rattachés (DN, DG, DFM)	10,0
Chefs Organismes personnalisés	6,5
Inspecteurs en chefs	20
Contrôleurs des Services publics	10
Gouverneurs	0
Ambassadeurs	6,1
Consuls Généraux	0
Conseillers Ambassades	17,7
Chefs de Bureau de la Coopération	0
Chefs de Mission Commerciale	0

Source : CNDIFE Bulletin statistique Femme et Enfant

**Les résultats du tableau ci-après, montrent l'amélioration des niveaux des indicateurs de protection des enfants**, malgré l'insuffisance du financement et la crise sécuritaire. Les enfants ont été plus actifs en participant à de nombreuses activités pour la réalisation de leurs droits.

**Tableau N°20:** Indicateurs de protection des enfants

Indicateurs	Situation 2011	Situation 2012	Prévision 2012
Nombre de personnes ayant des connaissances sur les droits de l'enfant et de la famille	3 920	70 411	75 000
Nombre d'enfants victimes de violence, d'abus, d'exploitations et de négligence (EV VAEN) identifiés	33 205	87 262	94 400
Nombre d'enfants victimes de violence, d'abus, d'exploitations et de négligence (EV VAEN) pris en charge	1 802	85 250	94 400
Nombre d'enfants placés en adoption filiation	ND	106	110
Nombre de médiations familiales réussies	ND	40	45

Source : DNPEF Bases de données Femme et Enfant

Le nombre d'enfants victimes de violence identifiés a augmenté, aussi bien que le nombre d'enfants pris en charge, soit un taux de prise en charge de 5,4 % en 2011 à 97,7 % en 2012. Cependant, l'objectif de 100 % n'est pas atteint en 2012 pour la prise en charge de ces enfants. Aussi, peu de personnes ont des connaissances sur les droits des enfants. Le degré d'atteinte des objectifs de placement d'enfants en adoption et de médiations familiales est appréciable.

### 5.8.3. État d'exécution budgétaire

Sur une dotation budgétaire globale de 1,759 milliard de FCFA, les dépenses engagées aux niveaux central et déconcentré du Ministère de la Promotion de la Famille, de la Femme et de l'Enfant se chiffrent à 1,748 milliard, soit un taux d'exécution globale de 99,4 %.

L'Etat demeure la principale source de financement du Plan Opérationnel 2012 de la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF), avec un taux de mobilisation 60,9 % des ressources prévues. Les dépenses de fonctionnement occupent 69 % sur les 516,550 millions FCFA.

### 5.8.4. Problèmes et contraintes

**Dans le domaine de la promotion de la femme :**

<sup>9</sup> Nomination d'une femme au poste de Premier Ministre du 3 avril 2011 au 22 mars 2012.

- la crise sociopolitique et sécuritaire.
- l'insuffisance des ressources financières, notamment l'indisponibilité de fonds BSI pour la création et l'équipement de centre d'autopromotion, d'agroalimentaire et de formation.
- l'insuffisance des moyens logistiques et matériels.
- l'insuffisance de formation continue des agents.
- l'insuffisance en qualité et en quantité du personnel (mobilité du personnel).
- la faiblesse constatée dans le renforcement des capacités des agents.

#### **Dans le domaine de la famille et de la promotion de l'enfant :**

- l'insécurité dans le Nord du pays et la suspension de la coopération des partenaires ;
- l'insuffisance de financement des fonds de l'Etat ;
- la lourdeur administrative dans le traitement des dossiers et le décaissement des fonds ;
- le retard dans l'exécution des activités programmées ;
- les difficultés de suivi et de coordination des activités des partenaires (OSC, ONG/Associations, Institutions pour Enfants, PTF) ;
- la non tenue régulière des réunions du cadre de concertation des acteurs ;
- les difficultés de suivi et de coordination des projets/programmes de promotion de l'enfant et de la famille ;
- l'insuffisance de formation continue pour le renforcement des capacités des agents ;
- l'insuffisance dans la capitalisation des données statistiques sur la situation des enfants

### **5.8.3. Perspectives**

#### **Dans le domaine de la promotion de la femme :**

- le renforcement de la collaboration intersectorielle dans la mise en œuvre de la PNG.
- la vulgarisation des documents de la PNG.
- la lutte contre les pratiques néfastes (excision, mariage précoce/forcé et autres formes de violence).
- la réalisation des missions de supervision 2014.

#### **Dans le domaine de la promotion de la famille et de l'enfant :**

- la finalisation et la mise en œuvre de la politique nationale de protection et de promotion de l'enfant et son plan d'actions 2014-2018,
- la mise à l'échelle de la base de données sur la protection de l'enfant ;
- la mise en œuvre du plan d'actions de lutte contre le mariage précoce ;
- la relecture du Code de Protection de l'Enfant ;
- l'amélioration des ressources humaines, matérielles et financières,
- le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale avec les acteurs de la promotion de l'enfant et de la famille, notamment le secteur privé ;
- la consolidation de l'intégration du Secteur de la Famille, de la Promotion de la Femme, et de l'Enfant dans le PRODESS ;
- la mise en œuvre du plan d'actions du Comité National de Suivi des programmes de lutte contre la traite des enfants ;
- la création d'un cadre unique de concertation fonctionnel aux différents niveaux (local, régional et national).

#### **Spécifiquement, on note dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la Politique nationale et du plan d'actions 2010-2014 pour l'abandon de la pratique de l'excision au Mali :**

- Célébration de la journée « tolérance zéro aux MGF » le 6 février ;
- Appui à la mise en œuvre du plan de formation des agents socio sanitaires ;
- Assistance et suivi des victimes de complications liées à la pratique de l'excision ;
- Revue du plan d'actions 2010-2014 pour l'abandon de la pratique de l'excision ;
- Mise en œuvre du projet conjoint phase II (2013-2015) de promotion de l'abandon de la pratique transfrontalière de l'excision Mali/Burkina Faso ;
- Plaidoyers à l'endroit des décideurs pour l'adoption de la loi contre la pratique de l'excision ;
- Réunions trimestrielles du CNAPN et des Comités Locaux (CLAPN) ;

- Réalisation et diffusion d'une enquête spécifique sur les villages d'abandon de la pratique de l'excision ;
- Mise en place d'une base de données sur l'excision ;
- Création et publication d'un bulletin semestriel d'informations sur l'excision ;
- Organisation de formations à l'intention des structures techniques et des OSC ;
- Organisation de séances de formation et sensibilisation des élus locaux, des leaders religieux et traditionnels ;
- Financement et équipement de plateaux techniques adéquats des structures pour la prise en charge médicale des femmes et filles victimes des complications liées à l'excision.

## **6. Axe stratégique 3 du CSCRP 2012-2017 : Développement Institutionnel et Gouvernance**

### **6.1. Mise en œuvre du Programme de développement institutionnel**

Ce programme vise à moderniser le fonctionnement des administrations afin d'améliorer la qualité des services publics, d'élargir la gamme de ces services et d'assurer leur répartition équitable sur l'ensemble du territoire.

Malgré la suspension de l'aide de certains partenaires au développement et la non ouverture du BSI, nombre d'actions ont pu être conduites en 2012.

#### **6.1.1. Principales actions conduites en 2012**

##### ***Réorganisation de l'État central***

- Adoption de deux projets de Code de déontologie en Conseil des Ministres :
  - Code des agents des Impôts,
  - Code des agents de Douane.
- Validation (en instance) du Code du commerce et de la concurrence.
- Suivi de 15 projets de textes portant sur des cadres de concertation dont 7 projets validés et 8 en attente de validation.

##### ***Amélioration de la gestion des affaires publiques***

- 86 études d'élaboration de manuels de procédures sont lancées au premier Plan Opérationnel/ Programme de Développement Institutionnel (PO/PDI) 2006-2009 : 25 sont finalisées et adoptées, 32 attendent d'être validées et 29 sont en cours d'élaboration.
- Élaboration de l'avant-projet de *Politique Nationale de la Gestion Axée sur les Résultats* qui est en voie d'approbation en Conseil des Ministres.

##### ***Valorisation et renforcement des capacités des ressources humaines***

- Les fiches de description de postes de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel (DNFPP), du Centre National de Concours de la Fonction Publique (CNCFP) et des Directions des Ressources Humaines (DRH) ont été élaborées. Celles des Bureaux des Ressources Humaines (BRH) attendent l'adoption des projets de textes de la charte de déconcentration.
- Retour et réinsertion de huit (08) des douze (12) boursiers formés au Canada en Gestion des Ressources Humaines.

##### ***Gestion du changement et mesures d'accompagnement***

Les principaux efforts ont porté sur la sensibilisation des cadres des Cellules de Planification et de Statistiques (CPS), des DRH, du Commissariat au Développement Institutionnel (CDI) et des Directions des Finances et du Matériel (DFM) en gestion axée sur les résultats élargie en gestion du changement.

##### ***Pilotage et suivi-évaluation du PO/PDI***

Aucune instance de pilotage du PDI n'a pu être tenue en 2012 suite aux contraintes budgétaires.

#### **6.1.2. Évolution des indicateurs**

La revue du PO/PDI n'ayant pas pu se tenir, aucun indicateur n'a été renseigné.

#### **6.1.3. État d'exécution budgétaire**

Au titre du BSI 2012, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTEFP) a bénéficié d'une dotation initiale de 2 000 millions FCFA. Le crédit notifié à la même période est de l'ordre de 493 millions FCFA. Le décaissement à la même date est de 423 millions FCFA.

Le taux de décaissement du MTEFP est de 100 % pour le financement intérieur et de 65 % pour le financement extérieur. Le taux global de décaissement est de 86 %

#### **6.1.4. Problèmes et contraintes**

Les principales contraintes ont été la non-ouverture du BSI en 2012 et la suspension des appuis extérieurs.

### 6.1.5. Perspectives

- Redéploiement des agents conformément aux cadres organiques.
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de perfectionnement des agents de l'État.
- Déconcentration de la gestion des ressources humaines de la Fonction Publique.
- Création des Bureaux des Ressources Humaines dans les régions.
- Acquisition d'outils technologiques appropriés pour renforcer les capacités des structures du Département.
- Élaboration d'un programme national unifié conformément aux résultats de l'évaluation à mi-parcours du PDI qui a permis de constater que plusieurs chantiers sont à l'œuvre en matière de Réforme de l'État.

## 6.2. Décentralisation et Déconcentration

La politique nationale de décentralisation et de déconcentration a débouché en 2012 sur des résultats significatifs.

### 6.2.1. Principales actions conduites en 2012

#### **Etat des lieux de la mise en œuvre des actes du forum sur la décentralisation.**

Il concerne les points ci-dessous, objets du tableau de mise en œuvre donnant le niveau d'exécution des recommandations du Forum :

- le dispositif institutionnel et de pilotage,
- le découpage territorial,
- le transfert de compétences et de ressources,
- la problématique de la Base OISE.

**Tableau N°21 : Etat de mise en œuvre des Recommandations du Forum sur la Décentralisation.**

Recommandations	Etat de mise en œuvre
<b>1. Par rapport au dispositif institutionnel et de pilotage</b>	
1.1. Rattacher le Commissariat au Développement Institutionnel (CDI) à la Primature pour permettre un nouvel essor, afin de donner un signe politique fort, d'offrir des garanties de stabilité face à des possibilités de modifications de la structure gouvernementale et conférer un caractère transversal pour la mise en place de la réforme / décentralisation/ déconcentration à tous les niveaux	Aucune activité n'est engagée dans le cadre de la restructuration du CDI.
1.2. Renforcer le pilotage technique des Collectivités Territoriales par le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL) à travers les nouvelles directions générales : Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) et Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT).	- Erection de la Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT) en DGCT par la Loi N°2011-053 du 28 juillet 2011 ; - Erection de la Direction Nationale de l'Intérieur (DNI) en DGAT par la Loi N°2011-055 du 28 juillet 2011. - Nomination par Décrets pris en Conseil des Ministres des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales et de l'Administration du Territoire.
1.3. Prendre des mesures d'accompagnement à savoir : (i) légiférer sur la délégation de pouvoirs aux services déconcentrés/représentations de l'Etat ; (ii) imposer la rigueur dans l'application des textes ; (iii) diligenter les transferts des ressources.	Adoption de textes de base de la décentralisation, notamment : - La Loi N°2012-005 du 23 janvier 2012 portant modification de la Loi N°93-008 du 11 février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales. - La Loi N°2012-007 portant Code des Collectivités Territoriales. - La Loi N°2011-036 du 15 juillet 2011 relative aux ressources fiscales des Communes, Cercles et Régions.
1.4. Définir le contenu de la fonction d'orientation et de	- Organisation en 2011, au Gouvernementat du District de

coordination au niveau des Comités Régionaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD), des Comités Locaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD), des Comités Communaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CCOCSAD) et du Comité National d'Orientation (CNO) et donner les moyens aux représentants de l'Etat afin d'assurer leur tenue.	Bamako, d'un atelier sur la redynamisation des cadres de concertation (CCOCSAD, CLOCSAD et CROCSAD). - Présentation du cycle de concertation et de capitalisation (CNO, CLOCSAD et CROCSAD) après sa validation à l'atelier national de Ségou
<b>2. Par rapport au découpage territorial</b>	
2.1. Réactualiser l'étude « un nouveau découpage territorial au service du développement décentralisé », DIRASSET, mars 1994, avec l'implication des populations.	La réactualisation de l'étude n'est pas réalisée. Cependant, des réflexions sur un nouveau découpage territorial sont en cours au Ministère de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et de l'Aménagement du territoire (MATDAT).
2.2. Organiser des séances de sensibilisations des populations, pour obtenir leur adhésion.	Exécution de missions de suivi des travaux des commissions régionales : une première équipe s'est rendue à Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal, tandis que l'autre a couvert les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou.
2.3. Adopter une approche participative en impliquant dans les commissions de règlement de litiges, tous les acteurs concernés et en facilitant le dialogue.	Même recommandation que celle indiquée au point 2.2. ci-dessus.
2.4. Donner des suites diligentes aux propositions de règlements des litiges transmises au niveau du Département par les commissions de règlement.	La situation récapitulative des demandes se présente comme suit : - demandes de création de nouvelles communes : 150 ; - demandes de rattachement de villages ou fractions : 140 ; - demandes de transfert de sièges de communes : 11 ; - demandes de changement de nom de communes : 04 ; - demandes de transfert de communes à un cercle : 06. Soit au total 311 demandes en cours de traitement.
<b>3. Par rapport au transfert de compétences et de ressources</b>	
3.1. Créer des espaces de concertation pour renforcer le dialogue entre les Cellules d'Appui à la Décentralisation/ Déconcentration (CADD) et les structures de pilotage.	Organisation d'ateliers et rencontres d'échanges et d'information avec 08 Ministères.
3.2. Organiser des missions conjointes entre les équipes de la DGCT, du CDI et des CADD.	Une note assortie d'un canevas en vue de l'élaboration des plans de déconcentration a été élaborée par le CDI et remise à chaque CADD en 2011. Le CDI appuie les CADD dans l'élaboration des plans de déconcentration et la DGCT dans l'élaboration des plans triennaux de transfert de compétences et des ressources aux CT. Les deux structures ont participé aux ateliers de validation.
3.3. Renforcer les CADD en effectif (quantités/capacités) pour qu'elles puissent « être le moteur » de la réforme au niveau de leurs Ministères respectifs.	Des formations ont été réalisées à l'endroit des CADD dans le cadre de l'élaboration des plans triennaux pour 09 Ministères. 07 Ministères disposent d'un plan de transfert. Appui à l'élaboration des textes de décrets pour le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA) et le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) et celui du Développement Social et de l'Action Humanitaire (MDSAH), en attente de validation technique. Décret adopté pour le MDSAH 02 départements sur 12 appuyés disposent de leurs plans triennaux.
3.4. Mettre les moyens à la disposition des CADD pour aller sur le terrain, se faire connaître, identifier les problèmes et proposer des solutions.	Rapport 2012 produit sur la mise en œuvre des transferts de compétence, centralisation des rapports des CADD ; Tenue à Ségou de la session de formation de 70 cadres du MEP ; etc
3.5. Adapter les textes pour que les éléments	Etude sur l'efficacité de 19 CADD et réflexion pour le

nouveaux permettant de mieux clarifier les missions/ rôles et attributions des CADD viennent éclairer et mieux mettre en évidence le sens de l'existence des CADD.	maintien ou la réforme du dispositif en cours. Les TDR de cette étude assortis de budget sont transmis au CDI ; Diffusion de l'Arrêté N°2012-0030/MTFP-MATCL-MEF-MRE du 12 /01/2012 fixant le modèle de convention de mise à disposition des CT des services déconcentrés de l'Etat
<b>4. Par rapport à la problématique de la Base OISE</b>	
4.1. Veiller à la fiabilité des données en révisant les indicateurs et leur pertinence, en clarifiant les indicateurs vis-à-vis des agents chargés du suivi pour qu'ils en comprennent la teneur et l'utilité	Organisation des sessions de formation à Ségou et Sikasso à l'endroit des membres des CROCSAD, CLOCSAD et CCOCSAD sur les résultats et les performances attendues du Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales (PNACT) (indicateurs et valeurs cibles)
4.2. Sensibiliser à tous les niveaux sur l'importance d'une alimentation et d'un suivi continu et fiable de la base pour faire avancer la décentralisation	Un Plan de Redynamisation et d'Opérationnalisation de la Base OISE intégrant les indicateurs du PNACT III et du Programme d'Appui à la Réforme Administrative, Décentralisation et Développement Economique Régional (PARADDER) a été validé au cours d'un atelier national les 27 et 28 octobre 2011. Ce plan a été testé à Ségou en 2012. Organisation de sessions de formation à Ségou et Sikasso à l'endroit des membres du CROCSAD, du CLOCSAD et du CCOCSAD sur les résultats et les performances attendues du PNACT (indicateurs et valeurs cibles).
4.3. Mettre les moyens, aux différents niveaux, pour faire fonctionner le système de suivi évaluation.	Mise à la disposition de tous les Représentants de l'Etat (Préfets Adjoints) de véhicules. Mise à la disposition des agents en charge de la Base OISE de moyens de déplacement (motos) ; etc.
4.4. Rendre disponible, au niveau central, des compétences spécialisées en analyse et en traitement de l'information	La DGCT ne dispose pas de compétences spécialisées en analyse et en traitement de données. Des dispositions sont en cours pour satisfaire cette recommandation.
4.5. Mettre en place un système de contrôle de la qualité des données à différents niveaux	Un dispositif de collecte, de traitement et de remontée des données du niveau local au niveau national a été institué, en 2008, par Instruction du MATDAT
4.6. Mettre en place un observatoire de la décentralisation/ déconcentration pour compléter la base Oise	Les TDR sur la mise en place d'un Observatoire de la décentralisation sont disponibles à la DGCT
4.7. Rattacher la responsabilité de la gestion de la base OISE à la CPS avec les moyens conséquents	Cette recommandation n'a pas été exécutée

### ***Les populations participent davantage à la gestion de leurs Collectivités Territoriales***

- Validation du guide de la restitution publique de la gestion des Collectivités Territoriales.
- Élaboration du projet d'instruction interministérielle relative à la restitution publique de la gestion des Collectivités Territoriales et la validation des rapports des enquêtes de satisfaction.
- Réalisation d'enquêtes de satisfaction des élus et du personnel pour les services rendus par la tutelle et les Services Déconcentrés de l'État (SDE).
- Réalisation d'enquêtes auprès des citoyens pour les services de base rendus par les Collectivités Territoriales.

### ***Les ressources financières des Collectivités Territoriales augmentent et deviennent plus prévisibles***

- Tenue régulière des réunions du Comité National des Finances Locales (CNFL).
- Suivi de la mise en œuvre de l'Instruction N°08-0003/PM-RM du 21 novembre 2008 du Premier Ministre relative à la mise en œuvre des transferts de compétences et de ressources de l'État aux Collectivités Territoriales.
- Participation à la réunion de validation des modules de formation sur la Directive de l'UEMOA relative au Régime Financier des Collectivités Territoriales, tenue à Niamey (Niger) du 25 au 30 juin 2012.
- Suivi de la mise en œuvre du Plan d'Actions Gouvernemental d'Appui à la Modernisation et à la Gestion



des Finances Publiques (PAGAM/GFP II).

***Le fonctionnement interne des Collectivités Territoriales est mieux organisé et plus efficient***

- **Suivi du personnel de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales :**
  - Mutation des fonctionnaires des Collectivités Territoriales dans le domaine de l'administration générale, de l'éducation et de la santé.
  - Organisation du concours direct de recrutement d'enseignants dans la fonction publique des Collectivités Territoriales.
  - Validation, du 11 au 13 septembre 2012, de l'avant projet de loi portant Statut de la Fonction Publique des Collectivités territoriales et de l'avant projet de loi portant création de la Direction Nationale de la Fonction Publique des Collectivités territoriales.
  - Réalisation, du 2 au 12 septembre 2012, de deux missions conjointes DGCT-Inspection de l'Intérieur au niveau des Collectivités dans les Régions de Sikasso et de Mopti dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et financières.
- **Adoption des projets de textes suivants :**
  - Décret N° 2012-022/P-RM du 18 janvier 2012 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Générale des Collectivités Territoriales.
  - Décret N° 2012-035/P-RM du 19 janvier 2012 déterminant le cadre organique de la Direction Générale des Collectivités Territoriales.
  - Ordonnance N-017 P.RM du 19 mars 2012 : modifiant l'Ordonnance N°017-019 P/RM du 18/07/2007 portant création du Centre de Formation des Collectivités Territoriales (CFCT).
- **Mise en œuvre des activités du Centre de Formation des Collectivités Territoriales :**
  - Formation des conseillers techniques des Conseils Régionaux sur la maîtrise d'ouvrage des régions de Mopti et de Ségou.
  - Formation des élus et agents des communes de la région de Koulikoro en procédures de passation des marchés publics.
  - Formation des élus et agents des Conseils Régionaux en procédures de passation des marchés publics et de budget-programme.
  - Formation des formateurs sur le guide de la planification et de la budgétisation sensible au genre.
- **Réalisation de missions de collecte des indicateurs du PARADDER et du PNACT III dans les régions de Sikasso et Ségou.**
- Tenue de deux ateliers d'information et de sensibilisation des membres du Haut Conseil des Collectivités Territoriales et du Conseil Economique Social et Culturel sur la prise en compte de l'environnement dans le CSCR et les PDESC.

• **Classement et archivage :**

La DGCT, avec le concours de ses partenaires, a mis en place un programme d'accompagnement en matière de classement et de gestion des archives des Collectivités Territoriales. Le système consiste à réaliser des formations théoriques et pratiques et enfin périodiquement, des missions de suivi et évaluation.

La situation se présente comme suit :

- Région de Kayes : 137 CT accompagnées ;
- Région de Koulikoro : 116 CT accompagnées;
- Région de Sikasso : 154 CT accompagnées;
- Région de Ségou : 125 CT accompagnées;
- Région de Mopti : 117 CT accompagnées;
- Région de Tombouctou : 58 CT accompagnées;
- Région de Gao : 29 CT accompagnées;
- Région de Kidal : 16 CT accompagnées.

- Signature de l'instruction N° 2305 MATD-SG du 30 novembre 2012 relative au classement et l'archivage des dossiers de maîtrise d'ouvrage des CT (recommandation N° 12).

### ***Les Régions contribuent mieux au développement économique territorial***

Dans le cadre de la promotion du développement économique régional, les actions suivantes ont été réalisées :

- Tenue d'une session de la Commission Nationale d'Appui au Développement Economique Régional dans le cadre de la mise en œuvre du PARADDER.
- Préparation des Contrats Plan État/Régions.
- Mise en œuvre du processus d'élaboration des projets structurants.
- Élaboration des stratégies DER.
- Élaboration d'un plan d'appui au DER.

### ***Les services rendus aux populations sous maîtrise d'ouvrage des CT sont plus utiles et plus durables :***

Pour ce faire, la transparence au niveau de la gouvernance financière doit être de rigueur.

La Loi N° 2012-007 du 7 février 2012 portant Code des Collectivités Territoriales, stipule en son article 218 alinéa 2 et 3 que : « Le vote du budget est précédé d'un débat public. Ce débat doit porter obligatoirement sur les points suivants :

- l'état de mise en œuvre du Programme de Développement, Economique, Social et Culturel (PDSEC) ;
- le compte administratif de l'année écoulée ;
- l'état de fonctionnement des organes et des services de la collectivité territoriale ;
- le projet de budget ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette disposition du Code des CT, la DGCT a prévu dans son plan d'actions 2012- 2014, des activités d'appui aux Collectivités Territoriales en matière de restitution publique.

Les objectifs de la restitution publique sont:

- mobiliser les citoyens autour des affaires publiques locales ;
- instaurer la transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- susciter l'émulation, l'esprit et l'exercice de la citoyenneté pour faciliter le paiement des taxes et la participation pleine et entière ;
- renforcer la confiance mutuelle.

Grâce à l'accompagnement des PTF, le nombre de restitutions organisées par les Collectivités Territoriales se présente comme suit : 2010 : 52 ; 2011 : 207 ; 2012 : 65.

Les activités réalisées concernent aussi l'accompagnement de l'Union des Communes Riveraines de la Réserve de Biosphère de la Boucle de Baoulé (UCRBBB) regroupant 22 communes des cercles de Kita, Kati, Kolokani et Diéma.

La contribution à la gouvernance environnementale par le verdissement du CSCR 2012-2017 a été effectuée grâce à l'outil de durabilité du développement : l'Evaluation Environnementale Stratégique.

### ***Les services de l'État assistent et contrôlent plus efficacement les Collectivités Territoriales***

- Diffusion des textes de création de la Direction Générale des Collectivités Territoriales, des textes relatifs à l'organisation administrative du territoire, à la création, à l'organisation et au fonctionnement des services des Collectivités Territoriales.
- Mise en œuvre du plan d'actions commun DGCT-PACT/GIZ pour la réalisation de l'inspection annuelle des Collectivités Territoriales par la tutelle.

### ***Le Pilotage stratégique du PNACT est assumé***

### **Au titre de la décentralisation et de la déconcentration**

- Suivi-évaluation de la stratégie de gestion des contestations liées au découpage territorial.
- Production des indicateurs du Programme d'Appui à la Réforme Administrative, à la Décentralisation et au Développement Économique Régional (PARADDER) et du Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales (PNACT).
- Renseignement de l'Outil Informatisé de Suivi Évaluation de la Décentralisation dénommé « Base OISE » à partir des fiches et des missions de collecte.

### **Au titre de la gestion des frontières**

- Renforcement de la coopération administrative frontalière.
- Mise en œuvre du concept des Pays Frontières.
- Équipement et développement des zones frontalières.
- Matérialisation des frontières.

### **Au titre de l'Aménagement du Territoire**

- Appui technique à 18 acteurs et partenaires dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des schémas communaux, locaux, régionaux et sectoriels.
- Participation de la DNAT à 25 ateliers d'évaluation (EIES, revues d'activités, revues budgétaires, etc.) organisés par 18 partenaires.
- Animation du Comité National d'Évaluation Technique des Schémas Directeurs d'Urbanisme.

### **Au titre du Développement à la base**

- Collecte des données sur les Organisations Non Gouvernementales (ONG) en 2012.
- Exploitation et traitement des rapports d'activités des ONG.
- Suivi du bilan financier dans les secteurs suivants : Economie Rurale, Secondaire, Investissement des Travaux Publics et Ressources Humaines.
- Établissement des Accords Cadres

311 ONG ont déposé un rapport d'activités dont 89 ONG étrangères.

Le bilan financier des ONG est de : 98 450 324 396 FCFA  
dont la part des ONG étrangères : 8 373 605 388 FCFA

#### **6.2.2. Évolution des indicateurs**

- Déconcentration du personnel de l'administration centrale(en % par Ministère).  
Cet indicateur n'est pas renseigné
- Schémas d'aménagement élaborés, validés et approuvés (en nombre absolu) :  
**2 SDU et 6 PUS ont été approuvés en 2012 contre 3 SDU et 2 PUS en 2011.**

#### **6.2.3. État d'exécution budgétaire**

Le taux global de décaissement des projets/programmes du MATCL est de 86,83 % avec respectivement 92,42 % pour le financement intérieur et 82,67 % pour le financement extérieur. Le taux global de décaissement, qui était de 83,46 % en 2011, a connu une nette augmentation.

#### **6.2.4. Problèmes et contraintes**

##### **Au titre de la décentralisation et de la déconcentration**

- Insuffisance de moyens financiers pour la réhabilitation des locaux et la tenue des formations.
- Insuffisance d'équipements de bureau et de matériels informatiques.
- Destruction de locaux de l'Administration et de matériels électoraux dans les régions du Nord.
- Non- tenue des réunions statutaires de la Commission interministérielle.
- Difficultés/contraintes liées à l'exercice des compétences transférées.
- Non détermination des modalités pratiques de mise à disposition des services déconcentrés de l'État aux Collectivités Territoriales.
- Gel du BSI de certains Projets/Programmes.

##### **Au titre de la gestion des frontières**

- Non respect des programmes en raison du caractère bilatéral des opérations de bornage (disponibilité des pays voisins).
- Décalage entre le Mali et les pays limitrophes
- Insuffisance des fonds alloués.
- Déficit d'information et faible implication des autorités locales dans la mise en œuvre des activités.

### ***Au titre de l'Aménagement du Territoire***

- Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières mises à la disposition de la DNAT.
- Absence de schéma national d'aménagement du territoire.
- Absence de guide d'élaboration des schémas.
- Absence de guide de suivi de la mise en œuvre des schémas.
- Manque de coordination des actions d'aménagement du territoire sans se référer à la DNAT et à ses services déconcentrés.

### ***Au titre du Développement à la base***

- Non tenue régulière des concertations entre les Organisations Non Gouvernementales/Associations Signataires d'Accord-cadre avec l'Etat (ONG/ASACE) et le Gouvernement.
- Faible taux de rapportage des ONG.
- Retrait de certaines ONG des régions du Nord suite à la crise sécuritaire.
- Faiblesse du débit de la connexion internet.
- Insuffisance de la formation des agents en système de suivi évaluation.
- Insuffisance des moyens logistiques et financiers pour le suivi évaluation.
- Insuffisance de communications entre les ONG et la Cellule d'Appui au Développement à la Base (CADB).

## **6.2.5. Perspectives**

### ***Au titre de la décentralisation et de la déconcentration***

#### **A court terme**

- Poursuite du renforcement de la tutelle et des travaux de construction /réhabilitation des locaux de l'Administration ;
- Organisation des élections présidentielles et législatives 2013 et communales 2014.
- Impression des cartes NINA ;
- Organisation et encadrement du pèlerinage 2013 ;
- Établissement des listes électorales issues des résultats du RAVEC ;
- Organisation du retour de l'Administration dans les régions Nord du Mali ;
- Augmentation de façon conséquente et volontariste des dotations budgétaires aux Collectivités Territoriales permettant une offre de services de qualité ;
- Renforcement du rôle des Collectivités Territoriales en matière de gouvernance, de fourniture de services de base de qualité et de promotion de l'économie locale ;
- Renforcement et élargissement de la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales ;
- Renforcement du dispositif financier d'appui aux Collectivités Territoriales ;
- Renforcement de la Déconcentration ;
- Amélioration de la fiscalité locale ;
- Renforcement des capacités des Collectivités dans la mobilisation des ressources financières extérieures ;
- Amélioration des procédures permettant un accès plus rapide aux fonds et une mise en œuvre plus diligente des programmes d'investissements.

Pour favoriser le dialogue entre les communautés, le pardon, éviter la stigmatisation et reconstruire le vouloir-vivre ensemble, il est envisagé l'instauration d'un débat communal que les communes vont conduire avec l'ambition de relever les défis suivants :

- Favoriser et encourager le dialogue, la compréhension mutuelle entre les habitants ainsi que le pardon ;
- Identifier et analyser les causes profondes de la crise ;
- Faire converger les initiatives locales de sortie de crise autour de projets concrets de développement.

#### **A moyen et long termes**

- Élaboration d'une Politique nationale d'administration du territoire.
- Établissement des listes électorales issues des résultats du RAVEC.
- Impulsion décisive au processus de transfert de compétences et de ressources et plus particulièrement celui des ressources nécessaires à la prise en charge des compétences transférées.
- Lisibilité aux actions de la DGCT en renforçant sa politique de communication institutionnelle et socio-éducative.
- Création de la Direction Nationale de la Fonction Publique des Collectivités territoriales.
- Amélioration du fonctionnement de la base OISE
- Mise en œuvre du plan d'actions des recommandations issues du contrôle externe des investissements des Collectivités Territoriales financés par l'Agence Nationale d'Investissements des Collectivités Territoriales (ANICT).
- Création d'une ligne budgétaire pour le financement des activités de formation du Centre de Formation

- des Collectivités Territoriales (CFCT).
- Augmentation des subventions accordées au CFCT en vue de faire face aux frais d'entretien des nouveaux locaux.
- Élaboration d'un nouveau document cadre du processus de révision de la Politique nationale de décentralisation.

### **Concernant la Fonction Publique des CT et le retard dans le paiement des salaires**

Plusieurs initiatives ont été prises pour résorber le retard chronique du paiement des salaires des fonctionnaires des collectivités territoriales relevant du cadre de l'administration générale, en vue de garantir la fonction publique des collectivités territoriales et l'égalité des fonctionnaires, qui sont entre autres :

- l'édition d'instructions pour montrer le caractère obligatoire et prioritaire du salaire sur toutes autres dépenses et exiger aux ordonnateurs et comptables des Collectivités Territoriales de n'exécuter aucune autre dépense avant les salaires à partir du 15 du mois (Instruction N° 0962/MATCL- SG du 7 avril 2006 relative au paiement du salaire du personnel des Collectivités Territoriales et l'Instruction N°01081/MATCL- SG du 22 janvier 2007 relative au rappel de l'Instruction N° 0962/MATCL- SG du 7 avril 2006) ;
- l'obligation aux présidents d'organes exécutifs désirant voyager à l'étranger de justifier le paiement régulier des salaires de ses agents pour prétendre à un ordre de mission ;
- la réflexion pour la prise en charge des salaires des fonctionnaires du cadre de l'administration générale par l'ANICT à travers la Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales (DAFCT) du FNACT, pour ce faire, il faut :
  - l'allocation exclusive de cette dotation au paiement des salaires des fonctionnaires du cadre de l'administration générale ;
  - l'augmentation du montant de la Dotation d'Appui au fonctionnement en tenant compte du nombre des fonctionnaires du cadre de l'administration générale.

Dans le cadre de cette dotation, les dispositions suivantes doivent être prises :

- recenser tous les fonctionnaires des collectivités territoriales du cadre de l'administration générale à travers des missions conjointes DGCT-ANICT dans tous les cercles ;
- évaluer les salaires de ces fonctionnaires du cadre de l'administration générale ;
- examiner les conditions et modalités d'exécution avec l'ANICT ;
- faire payer ces salaires par les comptables des collectivités territoriales : percepteurs et trésoriers payeurs.

Dans le cadre de l'opérationnalisation des organes statutaires de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales :

- renforcement des capacités des membres du Conseil Supérieur et des Commissions Administratives Paritaires par un atelier de sensibilisation et d'information sur les rôles et les responsabilités des ses membres (tel que figurant dans le plan d'actions de la DGCT) ;
- prise en charge des frais de fonctionnement de ses organes.

### ***Au titre de la gestion des frontières***

#### **A court terme**

- Poursuite des opérations de délimitation et de démarcation des frontières Mali- Guinée, Mali- Sénégal, Mali- Mauritanie et Mali- Niger.
- Identification d'espaces de coopération transfrontalière avec le Sénégal et la Guinée.
- Poursuite de la mise en œuvre des actions de coopération transfrontalière au niveau des trois espaces de coopération existants.

#### **A moyen et long termes**

- Poursuite des rencontres périodiques entre les autorités Maliennes en charge des questions de frontière et leurs homologues des pays voisins.
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme Prioritaire de Développement des Zones Frontalières (hydraulique villageoise, Economie Rurale, Education, Santé, etc.).

## ***Au titre de l'Aménagement du Territoire***

### **A court terme**

- Actualisation biannuelle du rapport d'inventaire des acquis en matière d'Aménagement du Territoire (collecte des données, validation du rapport et diffusion du même rapport).
- Amélioration ou révision du document de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire.
- Diffusion de la politique (ateliers de dissémination, multiplication et distribution des documents au niveau des régions et des cercles, traduction dans les langues nationales, à travers les médias et autres).
- Élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), qui constitue aussi l'une des recommandations du PRED 2013-2014.
- Élaboration du guide méthodologique d'élaboration des Schémas d'Aménagement du Territoire (validation du projet de guide, multiplication, diffusion).
- Réalisation de l'étude sur le renforcement du cadre législatif et réglementaire de l'Aménagement du Territoire.
- Élaboration du guide méthodologique de suivi-évaluation (validation du projet de guide, multiplication, diffusion).
- Animation du Comité National d'Evaluation Technique des SDU.
- Collecte de nouvelles données (structuration et traitement des données).
- Mise en place et gestion d'une base de données sur l'Aménagement du Territoire.
- Renforcement des capacités opérationnelles des ressources humaines de la DNAT.
- Amélioration des SRAT de Kidal, Gao et Tombouctou et poursuite de l'appui conseil à l'élaboration des autres schémas.
- Évaluation des SDU approuvés en Conseil des Ministres.

### **A moyen et long termes**

- Appui à l'élaboration des Schémas communaux, locaux, régionaux et sectoriels.
- Réalisation de l'étude sur les textes législatifs et réglementaires relatifs à la création du Fonds national d'aménagement du territoire (FNAT).
- Mise en place du Fonds National d'Aménagement du Territoire.
- Mise en place et développement du système de péréquation.
- Suivi-évaluation des activités d'Aménagement du Territoire.
- Identification et formulation de projets d'aménagement prioritaires.
- Actualisation annuelle et mise en œuvre d'un plan de formation et de communication (identification des programmes, réalisation, diversification des canaux de communication).

## ***Au titre du Développement à la base***

### **A court terme**

- Suivi-évaluation des investissements d'initiatives de bases.
- Tenue régulière des réunions de concertation Gouvernement- ONG-ASACE.
- Renforcement du cadre partenarial entre l'État, les ONG-ASACE et les PTF.

### **A moyen et long termes**

- Amélioration de la coordination et du suivi des activités des ONG-Associations Signataires d'Accord Cadre avec l'État.
- Renforcement du partenariat.

## ***6.3. Gestion des finances publiques***

### **6.3.1. Principales actions conduites en 2012**

La mise en œuvre du PAGAM/GFP II a permis d'enregistrer des progrès très significatifs en 2012.

#### ***Au titre de la mobilisation des recettes fiscales***

- Promotion du civisme fiscal, par la DGI, à travers la publication régulière sur le site web du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, de la liste des contribuables gérés, respectivement par la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et la Direction des Moyennes Entreprises (DME).
- Mise en œuvre d'une sélectivité semi-automatique des contrôles douaniers par la cellule technique de gestion des risques créée par la DGD.
- Interconnexion effective des bases de données DGI-DNTCP (RGD) et DGI-DGMPDSP en 2012, après DGI-DGD en 2011, en vue de permettre aux administrations d'échanger en temps réel des informations, notamment sur l'assiette fiscale (NIF/NINA).
- Mise en place d'un comité mixte d'échanges de renseignements entre la DGI, la DGD, la DNDC et la DNTCP suivant l'arrêté interministériel n°2012-0913/MEF-MICC-MLAFU du 15 mars 2012 en vue

d'élargir et de mieux maîtriser l'assiette fiscale.

### ***Au titre de la préparation du budget de l'État***

Poursuite de l'interconnexion des services de la chaîne des dépenses.

Cette interconnexion facilite considérablement l'exécution du budget de l'État : suivi informatisé de l'exécution en temps réel, reddition des comptes administratifs, accès rapide et sécurisé à la base de données de la DGB (PRED), etc.

### ***Au titre de l'exécution du budget de l'État***

- Amélioration du circuit des dépenses par l'adoption
  - de l'arrêté n°12-2940/MEFB-SG du 11 octobre 2012 fixant les modalités et procédures d'application des décrets d'avances,
  - de l'arrêté n°12-2939/MEFB-SG du 11 octobre 2012 fixant les modalités de transferts et de virements des crédits budgétaires,
  - de la Lettre n° 03396/MEFB-SG du 12 octobre 2012, circulaire portant interdiction des mises en dépôt des crédits budgétaires.
- Renforcement de la gestion de la comptabilité de l'État par la poursuite de l'opérationnalisation de l'Application Intégrée de la Comptabilité de l'État (AICE) à la Recette Générale du District (RGD) en janvier 2012 et à la Trésorerie Régionale de Koulikoro en décembre 2012, facilitant ainsi le suivi des délais de paiement des dépenses budgétaires.

### ***Au titre de la transparence et du contrôle des marchés publics***

- Validation des Plans de passation de l'année 2012.
- Formation de cent vingt (120) responsables des achats des Départements ministériels, des Etablissements Publics et des CT au module de préparation des plans de passation des marchés publics.
- Délai moyen de traitement des dossiers de passation des marchés publics : de 127 jours en 2010 à 105 jours en 2011 et 96 jours en 2012.
- Pourcentage des marchés passés par appels d'offres ouverts : 83 % en 2012 contre 79 % en 2011, 78 % en 2010 et 75 % en 2009.
- Pourcentage des marchés passés par entente directe : 8 % en 2012 contre 7 % en 2011, 13 % en 2010 et 9 % en 2009.

### ***Au titre de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des délégations des services publics***

Les activités ont essentiellement visé la transparence de la passation des marchés publics.

- Mission d'audit des marchés passés par les autorités contractantes au titre des exercices budgétaires 2009 et 2010 (démarré le 15 octobre 2012)
- Analyse des recours portés devant l'ARMDS et identification des aspects du code des marchés publics violés.
- Séances d'information et de sensibilisation des acteurs de la commande publique
- Différends portés devant l'ARMDS et tranchés après audition contradictoire des parties (requérants et autorités contractantes) assistées souvent par des avocats
- Développement des relations de coopération avec l'UEMOA et les institutions similaires des autres pays.
- Système d'information opérationnel et mise en service du numéro vert 80 00 55 55.

### ***Au titre de la gouvernance financière et la transparence***

- Soumission à l'Assemblée Nationale du projet de Loi de Validation des comptes de gestion des Comptables publics de 1960 à 1991.
- Élaboration d'une cartographie des risques pour les Départements de l'Éducation et de la Santé dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Contrôle Interne (SNCI).
- Élaboration d'un projet de code de transparence dans la gestion des finances publiques au Mali conformément à la Directive n° 1/2009/CM/UEMOA.
- Préparation et publication d'un budget citoyen en 2012 dans le cadre de l'information citoyenne sur la gestion des finances publiques.
- Présentation de la Loi des Finances à l'Assemblée Nationale avec ses nombreuses annexes explicatives, notamment les exonérations et les dérogations fiscales, la loi de règlement, le rapport sur la viabilité de la dette, etc.

## **6.3.2. Évolution des indicateurs**

**Tableau N°22** : Evolution des indicateurs de passation de marchés de 2010 à 2012

Indicateurs	2010	2011	2012
Délai moyen de passation des marchés publics	127 jours	105 jours	96 jours
Pourcentage des marchés passés par appels d'offres ouverts	78 %	79 %	83 %
Pourcentage des marchés passés par entente directe	12,98 %	7 %	8 %

Source : DGMP

### 6.3.3. État d'exécution budgétaire

L'exécution financière du PAGAM/GFP II s'est établie à 2,355 milliards de FCFA pour les engagements (94,2 %) et 2,062 milliards de FCFA en liquidation (82,5 %) sur une dotation annuelle révisée de 2,499 milliards de FCFA.

### 6.3.4. Problèmes et contraintes

#### Difficultés d'ordres institutionnel, financier et humain

- La dotation des services en personnel qualifié, motivé et suffisant ainsi que le renforcement des capacités techniques des agents demeurent des défis à relever.
- Insuffisance des dotations budgétaires des structures et difficultés de mobilisation des crédits pour couvrir les différentes actions retenues dans le plan opérationnel.

#### Planification et budgétisation sensible au genre

La mise en œuvre de la démarche souffre :

- du retard dans la mise en place du mécanisme institutionnel de la Politique Nationale Genre,
- de l'insuffisance de données sexo-spécifiques,
- des difficultés de définir les gaps à combler en matière de genre et d'identifier les mesures pour les minimiser,
- du faible niveau d'appropriation du concept genre.

### 6.3.5. Perspectives

- Renforcement du paysage institutionnel afférent aux contrôles interne et externe à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Contrôle Interne (SNCI) ;
- Consolidation de la fiscalité et atteinte de l'objectif du taux de pression fiscale à travers l'application du Programme National de Transition Fiscale (PNTF) ;
- Élaboration du budget de l'État en mode budget-programmes ;
- Mise en place d'un Schéma Directeur Informatique du Ministère de l'Economie et de l'Action Humanitaire (MEAH) en vue de décloisonner les îlots informatiques existants à l'échelle des services techniques du Département ;
- Poursuite du renforcement des capacités des ressources humaines ;
- Deuxième évaluation externe du PAGAM/GFP II en 2013 (après celle du PAGAM/GFP I en 2009) et une troisième évaluation PEFA en 2014 (après celles de 2006 et 2010) ;
- Opérationnalisation du mécanisme institutionnel de la Politique Nationale Genre ;
- Promotion de la budgétisation sensible au Genre ;
- Renforcement du contrôle citoyen du budget de l'Etat ;
- Jugement de 4552 comptes en apurement accéléré.

## 6.4. Justice et Lutte contre la corruption

La mise en œuvre du Plan Opérationnel du PRODEJ (2010-2014) a été amorcée en 2011. La 1<sup>ère</sup> revue en février 2012 fut jugée satisfaisante malgré les difficultés pratiques constatées. Plusieurs activités ont été menées à bien en 2012.

### 6.4.1 Principales actions conduites en 2012

#### *Au titre de la crédibilité de la justice*

- **En lien avec les codes de déontologies**

Le plan opérationnel du PRODEJ a, dans sa composante 1 intitulée refondation des valeurs et lutte contre l'impunité, privilégié l'assainissement interne de l'ensemble des corps judiciaires comme vecteur incontournable de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière. Sur sa programmation de conception et d'adoption des Codes de déontologie, quatre (04) avant projets de Codes de déontologie ont été élaborés et validés techniquement. Il s'agit en l'occurrence des avant projets :

- de Code de déontologie des avocats ;



- de Code de déontologie des notaires ;
- de Code de déontologie des huissiers de justice ;
- et de Code de déontologie des agents de l'Administration pénitentiaire et de l'Education Surveillée.

Ces avant projets, disponibles au niveau du Ministère de la Justice, attendent l'approbation du Conseil des Ministres en vue de procéder à la seconde étape, notamment l'opérationnalisation desdits Codes.

Seul le Code de déontologie des greffiers et des secrétaires de greffes n'a pu être élaboré en raison de dysfonctionnements imputables à la crise institutionnelle.

*Le taux de réalisation des projets de Code est de 80%.*

- **En lien avec la gouvernance et la transparence dans le milieu judiciaire : PREGOT**

Les termes de références du Programme de Renforcement de la Gouvernance et de la Transparence dans le milieu judiciaire (PREGOT), ont été produits et le contrat de consultation a été conclu. La note conceptuelle du PREGOT a été élaborée pour la mobilisation de tous les acteurs.

Les travaux de l'atelier d'orientation de la programmation du PREGOT, se sont tenus les 23 et 24 février 2012. Les acteurs du milieu judiciaire, les institutions de la République, le secteur privé, la société civile, les médias et des personnes ressources ont participé à cet atelier.

Les problèmes clés de la gouvernance et de la transparence en milieu judiciaire ont été identifiés à l'issue des travaux où six problématiques ont été retenues :

1. organisation et gestion des juridictions ;
2. insuffisance des moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public de la justice ;
3. insuffisances dans l'exercice du contrôle et de la sanction ;
4. insuffisances dans la gestion des ressources humaines ;
5. insuffisance d'éthique et de déontologie ;
6. défiance des justiciables vis-à-vis des décisions de justice.

L'atelier a formulé les recommandations suivantes pour résoudre durablement ces problématiques:

- *une amélioration significative de la performance de l'institution judiciaire organisée et fonctionnant en toute transparence, qui rétablit la crédibilité de la famille judiciaire,*
- *une implication du secteur privé et de la société civile qui contribue à instaurer la confiance en une justice constituée en rempart contre les velléités de corruption.*

L'atelier a adopté les résultats suivants que le PREGOT doit atteindre :

1. assurer une bonne organisation et une meilleure gestion des juridictions ;
2. doter les structures de contrôle et les services, de moyens humains et matériels suffisants au regard des résultats attendus ;
3. rendre plus opérationnel et plus efficace le contrôle et la sanction :
  - renforcer les mécanismes d'exercice du contrôle et de la sanction,
  - instaurer un dispositif de communication efficace, en matière de contrôle et de sanction ;
4. sécuriser les agents dans le déroulement de leur carrière (plan de carrière, classement des juridictions) :
  - valoriser la performance et le mérite des agents,
  - améliorer l'évaluation du personnel,
  - améliorer le système de recrutement ;
5. assurer le strict respect des règles de procédure ;
6. disposer d'un personnel judiciaire compétent et en constante mise à niveau ;
7. faciliter l'accès des justiciables aux décisions de justice ;

8. faciliter la compréhension des décisions de justice par les justiciables.

Les acteurs impliqués dans la réalisation du PREGOT :

- le corps judiciaire ;
- la société civile ;
- le secteur privé ;
- les autres structures de l'Etat.

Pour l'atteinte des résultats, il est nécessaire de développer une synergie d'action de l'ensemble des acteurs.

En plus du PREGOT et grâce au partenariat fécond avec le Canada au titre du Fonds Commun, des activités pertinentes ont été menées dans le cadre de l'Appui au Processus de Renouveau de la Justice et ont abouti à deux résultats majeurs qui sont :

- les Plans de changement au niveau des Directions Centrales, de la Cour Suprême, des Cours d'Appel et des Juridictions ;
- le Contrat de transparence entre la famille judiciaire et le citoyen (représenté par les organisations de la société civile et du secteur privé) dont les principaux éléments portent sur : *l'accès à la justice, le droit à la justice et le respect des engagements pour une justice performante et crédible.*

***Au titre de l'appui au Processus de Renouveau de la Justice, une série de formations fut effectuée***

- Formation des membres de la famille judiciaire, des représentants du secteur privé et de la société civile sur le thème « La justice dans le jeu des acteurs de la société malienne ».
- Formation à la Prise de parole en Public des chefs de juridictions et de parquet des Cours et Tribunaux, des responsables des services centraux et des professions juridiques et judiciaires.
- Formation à la « Gestion Axée sur les Résultats (GAR) » des chefs de juridictions et de parquet des Cours et Tribunaux, des responsables des services centraux et des personnels des professions juridiques et judiciaires.

***Au titre de la promotion et de la protection des droits humains et du genre, les activités menées ont concerné :***

**Dans le domaine de la promotion des Droits de l'Homme, notamment les droits économiques sociaux et culturels (DESC)**

- Lancement du Programme Conjoint des Nations Unies pour la Promotion des Droits de l'Homme au Mali 2012-2016 en Février 2012.
- Analyse de la situation des Droits de l'Homme au Mali (bilan, contraintes, défis et perspectives).
- Élaboration des fiches thématiques pour la campagne d'information et de sensibilisation.
- Activités de communication sur les Droits de l'Homme et le droit international humanitaire dans les journaux (Indépendant, Républicain, Infos matin, Prétoire, Echos).
- Cérémonie de réaffirmation de l'engagement du Mali pour le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.
- Appui à l'organisation de la 17<sup>ème</sup> édition de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID).

**Dans le domaine du renforcement des capacités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Organisations de la Société Civile**

- Appui à la mise en place d'un cadre de concertation des institutions et des organisations de défense des Droits de l'Homme.
- Appui à l'élaboration du rapport annuel 2012 de la Commission Nationale des Droits de l'Homme.
- Appui à l'organisation de la semaine des Droits de l'Homme 2012.
- Appui à la mise en place d'un cadre de concertation sur le droit humanitaire.

**Dans le domaine de l'appui au mécanisme national d'élaboration et de suivi des rapports destinés aux mécanismes des Droits de l'Homme :**

Appui à l'organisation des journées d'échanges et d'informations avec les secrétaires généraux

des départements ministériels sur les conclusions de l'Evaluation Périodique Universelle (EPU) et autres mécanismes de suivi.

#### **Dans le domaine de l'accessibilité à la justice et la promotion des droits humains :**

Le Ministère a organisé à l'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) en janvier, une série de formations sur les droits humains à l'intention des magistrats, des officiers de police, des fonctionnaires de la Gendarmerie, des secrétaires de greffe et de parquet.

#### ***Au titre de la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre***

- Deux formations à l'intention des acteurs de la justice ont concerné 48 magistrats et 46 non magistrats ; les thèmes portaient sur : « le Genre » et « la violence basée sur le Genre ».
- Une Formation sur le thème «Droit et Protection des Enfants, avant, pendant et après les conflits armés » a été organisée par l'État Major des Armées en novembre 2012.

#### ***Au titre de la lutte contre la corruption et la délinquance financière***

- Organisation de la semaine d'information et de sensibilisation des citoyens sur la délinquance économique et financière.
- Mise en place d'un Comité de relecture à l'effet d'initier un Avant projet de loi portant répression de l'enrichissement illicite au Mali.
- Affectation de 99 % des magistrats du parquet, particulièrement au niveau des pôles économiques et financiers, pour le renforcement de capacités des juridictions.
- Traitement de vingt sept (27) dossiers par le Pôle Économique et Financier de Bamako. La somme recouvrée pour le compte de l'État malien totalise un montant de **1 378 028 652 FCFA**.

#### ***Au titre du suivi et de l'évaluation du Plan d'actions National de lutte contre la corruption***

Le suivi et l'évaluation du Plan d'actions National de lutte contre la corruption sont placés sous l'égide de la Primature.

Le secteur de la justice a été évalué au cours de l'année 2011 par rapport à la mise en œuvre de son plan sectoriel. Suite aux 104 recommandations du Forum National sur la corruption et aux 285 activités préconisées par le Gouvernement, le Ministère de la Justice a élaboré un projet de Loi portant répression de l'enrichissement illicite. En plus des structures techniques des départements ministériels, ce projet a tenu compte d'une approche participative dans sa conception en intégrant la société civile, les médias, le secteur privé et les syndicats.

### **6.4.2. Évolution des indicateurs**

**Tableau 23** : Évolution des indicateurs de Justice de 2010 à 2012

<b>INDICATEURS</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Nombre de juges par habitant<sup>10</sup></b>	1 juge pour 54 310 habitants	1 juge pour 54 620 habitants	1 juge pour 44 345 habitants
<b>Nombre total de juges</b>	283	290	368
<b>Taux de couverture des juridictions par le SIG-RDJ/SJ (%)</b>	13,04 % 9 sur 69 juridictions	13,04 % 9 sur 69 juridictions	13,04 % 9 sur 69 juridictions

Source : CPS Justice

En termes de progrès, le Mali est encore loin de la norme internationale de 1 juge pour 7 000 habitants.

### **6.4.3. État d'exécution budgétaire**

Le budget 2012 a été exécuté à hauteur de 99,45 % sur les crédits ouverts.

### **6.4.4. Problèmes et contraintes**

Le problème fondamental du secteur reste le faible taux de **0,6 %** du budget national alloué à la justice. Le niveau de ce taux a conduit l'assemblée Nationale à formuler la recommandation suivante lors du vote du projet de loi de finances 2013 :

**« la programmation sur cinq ans de l'évolution du budget du Ministère de la Justice afin d'atteindre**

<sup>10</sup> Les données de population sont celles des projections démographiques élaborées par la Direction Nationale de la Population (juillet 2012) sur la base du RGPH de 2009.

*l'objectif de 5 % du budget d'État ».*

### **6.4.5. Perspectives**

#### **A court terme**

##### ***Protection des Droits Humains***

- Soutenir les victimes d'une application violente de la charia au Nord du Mali.
- Faciliter la réinsertion des enfants enrôlés par des groupes armés au Nord du Mali (175 cas recensés jusqu'à présent).
- Déminer le Nord du Mali (depuis le début du conflit, les mines terrestres non explosées ont blessé 21 personnes de moins de 18 ans, et 4 d'entre elles sont décédées).
- Apporter une assistance psychologique aux personnes victimes d'abus sexuels depuis le début du conflit et mettre en place des programmes d'éducation civique sur les violences sexuelles, notamment dans le Nord du pays.

##### ***Garantie du bon fonctionnement de la justice et lutte anti-corruption***

Le Gouvernement entend accélérer la restauration de l'État de droit.

En particulier il prendra toutes les dispositions idoines pour prévenir et punir toute violation des Droits de l'Homme passée et à venir sur l'ensemble du territoire.

Il s'engage aussi à mettre en œuvre les recommandations issues des Etats généraux sur la corruption et la délinquance économique et financière, un Comité est déjà en place pour son suivi (représentants : Administration, Société civile et Secteur privé).

Le département de la justice a adopté un document intitulé : « Enjeux pour la restauration de la justice dans le contexte post conflit (justice transitionnelle et institutionnelle) ».

La mise en œuvre de cette approche intégrée relative au secteur de la justice vise les points qui suivent :

- aider les autorités nationales dans le rétablissement de la primauté du droit et de la justice rendue par les institutions judiciaires ;
- appuyer le renforcement du respect de la Constitution et du cadre législatif national ;
- appuyer et soutenir le respect et la mise en œuvre des obligations internationales et le rapportage par la partie nationale ;
- adopter le document PREGOT (Programme de Renforcement de la Gouvernance et de la Transparence) dans le milieu judiciaire et sa mise en œuvre ;
- appuyer le développement des stratégies pour l'amélioration et la consolidation de l'État de droit ;
- préparer et mettre en œuvre des pratiques intégrées de la chaîne pénale (police, institutions judiciaires et pénitentiaires) ;
- soutenir le développement des stratégies et des programmes à l'appui de la sécurité, de la justice et la stabilisation ;
- faciliter la réhabilitation d'infrastructures judiciaires et la fourniture d'équipements ;
- former et conseiller les magistrats et autres membres du personnel judiciaire et soutenir leur déploiement dans les zones à réhabiliter ;
- fournir une assistance technique pour la recherche, les enquêtes et les investigations menant à la poursuite des crimes les plus graves ;
- soutenir le renforcement de la justice institutionnelle pendant la mise en œuvre de la justice transitionnelle ;
- programmer, pour son adoption par le Conseil des Ministres du mercredi 24 juillet 2013, le projet de loi portant répression de l'enrichissement illicite.

#### **A moyen et long termes**

Le Gouvernement a la volonté d'œuvrer pour l'émergence d'une justice réhabilitée, efficace, performante et crédible au service de la paix sociale et du développement. Pour y parvenir, les défis à relever sont entre autres :

- réaffirmer les valeurs fondamentales de la justice et lutter contre l'impunité ;
- renforcer les services de prévention et de répression ;
- moderniser les institutions judiciaires et renforcer les capacités du personnel ;
- adapter et consolider le cadre juridique en dotant le Mali de textes législatifs et réglementaires en harmonie avec le contexte national, régional et international ;
- améliorer l'accès à la justice pour tous et promouvoir les droits de la personne humaine par l'amélioration des services aux justiciables ;

- mettre en œuvre la nouvelle carte judiciaire ;
- respecter les normes internationales dans le système pénitentiaire.

### ***Dans le domaine de la lutte contre la corruption et la délinquance financière***

- Renforcer les capacités humaines et matérielles des structures de contrôle : Contrôle Général des Services publics (CGSP), Inspections ministérielles, Direction Nationale du Contrôle Financier (DNCF), Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (CCS/SFD), Section des Comptes de la Cour Suprême (SC-CS), Bureau du Vérificateur Général (BVG) et Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.
- Mettre en œuvre la Stratégie nationale de contrôle interne.
- Mieux assurer le transfert des dossiers de corruption aux juridictions compétentes.
- Adopter une loi contre l'enrichissement illicite.

## **6.5. Efficacité de l'aide**

Les efforts conjoints du Gouvernement et de ses partenaires pour améliorer l'efficacité de l'aide ont été interrompus en 2012, du fait de la suspension de la coopération avec la plupart des PTF. Néanmoins, les administrations de leur côté, certains PTF de l'autre ont continué à œuvrer en interne à une meilleure efficacité de l'aide.

Les principaux résultats atteints en 2012 en référence à la Déclaration de Paris peuvent être décrits comme suit.

### **6.5.1. Principales actions conduites en 2012**

#### ***Au titre de l'Harmonisation***

- Lancement par le Gouvernement du Mali et les PTF de l'élaboration de la Stratégie Commune d'Assistance Pays (SCAPII). Cette activité n'a pu être menée à bout à cause de la suspension de la coopération par les PTF.
- Réalisation de la première phase d'une étude sur les avantages comparatifs de chaque PTF et l'analyse de la division du travail et de la complémentarité (cette activité n'a pu être menée à bout à cause de la suspension de la coopération par les PTF).

#### ***Au titre de l'Appropriation***

Lancement du Cadre des Ressources à Moyen Terme 2013-2015 à partir des données fournies par les PTF (cette activité n'a pu être menée à bout à cause de la suspension de la coopération par les PTF).

#### ***Au titre de l'Alignement***

Préparation du Fonds National de Stabilisation Économique et Sociale (FNSES). Ce Fonds aura finalement vu le jour en février 2013. Pendant deux (2) ans, en attendant le retour des conditions nécessaires à la reprise de l'aide budgétaire (notamment pour les partenaires bilatéraux), il financera directement les activités prioritaires des Ministères Sectoriels retenues dans le Budget d'État et qui sont en souffrance d'exécution par manque de ressources financières. Les montants alloués transiteront par la Direction nationale du Trésor mais feront l'objet d'un contrôle renforcé.

#### ***Au titre de la Gestion axée sur les résultats***

- Préparation et organisation des revues des projets/programmes, des budget-programmes, et de la revue 2012 du CSCRP portant sur l'année 2011, conformément au calendrier harmonisé des revues adopté par le Gouvernement. Plusieurs revues ont néanmoins dû être annulées et les PTF se sont moins impliqués que les années précédentes dans ces revues.
- Préparation et organisation de la revue conjointe sur les questions budgétaires.

#### ***Au titre de la Responsabilité mutuelle***

- Organisation de l'atelier du dialogue tripartite Gouvernement du Mali - Partenaires Techniques et Financiers - Organisations de la Société Civile sur les questions de redevabilité.
- Organisation de deux ateliers d'information et de sensibilisation des élus nationaux, des cadres de l'Administration Publiques, de la société civile et du secteur privé sur les enjeux du «Partenariat mondial

- de Busan pour une coopération efficace au service du développement ».
- Tenue régulière des réunions mensuelles MEFB/TROIKA des PTF, à partir de septembre 2012.
- Implication dans le dialogue international pour la mise en œuvre du «Partenariat mondial de Busan pour une coopération efficace au service du développement».

### 6.5.2. Contraintes

Des résultats tangibles ont été obtenus mais des obstacles récurrents à une meilleure efficacité de l'aide perdurent :

- faible leadership des Autorités Nationales sur l'aide ;
- faible portage politique des dossiers ;
- existence d'une certaine résistance aux changements (intérêts particuliers en faveur du *statu quo*, tant du côté des PTF que du Gouvernement du Mali) ;
- insuffisance notoire des réformes internes des PTF pour mettre en œuvre les engagements souscrits en matière d'efficacité de l'aide. Ainsi, la complexité et la diversité des procédures exigées par les PTF perdurent, de même qu'une délégation limitée du pouvoir décisionnel aux représentations (Chefs de Missions et Chefs d'Agences) ;
- non participation des PTF non membres de l'OCDE aux mécanismes de concertation ;
- multiplicité des initiatives engendrant des difficultés pour établir des consensus, compte tenu du grand nombre d'acteurs impliqués.

Certains progrès ont été partiellement remis en cause en 2012. Par exemple, si la mise en place des *clusters* (groupes homogènes) pour coordonner les PTF a permis de mobiliser des fonds pour répondre à certaines urgences humanitaires, elle a également affaibli certains groupes thématiques des PTF, ainsi que l'appropriation nationale. Ce qui fait qu'on pourrait même se poser la question de savoir si la méthodologie internationale des *clusters* n'a pas été appliquée au Mali sans tenir compte de l'institutionnalisation déjà avancée de la coordination entre PTF au Mali.

### 6.5.3. Perspectives

- Les efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide doivent progressivement reprendre au cours de l'année 2013. En 2013 et 2014, les efforts se concentreront sur :
  - le suivi des engagements pris lors la conférence de Bruxelles (15 mai 2013),
  - la poursuite de la mise en œuvre du FNSES,
  - la mise en œuvre du calendrier harmonisé des revues,
  - l'affirmation du leadership national sur l'aide,
  - l'amélioration de la gestion des finances publiques.
- Pour renforcer les acquis, les autorités prévoient de revivifier les contacts avec les PTF et de relancer les rencontres formelles qui permettent un dialogue Gouvernement-PTF. (Commissions mixtes Mali/PTF, Revues du CSCR et Revues Budgétaires Conjointes notamment). Il s'agira également de parachever certaines activités qui ont été suspendues en mars 2012, notamment :
  - la finalisation de l'étude sur les avantages comparatifs des PTF ;
  - la finalisation de la SCAP II et de son plan d'actions conjoint GdM-PTF ;
  - la finalisation et l'évaluation des indicateurs de suivi du Partenariat de Busan ;
  - la poursuite de la mise en œuvre du PAGAM/GFP II ;
  - la mise en place d'un système unifié pour la gestion des données de l'aide ;
  - la mise en place d'une véritable politique nationale de l'aide ;
  - la poursuite de la sensibilisation des PTF émergents en vue de leur implication dans les mécanismes de coordination en place au Mali ;
  - le renforcement des structures intervenant dans la gestion de l'aide, notamment la Direction de la Coopération Internationale.

## 6.6. Coopération internationale

En 2012, l'action diplomatique du Mali s'est illustrée, notamment par la signature de plusieurs accords et conventions, la promotion des Droits de l'Homme, la démocratie et la bonne gouvernance.

### 6.6.1. Principales actions conduites en 2012

#### *Au titre de la Coopération*

- Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) a : (i) poursuivi les relations de coopération avec les partenaires traditionnels tels que le Système des Nations Unies, l'Union Européenne, les pays d'Amérique ; (ii) établi et consolidé des relations avec les pays émergents comme

l'Inde et la Chine.

- La négociation et la signature de nombreux accords cadre et conventions de financement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la paix et de la sécurité, le développement rural, les Droits de l'Homme, la décentralisation et le développement institutionnel. Les partenaires concernés sont, entre autres, les Agences du Système des Nations Unies, la Chine, la Suisse, la Coopération Technique Belge, le Luxembourg, le Canada ainsi que certaines Institutions financières internationales.
- La signature du cadre d'appui à la transition du système des Nations Unies

### ***Au titre du Renforcement des relations avec les Institutions Internationales***

Le Département a assuré le suivi de la situation au Nord du Mali au niveau des Nations Unies (Conseil de Sécurité des Nations Unies), l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Mouvement des Non-Alignés, l'Union Africaine et la CEDEAO. Il a diligenté la préparation de différentes réunions, conférences et sommets.

### ***Au titre de la Mobilisation des ressources pour le financement du développement***

Plusieurs accords bilatéraux, parmi lesquels des accords de financement, ont été conclus concernant les secteurs vitaux de l'économie nationale, tels que l'agriculture, la santé, la maîtrise de l'eau, les infrastructures routières, le logement social pour un montant total de **152 948 659 350 FCFA**.

De même, le Département a poursuivi ses efforts visant la mobilisation des ressources auprès des partenaires multilatéraux, tels que l'Association Internationale de Développement (IDA), la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC).

Le montant total des accords multilatéraux signés s'élève à **88 344 986 225 FCFA**.

### ***Au titre du Respect des engagements internationaux***

Plusieurs Traités multilatéraux ont été adoptés dans les domaines de la Culture, de l'Union Postale Universelle, du Partenariat CEE-ACP et du FMI.

Des accords de siège ont été signés, au nombre desquels il convient de souligner ceux avec le FIDA, l'UEMOA, l'UA, et la CEDEAO.

Au nombre des rapports périodiques produits, l'on peut citer :

- le Rapport du Mali relatif à la mise en œuvre de la Convention de l'Union Africaine sur la Lutte contre la Prévention et la Lutte contre la Corruption.
- le Rapport du Mali relatif à la mise en œuvre de la Déclaration Solennelle sur l'Égalité entre les Femmes et les Hommes en Afrique (SDGEA).
- le Rapport 2011 sur la Coopération au Développement.

### ***Au titre de la Diplomatie***

- Obtention de la levée des suspensions du Mali auprès de l'UA et de la CEDEAO (suspensions intervenues suite au coup d'Etat du 22 mars 2012).
- Participation du Mali aux rencontres internationales, au nombre desquelles celles statutaires de l'UEMOA, de la CEDEAO, de l'UA, des ACP et de l'ONU.
- Accréditation de nouveaux Ambassadeurs étrangers au Mali (Ambassadeurs du Maroc, du Nigeria, du Canada, de l'Allemagne, de la Grande Bretagne, du Japon, de l'Iran, du Pakistan et de l'Union Européenne) et de représentants d'Organisations Internationales (CEDEAO, OMS, UNICEF, HCR et BAD).
- Présentation des lettres de créance des Ambassadeurs du Mali à Dakar, Abidjan, Tokyo et Djibouti.
- Renouvellement des lettres de créance des Ambassadeurs du Mali à Luanda, Libreville et Berlin.

### ***Au titre de la Réforme structurelle***

Adoption des cadres organiques des Ambassades du Mali à Brazzaville, Niamey et Malabo.

Il s'agit de Missions Consulaires érigées en Ambassades.

### ***Au titre des Missions d'inspection***

L'Inspection des Services Diplomatiques et Consulaires a réalisé en 2012, onze missions dont six dans les Ambassades et cinq au Département central.

#### **6.6.2. Évolution des indicateurs**

Le nombre d'accords et de conventions de coopération signés en 2012 est de 24 contre 96 en 2010 et 127 en 2011.

La baisse en 2012 est imputable à la suspension de l'ensemble des coopérations que le Mali avait avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux.

***Deux nouveaux indicateurs sont proposés pour la coopération par la CPS/CI :***

- *Montant des accords et conventions de coopération.*
- *Taux de mobilisation des ressources financières issues des accords bilatéraux et multilatéraux.*

#### **6.6.3. État d'exécution budgétaire**

Sur une prévision de 21 462 846 000 FCFA, le budget programme du MAECI a été exécuté à hauteur de 21 241 763 021 FCFA, soit un taux d'exécution de 98,97 %.

Les investissements représentent 9,7 % du budget contre 55,4 % pour le fonctionnement et 34,9 % pour le personnel.

## ***6.7. Intégration africaine***

Malgré la conjoncture difficile, le département a poursuivi en 2012 ses politiques de protection et d'assistance aux Maliens de l'Extérieur d'une part et de promotion de l'Intégration sous régionale et régionale d'autre part.

### **6.7.1. Principales actions conduites en 2012**

#### ***Au titre de la Protection et de l'Assistance aux Maliens de l'Extérieur***

- Libération de plusieurs Maliens emprisonnés dans les pays d'accueil.
- Poursuite de la prise de contacts avec les maliens de l'extérieur, notamment d'Abidjan de Lomé, d'Abuja, d'Angola, de Guinée Equatoriale et du Tchad.
- Mise en oeuvre d'une campagne de sensibilisation des Maliens de l'Extérieur aux fins de contribuer à l'effort de solidarité en faveur des populations déplacées du Nord du Mali. Leur contribution s'est évaluée à 200 460 200 FCFA.
- Assistance à 864 refoulés (reconduits) et 6 101 rapatriés (retour volontaire).
- Transmission aux Consulats et Ambassades de 14 280 passeports et 70 200 cartes d'identité consulaires.
- Mise en place de la base de données sur la migration
- Finalisation du document de la Politique Nationale de Migration (Atelier national du 24 Octobre 2012).
- Participation au processus de sélection des projets soumis par les migrants de retour à l'Office français de l'immigration et de l'Intégration (36 projets retenus pour un montant total de 163 millions de FCFA).
- Organisation de conférence-débats sur la Migration, les risques de la migration irrégulière et de la réinsertion des migrants de retour.
- Participation aux premières assises européennes de la jeunesse d'origine malienne du 18 au 24 juin 2012 à Paris, France.
- Préparation et participation à la quatrième édition du Forum mondial sur la migration et le développement du 19 au 24 novembre 2012.

#### ***Au titre de la Promotion de l'Intégration Régionale et Sous Régionale***

- Renforcement de la coopération avec la CEDEAO en vue de la résolution de la crise du Nord du Mali.
- Contribution du Mali aux différents programmes d'intégration.
- Tenue de deux sessions de la Commission Nationale pour l'Intégration Africaine.

#### **6.7.2. Évolution des indicateurs**

La CPS/CI propose les indicateurs suivants pour le suivi du CSCRP :

- nombre de nationaux placés dans les organismes sous régionaux, régionaux et internationaux : 9 en



- 2012 ;
- nombre d'experts dans le cadre du transfert des compétences (TOKTEN) : 58 en 2011 et 18 en 2012 ;
- nombre de recommandations MAEP mises en œuvre : 93 en 2011 et 93 en 2012.

### **6.7.3. État d'exécution budgétaire**

La dotation initiale 2012 du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine était de 2 009 453 000 FCFA contre une dotation révisée de 1 201 582 000 FCFA, soit une baisse de 807 871 000 FCFA (59,79 %) dont 1 151 582 000 FCFA ont été ouverts.

Le cumul des engagements à la date du 17 Novembre 2012 était de 1 025 522 374 FCFA, soit un taux global d'exécution de 89,05 %.

### **6.7.4. Problèmes et contraintes**

Les problèmes et contraintes sont d'ordre institutionnel, financier et humain.

#### ***Au Plan Institutionnel***

- Absence de coordination des interventions du secteur.
- Absence de textes adéquats en fonction de la configuration géopolitique.
- Faiblesse des capacités des structures de coordination.

#### ***Au Plan Financier***

- Faible allocation budgétaire au secteur.
- Décalage fréquent entre les décaissements et les calendriers des activités.
- Absence de statistiques fiables pour fixer les orientations stratégiques.
- Insuffisance de l'information sur les procédures de financement du bailleur.
- Retard et/ou irrégularité dans la libération de la contre partie gouvernementale.

#### ***Au Plan Ressources Humaines***

- Insuffisance de Ressource Humaines.
- Inadéquation entre le profil et le poste dans le cadre de la gestion des cadres organiques.
- Insuffisance de renforcement des capacités.

### **6.7.5. Perspectives Secteur Coopération**

#### **A Court terme**

- Renforcement des capacités opérationnelles du département et des représentations maliennes à l'étranger.
- Renforcement du positionnement stratégique du Mali au plan International.
- Orientation des programmes de coopération vers les secteurs prioritaires du *CSCR* 2012-2017.
- Contribution dans le cadre du PRED à la mise en œuvre des volets suivants :
  - paix et sécurité.
  - élections : le suivi des opérations électorales dans les pays des juridictions respectives des Missions Diplomatiques et Consulaires ainsi que la recherche de leur financement complémentaire.
  - appui au Secteur privé.

#### **A Moyen et long termes**

- Élaboration du rapport sur la coopération pour le développement.
- Réflexions pour l'élaboration d'une politique de coopération au développement.
- Mise en œuvre des recommandations issues des rencontres et forums.
- Promotion du placement des cadres maliens dans les organismes internationaux
- Sensibilisation des Pays et Institutions partenaires en vue de la reprise de la coopération avec le Mali.
- Intensification des relations politiques et diplomatiques ainsi que de la coopération entre le Mali et ses partenaires au plan bilatéral et multilatéral.
- Suivi des procédures de ratification engagées ainsi que des accords de siège en instance de signature.
- Poursuite de la production des rapports initiaux ou périodiques dans le cadre de la mise en œuvre des conventions internationales.
- Poursuite de la participation de qualité du Mali aux rencontres internationales.
- Échanges de délégation entre le Mali et les pays et/ou institutions partenaires.
- Renforcement de la présence du Mali sur la scène internationale par le placement des cadres maliens et l'obtention de sièges au sein des organisations internationales.
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme TOKTEN.

## ***Secteur intégration***

### **A court terme**

- Relecture des textes de création, d'organisation et de fonctionnement de la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur et du Secrétariat de la Commission Nationale pour l'Intégration Africaine.
- Création d'une structure pérenne en prélude de la fin du projet CIGEM.
- Poursuite de la mise en œuvre du PAN/MAEP

### **A moyen et long termes**

- Concertation avec les acteurs et partenaires du département dans la mise en œuvre du Plan d'actions de la Politique Nationale Migratoire et de la plateforme CEDEAO-Espagne.
- Prise de mesures pour accroître les transferts de fonds des Maliens de l'Extérieur et les orienter dans les actions de développement.
- Recherche par le Département d'une meilleure organisation et structuration des associations des rapatriés.
- Lutte contre la migration irrégulière et l'assurance d'une réinsertion des Maliens de l'Extérieur de retour.
- Adoption de la politique nationale migratoire et finalisation de son plan d'actions.
- Organisation de la session 2013 de la semaine de l'Intégration africaine.
- Élaboration du rapport de suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Actions National MAEP (PAN/MAEP) en vue de sa présentation au sommet du MAEP de juin 2014.

## **ANNEXE : Matrice de Macropilotage**

## MATRICE DE MACROPILOTAGE CSCR 2012-2017

Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référénc e	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables	
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017
<b>Axe préalable 1 : Renforcement de la Paix et de la Sécurité</b>															
<b>Garantir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire</b>															
	Domaine d'intervention	<i>Paix et sécurité</i>													
	Stratégie	<i>Mettre en œuvre les programmes visant la paix et la sécurité</i>													
<b>Axe préalable 2 : Consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique</b>															
<b>Renforcer la gestion macro économique</b>															
	Domaine d'intervention	<b>Cadre macroéconomique et budgétaire</b>													
	Stratégie	<i>Assurer la stabilité du cadre macroéconomique et budgétaire</i>													
1	Une production nationale en croissance forte et durable	Taux de croissance du PIB (en %)	2,7	-1,2	5,5	5,6	5,8	6,2	6,7	7	DNPD/ INSTAT	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT	DNPD
2		Taux d'inflation annuel moyen (en %)	3,1	5,3							DNPD/ INSTAT	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT	DNPD
<b>Axe stratégique 1 : Promotion d'une croissance accélérée, durable, favorable aux pauvres et créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus</b>															
<i>Une croissance accélérée, durable, créatrice d'emplois</i>															
<b>Objectif 1 : Accroître la production agricole (agriculture, élevage, pêche, sylviculture) et promouvoir l'émergence d'agro-industries</b>															
	Domaine d'intervention	<i>Développement rural</i>													
	Stratégie	<i>Intensifier l'Agriculture (au sens large)</i>													

Code	Résultats attendus	Indicateurs		Référénc e	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables	
						2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017
3	Une production Agricole en croissance accélérée et durable	Taux de croissance moyen du PIB du secteur primaire (%)		6,3	7,5							INSTAT/ DNP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT	DNP
4		Productions céréalières totales (en milliers de tonnes)		5 778	6 674							CPS SDR/DNA	Enquêtes agricoles de conjoncture	Annuelle	CPS SDR/DNA	CPS SDR/DNA
5		Superficies supplémentaires aménagées en maîtrise totale de l'eau (en ha)		9 335	22 933							CPS-SDR/DNGR	Données PGA et inventaire des sites aménagés	Annuelle	DNGR	CPS-SDR
6		Productions de coton (tonnes)	Graine	445 314	449 661							CPS SDR/CMDT	Recensement des superficies et estimation de production	Annuelle	CMDT (DPA, DPI)	CMDT (DPA, DPI)
			Fibre	186 750	191 626											
7		Production de viande (tonnes)		56273	56685	53500	55000	56800	58500	60300	62000	Rapports annuels de la DNPIA et des DRPIA Centres d'abattage contrôlés	Collecte des données par les unités Collecte des quantités	Mensuelle et annuelle	DRPIA/DNPIA	CPS/DNPIA/DRPIA
8		Production de lait (tonnes)		1051133	657942	1076500	1108000	1142000	1176300	1211600	1248000	Centres de collecte de lait	Collecte des quantités	Mensuelle et annuelle	DRPIA/PRODEVALAIT/DNPIA	CPS/DNPIA/DRPIA
9		Exportations de cuirs (tonnes)		2591	3506	2500	2600	2700	2800	2900	3000	Direction nationale Commerce	Chiffres d'exportation	Mensuelle et annuelle	Coordi/DNPIA	CPS/DNPIA/Projet
10		Exportations de peaux (tonnes)		554	200	740	750	790	800	840	860	Direction nationale Commerce	Chiffres d'exportation	Mensuelle et annuelle	Coordi/DNPIA	CPS/DNPIA/Projet
11		Production de poissons (en tonnes)	85000	71 229	85000	100000	110000	120000	125000	130000	DNP (Rapports annuels)	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DNPêche	CPS/SDR(DNPIA)	CPS/SDR(DNPIA)
			2000	137	2000	2500	3000	3500	4000	5000	5000					
<b>Objectif 2 : Promouvoir l'Industrie, les PME-PMI, le Commerce et les Services</b>																
<b>Domaine d'intervention</b>		<b>Mines et hydrocarbures</b>														



Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables	
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017
	<b>Stratégie</b>	<b>Encourager les exportations et mieux réguler les marchés intérieurs</b>													
17	Un commerce répondant à la demande nationale et présent à l'international	Solde extérieur courant hors dons sur le PIB nominal (en %)	-11,5	-4,4	-8,1						INSTAT/ DNPDP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT	DNPDP MME
18		"Solde de la balance commerciale" "Solde de la balance commerciale" (en milliards de FCFA)	-157,057	+24,363		-	240,787								
<b>Objectif 3 : Faciliter l'investissement et améliorer l'accès au crédit</b>															
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Environnement des affaires; Secteur bancaire et financier ; Microfinance</b>													
	<b>Stratégie</b>														
19	Un environnement des affaires stimulant l'investissement national et étranger	Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	3	3	3	2	2	2	2	2	Rapport "Doing Business" du Groupe Banque Mondiale	Enquêtes et sondages	Annuelle	API/ Equipe Doing Business	API/Equipe Doing Business
20	Un meilleur accès au crédit bancaire	Montant des crédits à l'économie (en milliards de FCFA)	1049,32	1099,20		1174,63					BCEAO	Rapportage	Annuelle	BCEAO	BCEAO
21	Un meilleur accès à la microfinance	Montant des crédits distribués par les Institutions de Microfinance (en milliards de FCFA)	73	60	-	-	-	-	-	-	CPA/SFD, CCS/SFD, APSFDP-Mali	Rapport annuel CCS/SFD, CPA/SFD, APSFDP-Mali	Annuelle	CPA/SFD, CCS/SFD, APSFDP-Mali	CPA/SFD, CCS/SFD, APSFDP-Mali
22		Nombre de sociétaires des IMFs (en milliers de personnes)	1071	1016	1277	1389	1507	1632	1765	1905	CPA/SFD, CCS/SFD, APSFDP-Mali	Rapport annuel CCS/SFD, CPA/SFD, APSFDP-Mali	Annuelle	CPA/SFD, CCS/SFD, APSFDP-Mali	CPA/SFD, CCS/SFD, APSFDP-Mali
23		Taux de pénétration des services de microfinance (en % de la population active)	19	16	20	21	22	23	24	25	CPA/SFD, CCS/SFD, APSFDP-Mali	Rapport annuel CCS/SFD, CPA/SFD, APSFDP-Mali	Annuelle	CPA/SFD, CCS/SFD, APSFDP-Mali	CPA/SFD, CCS/SFD, APSFDP-Mali
<b>Objectif 4 : Couvrir l'ensemble du territoire d'un réseau d'infrastructures modernes</b>															

Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables		
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017	Collecte
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Transports</b>														
	<b>Stratégie</b>	<b>Moderniser et étendre les infrastructures routières, aéroportuaires et navigables</b>														
24	Un réseau fonctionnel et mieux géré	Longueur de Routes bitumées construites (en km)	251,5	1	110	80	100	160	200	230	CPS-SETC/DNR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DNR	CPS-SETC	
25		Longueur de Routes entretenues (en km)	13864	12342	12350	13000	13000	13100	13200	13300	CPS-SETC/DNR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DNR	CPS-SETC	
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Énergie</b>														
	<b>Stratégie</b>	<b>Développer l'accès à l'énergie électrique pour tous les usages</b>														
26	Des services énergétiques accessibles au plus grand nombre et à moindre coût, favorisant les activités socioéconomiques	Taux d'électrification (en %)	National	29,8	31,7	30,1	33,2	35,5	37,9	40,5	43,0	Recueil Statistiques de la CPS-SME	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DNE/EDM-SA/AMADER	CPS-SME
		Urbain	59,7	64,0	60,2	66,1	68,9	72,4	76,2	80,1						
		Rural	16,9	17,8	17,0	19,0	21,0	23,0	25,0	27,0						
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Techniques de l'information et de la communication</b>														
	<b>Stratégie</b>	<b>Renforcer les infrastructures</b>														
27	Un accès généralisé aux outils d'information et de communication	Communes couvertes par la téléphonie (fixe et mobile) en % du nombre de communes	69	70	70	70	71	71	72	72	CPS-SETC/AMRPT-TIC/SOTELMA/ORANGE	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS-SETC/AMRPT-TIC/SOTELMA/ORANGE	CPS-SETC/AMRPT-TIC/SOTELMA/ORANGE	



Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables	
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017
28		Densité téléphonique nationale	70	73	73	74	75	75	75	75	CPS-SETC/AMRPT-TIC/SOTELMA/ORANGE	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS-SETC/AMRPT-TIC/SOTELMA/ORANGE	CPS-SETC/AMRPT-TIC/SOTELMA/ORANGE
<b>Objectif 5 : Soutenir la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus</b>															
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Emploi</b>													
	<b>Stratégie</b>	<b>Favoriser activement la création d'emplois, en priorité pour les jeunes</b>													
29	Des emplois créés dans tous les secteurs de l'économie	Taux d'emploi (en %)	61,15	Nd							INSTAT/ANPE	Enquêtes EMOP/EPAM	Tous les deux ans	INSTAT/ANPE	INSTAT/ANPE
30		Part de l'emploi informel dans le total des emplois (en %)	27,89	Nd							INSTAT/ANPE	Enquêtes EMOP/EPAM	Tous les deux ans	INSTAT/ANPE	INSTAT/ANPE
31		Nombre de nouveaux emplois créés	20 857	20 347							DNE	Statistiques administratives	Annuelle	DNE	DNE
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Formation professionnelle et technique</b>													
	<b>Stratégie</b>	<b>Orienter les formations en fonction des débouchés en lien avec les organisations d'employeurs</b>													
32	Une formation professionnelle adaptée au marché de l'emploi	Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	3824	4531	10000	10500	11025	11576	12154	12761	DNFP	Statistiques administratives	Annuelle	DNFP	DNFP
<b>Axe stratégique 2 : Renforcement des bases à long terme du développement et l'accès équitable aux services sociaux de qualité</b>															
<b>Une croissance au bénéfice de tous, assurant l'accès équitable à des services sociaux de qualité</b>															
33	Une réduction significative de l'extrême pauvreté	Incidence de pauvreté monétaire (en %)	National	41,5	42,7						INSTAT/ODHD	Enquêtes EMOP	Trois ans	INSTAT/ODHD	INSTAT/ODHD
			Urbain	19,2	19,7										
			Rural	48,2	49,5										

Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables			
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017	Collecte	Analyse
<b>Objectif 6 : Maîtriser la croissance démographique et mieux gérer les phénomènes migratoires</b>																	
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Population</b>															
	<b>Stratégie</b>	<b>Maîtriser le taux de fécondité</b>															
34	Un accroissement de population compatible avec les objectifs de réduction de la pauvreté	Taux de Protection Contraceptive (en %)	5,71	6,89									SLIS/DNS	Rapport annuel	Annuelle	DNS	DNS
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Migration</b>															
	<b>Stratégie</b>	<b>Mieux gérer les flux migratoires</b>															
35	Des flux migratoires régionaux et internationaux connus et canalisés	Volume de transfert des migrants en pourcentage du PIB (en%)	4,4	3,2									INSTAT/DNP/CIGEM	Recensements/Estimations	Annuelle	INSTAT/DNP/CIGEM	INSTAT/DNP/CIGEM
<b>Objectif 7 : Corriger les disparités de genre dans tous les domaines</b>																	
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Promotion de la femme et de l'enfant</b>															
	<b>Stratégie</b>	<b>Mettre en œuvre la Politique Nationale Genre</b>															
36	Une meilleure condition économique, sociale, culturelle et politique des femmes	Pourcentage de sièges occupés par les femmes à des postes électifs (en %)	8,2	Nd									Rapport de collecte/Base de données Femme et Enfant CNDIFE	Fiches de collecte	Annuelle	CNDIFE/MATCL	CNDIFE/MATCL
37	Egalité et équité entre les genres	Proportion de femmes chefs d'exploitations agricoles dans l'ensemble des exploitants agricoles (en %)	2,1	Nd									CPS-SDR/CNDIFE	Enquêtes EAC, Recensement Agricole	Annuelle	CPS-SDR/CNDIFE	CPS-SDR/CNDIFE
38		Proportion de femmes responsables de parcelles agricoles (en %)	4,1	Nd									CPS-SDR/CNDIFE	Enquêtes EAC, Recensement Agricole	Annuelle	CPS-SDR/CNDIFE	CPS-SDR/CNDIFE
<b>Objectif 8 : Réduire les inégalités sociales, notamment par la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale</b>																	

Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référénc e	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables	
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017
	Domaine d'intervention	<i>Protection de l'enfant</i>													
	Stratégie	<i>Garantir le respect des droits de chaque enfant</i>													
39		Taux de prise en charge d'enfants victimes de violences, d'abus, d'exploitations et de négligence (%) <sup>i</sup>	5,43	97,69							Base de données Femme et Enfant CNDIFE	Rapportage	Annuelle	CNDIFE DNPEF	CNDIFE DNPEF
	Domaine d'intervention	<i>Protection sociale et lutte contre les vulnérabilités</i>													
	Stratégie	<i>Construire un système de protection contre les risques sociaux, notamment pour les populations défavorisées</i>													
40	Un dispositif de protection sociale en expansion	Pourcentage de Population couverte par les mutuelles de santé (en %)	3,1	4,0	4,7	4,5	4,9	5,3	5,7	6,1	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/ DNPSES	CDS/ DNPSES
41		Taux d'augmentation des assurés sociaux des Institutions de Sécurité Sociale (ISS) (en %)	26,28	15,97	Nd	15,41	13,35	11,78	10,54	Nd	Rapport Budget Programme	Rapportage	Annuelle	CDS/ DNPSES	CDS/ DNPSES
42		Pourcentage de personnes démunies prises en charge médicalement (en %)	Nd	73,09	76,74	80,57	84,59	88,81	Nd	Nd	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/ DNDS	CDS/ DNDS
<b>Objectif 9 : Améliorer la disponibilité et la qualité de l'éducation en développant l'accès aux savoirs et aux compétences</b>															
	Domaine d'intervention	<i>Éducation</i>													
	Stratégie	<i>Améliorer la qualité et l'efficacité du système éducatif</i>													
		<i>Scolarisation</i>													
43		Taux brut de scolarisation (TBS) au 1er cycle du fondamental (en %)	81,5	78,3	85	89	93	98	99	100	Annuaire statistique de la CPS-Education	Rapportage	Annuelle	CPS-Education	CPS-Education
44	Un enseignement de meilleure qualité, en priorité au fondamental	Indice de disparités par sexe du TBS (en points de pourcentage)	0,8	0,8	0,8						Annuaire statistique de la CPS-Education	Rapportage	Annuelle	CPS-Education	CPS-Education
45		Indice de disparités régionales du TBS (en points de pourcentage)	0,5	0,5	0,5						Annuaire statistique de la CPS-Education	Rapportage	Annuelle	CPS-Education	CPS-Education

Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables	
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017
		<b>Acquisitions</b>													
46	Une réduction significative des disparités entre filles et garçons	Taux d'achèvement (TA) du 1er cycle du fondamental (en %)	58,3	54,1	64,1						Annuaire statistique de la CPS-Education	Rapportage	Annuelle	CPS-Education	CPS-Education
47		Indice de disparités par sexe du TA (en points de pourcentage)	0,8	0,8	0,81						Annuaire statistique de la CPS-Education	Rapportage	Annuelle	CPS-Education	CPS-Education
48	Une réduction significative des disparités entre régions	Indice de disparités régionales du TA (en points de pourcentage)	0,3	0,3	0,3						Annuaire statistique de la CPS-Education	Rapportage	Annuelle	CPS-Education	CPS-Education
49		Ratio Elèves/Maître au 1er cycle du fondamental toutes écoles (en nombre d'élèves par maître)	49	40	52	49	48	47	46	44	Annuaire statistique de la CPS-Education	Rapportage	Annuelle	CPS-Education	CPS-Education
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Culture</b>													
	<b>Stratégie</b>	<b>Stimuler une offre culturelle performante, créative et accessible à tous</b>													
50	Un secteur culturel satisfaisant les attentes des populations et présent à l'international	Montant des exportations de biens et services culturels (en milliards de FCFA).	836	Nd							Annuaire statistique de la CPS-SCJS	Rapportage	Annuelle	CPS-SCJS	CPS-SCJS
<b>Objectif 10 : Réduire l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition</b>															
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Sécurité alimentaire</b>													
	<b>Stratégie</b>	<b>Créer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle ; Renforcer les capacités de prévention et de gestion des crises conjoncturelles</b>													
51	Un dispositif opérationnel de réponse aux crises conjoncturelles	Proportion des personnes en difficulté alimentaire prises en charge (en %)	0	37	0	0	0	0	0	0	Rapport sur la situation alimentaire et nutritionnelle du SAP	Rapportage	Annuelle	SAP	SAP

Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables	
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017
52		Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et du Stock d'Intervention de l'Etat (Banques de céréales) en tonnes	23178,4	3331	10000 0	10000 0	10000 0	10000 0	10000 0	100000	OPAM/SAP	Rapportage	Annuelle	CSA	CSA
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Nutrition</b>													
	<b>Stratégie</b>	<b>Réduire la malnutrition, en priorité chez les enfants et les femmes enceintes</b>													
53	Un statut nutritionnel satisfaisant pour tous	Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans (en %)	27	29,1	28	26	24	22	18	15	Résultats EVSS réalisés par le SAP	Enquête par sondage	Annuelle	SAP	SAP
54		Taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (en %)	19,7	20	18	17	16	15	13	10	Résultats EVSS réalisés par le SAP	Enquête par sondage	Annuelle	SAP	SAP
55		Taux de couverture de supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois (en %)	93	108							SNIS/DNS	Rapport annuel	Annuelle	DNS	DNS
56		Taux de couverture de supplémentation en vitamine A chez les femmes en post partum immédiat (en %)	91	88							SNIS/DNS	Rapport annuel	Annuelle	DNS	DNS
57		Taux d'admission pour malnutrition aigue sévère dans les centres de réhabilitation nutritionnelle (en %)	20	30,14							SNIS/DNS	Rapport annuel	Annuelle	DNS	DNS
<b>Objectif 11 : Assurer à tous, l'accès aux soins de santé de qualité sur l'ensemble du territoire</b>															
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Santé et lutte contre le VIH/SIDA</b>													
	<b>Stratégie</b>	<b>Mettre en place un système de santé de qualité, proche des populations, bien géré et efficace</b>													
58	Un accès aux services de santé sur l'ensemble du territoire	Population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé fonctionnel (en %)	55	56							Annuaire statistique CPS SSDSPF	Rapportage	Annuelle	CPS-SSDSPF	CPS-SSDSPF
59		Taux d'utilisation de la consultation curative (en %)	0,32	0,31							Annuaire statistique (SLIS et	Rapportage	Annuelle	CPS-SSDSPF	CPS-SSDSPF

Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables		
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017	Collecte
											SIH) CPS SSDSPF					
60		Taux d'accouchements assistés (y compris par les ATR) en %	58	56							Annuaire statistique CPS SSDSPF	Rapportage	Annuelle	CPS-SSDSPF	CPS-SSDSPF	
61		Taux de couverture vaccinale des moins d'un an en DTCP3 (Penta 3) en %	88	88							Annuaire statistique CPS SSDSPF	Rapportage	Annuelle	CPS-SSDSPF	CPS-SSDSPF	
62		Taux de prévalence VIH/SIDA parmi les femmes enceintes (en %)	2,24	1,78							Rapport surveillance sentinelle CPS SSDSPF	Rapportage	Annuelle	CPS-SSDSPF	CPS-SSDSPF	
63		Pourcentage de nouveaux nés de mères séropositives ayant reçu les ARV en prophylaxie	87,95	91,00							Rapport annuel CSLS/MS	Rapportage	Annuelle	CSLS/MS	CSLS/MS	
64		Proportion de femmes enceintes dépistées positives prises en charge	98,09	89,35							Rapport annuel CSLS/MS	Rapportage	Annuelle	CSLS/MS	CSLS/MS	
<b>Objectif 12 : Maintenir durablement un environnement naturel, urbain et rural de qualité</b>																
	Domaine d'intervention	<b>Foncier et développement urbain</b>														
	Stratégie	<b>Développer la planification urbaine et foncière</b>														
65	Un accès équitable à la terre, à un logement décent et à la sécurité foncière	Nombre de Plans d'Urbanisme Sectoriels élaborés	2	0							CPS-SEEUE	Rapportage	Annuelle	CPS-SEEUE	CPS-SEEUE	
66		Nombre de logements sociaux construits et livrés	1700	0							CPS-SEEUE DNUH	Rapportage	Annuelle	CPS-SEEUE	CPS-SEEUE	
	Domaine d'intervention	<b>Eau et assainissement</b>														
	Stratégie	<b>Etendre l'accès à l'eau et aux réseaux d'assainissement</b>														
67	Un accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement	Proportion de la Population ayant un accès	National	76,2	76,1	76,5	78,3	80,1	82,0	81,0	82,1	Recueil Statistiques de la CPS-SEEUE	Rapportage (Méthode administrative de	Annuelle	CPS-SEEUE	CPS-SEEUE
		Urbain	81,7	82,2	80,8	84,8	87,8	90,7	87,2	88,3						

Code	Résultats attendus	Indicateurs		Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables		
						2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017	Collecte
		durable à l'eau potable (en %)	Rural	74,0	73,6	74,8	74,8	76,8	77,8	78,5	79,5		collecte des données)				
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Environnement et ressources naturelles</b>															
	<b>Stratégie</b>	<b>Mettre en place une gestion rationnelle de l'environnement</b>															
68	Des terres entretenues	Superficies des terres et dunes restaurées (en ha)		6194,60	3561,10	3500	3500	8500	9000			Rapports périodiques et annuels de la DNEF	Rapportage	Annuelle	CPS-SEEUDE/DNEF	CPS-SEEUDE/DNEF	
69	Des espaces naturels préservés	Nombre de plans d'aménagement de gestion simplifiés élaborés et mis en œuvre		213	284	259						Etudes et dossiers disponibles, Rapports périodiques et annuels de la DNEF	Grille d'analyse documentaire, guide d'entretien, questionnaire	Annuelle	CPS-SEEUDE/DNEF	CPS-SEEUDE/DNEF	
<b>Axe stratégique 3 : développement institutionnel et Gouvernance</b>																	
<b>Garantir durablement un Mali bien gouverné, sûr, stable et en paix</b>																	
<b>Objectif 13 : Poursuivre la modernisation de l'Etat</b>																	
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Développement institutionnel</b>															
	<b>Stratégie</b>	<b>Moderniser les services publics ; Renforcer la gestion publique</b>															
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Justice</b>															
	<b>Stratégie</b>	<b>Poursuivre l'institutionnalisation de l'Etat de droit ; Renforcer l'efficacité et la crédibilité des institutions judiciaires</b>															
70	Un ancrage de l'Etat de Droit	Nombre de juges par habitant		1/54620	1/44345							Rapports annuels de la CPS SJ	Rapportage	Annuelle	CPS-SJ	CPS SJ	
71		Taux de couverture des juridictions par le SIG-RDJ/SJ (en %)		13,04	13,04							Rapports annuels de la CPS SJ	Rapportage	Annuelle	CPS SJ	CPS SJ	
<b>Objectif 14 : Impulser le développement de pôles régionaux et la gestion participative de proximité</b>																	
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Aménagement du territoire</b>															
	<b>Stratégie</b>	<b>Assurer un aménagement harmonieux du territoire national</b>															

Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables	
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017
72	Des pôles régionaux impulsant le développement sur l'ensemble du territoire	Schémas et plans d'aménagement d'urbanisme élaborés, validés et approuvés (en nombre absolu)	5	8							Rapports annuels DNAT DNUH	Rapportage	Annuelle	CPS-SEEUDE	CPS-SEEUDE
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Décentralisation</b>													
	<b>Stratégie</b>	<b>Renforcer les capacités des Collectivités territoriales pour améliorer les services rendus aux populations</b>													
<b>Objectif 15 : Renforcer la coopération au sein des institutions sous-régionales et avec les Maliens de l'extérieur</b>															
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Coopération régionale et internationale</b>													
	<b>Stratégie</b>	<b>Accélérer l'intégration africaine ; Diversifier les partenariats internationaux</b>													
73	Une coopération régionale et internationale développée et diversifiée	Nombre d'accords et de conventions de coopération signés	127	24							DCM-DCB (MAECI)	Rapportage	Annuelle	CPS-SCI DGB	CPS-SCI DGB
74		Nombre de recommandations MAEP mises en œuvre	93	93							CNG/MAEP	Rapportage	Annuelle	CNG/MAEP	CNG/MAEP
75		Nombre de Nationaux placés dans les organismes sous régionaux, régionaux et internationaux;		9							DCM-DCB (MAECI)	Rapportage	Annuelle	CPS-SCI DGB	CPS-SCI DGB
76		Nombre d'experts dans le cadre du transfert des compétences (TOKTEN)	58	18							Rapports DGME MESSRS	Rapportage	Annuelle	CPS-SCI	CPS-SCI
<b>Objectif 16 : Améliorer la gestion des finances publiques et lutter efficacement contre la corruption et la délinquance financière</b>															
	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Gestion des finances publiques</b>													
	<b>Stratégie</b>	<b>Améliorer la mobilisation, l'allocation sectorielle et la gestion des ressources publiques</b>													
77	Une administration réactive	Délai moyen de passation des marchés (en jours)	105	96							DGMP-DSP	Rapportage	Annuelle	DGMP-DSP	DGMP-DSP
78	Une gestion focalisée sur le développement	Ratio encours de la dette/PIB (en %)	28,6	29,5							DNPD/DGDP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DGDP	DGDP/CPM



Code	Résultats attendus	Indicateurs	Référence	Réalisations	Cibles						Sources de vérification	Méthode de collecte	Fréquence	Responsables	
					2011	2012	2012	2013	2014	2015				2016	2017
79		Taux de pression fiscale (en %)	15,1	14,6							INSTAT/ DNPDP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	INSTAT/ DNPDP	INSTAT/ DNPDP
80		Pourcentage des dépenses d'investissement financées sur ressources internes (en %)	25,6	13,3							DGB/DNTCP	TOFE	Annuelle	DGB/ DNTCP	DGB/ DNTCP